KAOLACK 2013

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack

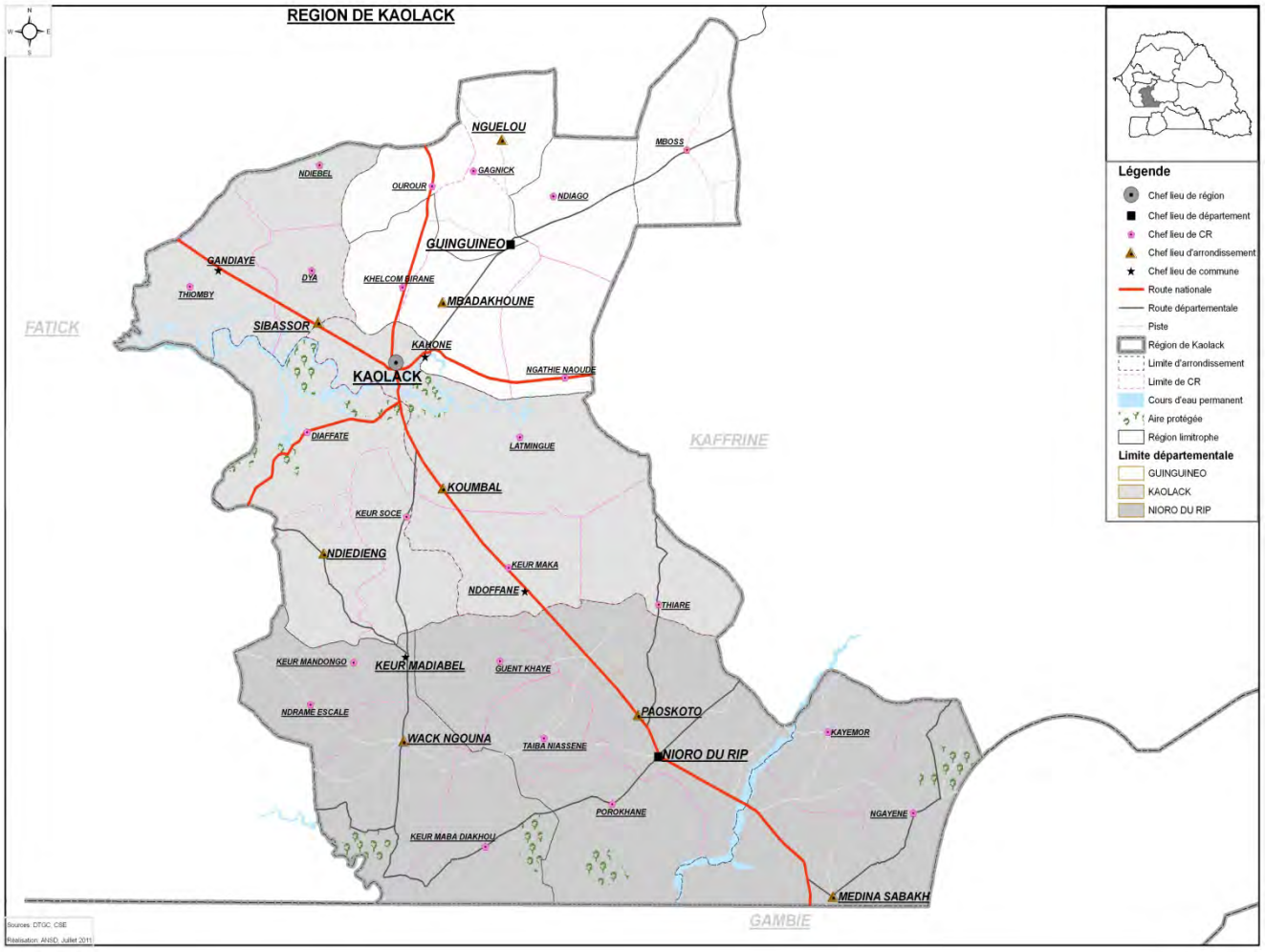

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	**Aboubacar Sédikh BEYE**
Directeur Général Adjoint	**Mamadou Falou MBENGUE**
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	**Cheikh Tidiane NDIAYE**
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	**Mbaye FAYE**
Directeur du Management de l'Information Statistique	**Mamadou NIANG**
Conseiller à l'Action Régionale	**Mamadou DIENG**

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mbaye NDIAYE
Expert	Daouda DIOP
Stagiaire	Penda AMAR
Stagiaire	Mame Mor DIENG

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Rocade Fann Bel-air, en face de la Caisse de Sécurité Sociale à Colobane
B.P. 116 Dakar R.P. Sénégal / Téléphone (221) 33 869 21 39 / Fax (221) 33 824 36 15
Site web: www.ansd.sn / Email: statsenegal@ansd.sn; statsenegal@yahoo.fr
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE KAOLACK

B.P. 313, Kaolack_Sénégal / Téléphone (221) **33** 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ..... *viii*
LISTE DES GRAPHIQUES ..... *xii*
AVANT-PROPOS *13*
REMERCIEMENT *14*
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES *15*
RESUME EXECUTIF *17*
CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION *22*
I CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE *27*
I.1 Les caractéristiques d'ensemble **27**
I.2 La densité de la population **27**
I.3 La structure par âge et sexe **28**
I.3.1 La structure par sexe 28
I.3.2 La structure par âge 28
I.4 Pyramide des âges **29**
I.5 Autres indicateurs sociodémographiques **30**
II CHAPITRE 2 : AGRICULTURE *31*
II.1 La préparation de la campagne 2013/2014 ..... **31**
II.1.1 La mise en place des semences 32
II.1.2 La mise en place des fertilisants 33
II.2 Le déroulement de la campagne agricole 2013/2014 ..... **33**
II.3 La commercialisation de l'arachide 2013/2014 ..... **35**
II.4 Pluviométrie **35**
III CHAPITRE 3 : ELEVAGE *38*
III.1 L'effectif du Cheptel **39**
III.2 La production Laitière **39**
III.3 Les abattages contrôlés **39**
III.4 Les mouvements du bétail **41**
III.5 La santé animale **42**
III.5.1 Les foyers déclarés 42
III.5.2 Les vaccinations et l'insémination artificielle 42
IV CHAPITRE 4 : PECHE *45*
IV.1 Les acteurs **45**
IV.2 L'armement **45**
IV.2.1 La pêche maritime 46
IV.2.2 La pêche continentale 46
IV.3 Les mises à terre **47**
IV.4 La ventilation de la production **48**
IV.5 Le personnel **49**

V CHAPITRE 5 : RESSOURCES FORESTIERES 51
V.1 Les forêts 51
V.2 Les feux de brousse 52
V.3 Le reboisement 54
V.4 La chasse 54
VI CHAPITRE 6 : TOURISME 60
VI.1 Les infrastructures touristiques 61
VI.2 Les potentialités, contraintes et perspectives du secteur 62
VII CHAPITRE 7 : INDUSTRIE ET MINES 64
VII.1 L'industrie 64
VII.2 Les mines et carrières 65
VII.2.1 Les activités d'extraction de matériaux 65
VII.2.2 Le volume de production des carrières en 2013 66
VII.2.3 Les activités d'exploitation artisanale du sel 66
VII.3 Les atouts, contraintes et perspectives 67
VII.3.1 Les potentialités / opportunités 67
VII.3.2 Les contraintes 67
VII.3.3 Les perspectives 68
VIII CHAPITRE 8 : ARTISANAT 69
VIII.1 La situation des artisans inscrits 69
VIII.2 Le personnel des unités artisanales 70
VIII.2.1 Les corps de métiers 71
VIII.2.2 Les organisations d'artisans 73
VIII.3 Les potentialités, contraintes et perspectives du secteur 73
IX CHAPITRE 9 : CULTURE ET LOISIRS 75
IX.1 Les infrastructures culturelles 75
IX.2 Le patrimoine culturel de la région 76
IX.3 Les autres activités culturelles 78
IX.3.1 La lecture 78
IX.3.2 La musique 78
IX.3.3 Le théâtre et la danse 79
IX.3.4 Les arts plastiques 80
IX.4 Les contraintes et perspectives 80
IX.4.1 Les contraintes 80
IX.4.2 Les perspectives 80
X CHAPITRE 10 : TRANSPORT 82
X.1 La situation des routes 82
X.1.1 Le réseau routier 82
X.1.2 Les actions prioritaires du réseau routier 83
X.2 La situation du transport routier 83
X.2.1 La situation des immatriculations 83
X.2.2 Les permis de conduire 84
X.3 Le transport maritime et fluvial 85
X.3.1 Le transport maritime 85
X.3.2 Le transport fluvial 86
X.3.3 Les contraintes et perspectives 87

XI CHAPITRE 11 : COMMERCE 88
XI.1 Les infrastructures de commerce 88
XI.2 Le personnel 89
XI.3 La vérification des instruments de mesure 90
XI.4 L'iodation du sel 90
XI.5 La sécurité alimentaire : stocks de denrées et autres produits 91
XI.6 Les potentialités, contraintes et perspectives 92
XI.6.1 Les potentialités 92
XI.6.2 Les contraintes 92
XI.6.3 Les perspectives 92
XII CHAPITRE 12 : HYDRAULIQUE 94
XII.1 L'hydraulique urbaine 94
XII.1.1 L'évolution de la situation de l'hydraulique urbaine 94
XII.1.2 L'évolution du nombre d'abonnés 95
XII.1.3 Le taux de couverture de la consommation urbaine d'eau 95
XII.2 L'hydraulique rurale 97
XII.2.1 La situation des ouvrages de l'hydraulique rurale 97
XII.2.2 Les réalisations 98
XII.2.3 Les ouvrages de captages renouvelés et non équipés dans les programmes en cours 98
XII.2.4 Les autres programmes en cours 99
XII.3 Les contraintes du sous-secteur au niveau de la région 99
XII.4 Les perspectives 99
XIII CHAPITRE 13 : EDUCATION 101
XIII.1 L'enseignement préscolaire 101
XIII.1.1 Les infrastructures 101
XIII.1.2 Les effectifs 102
XIII.1.3 Le personnel 102
XIII.2 L'enseignement élémentaire 103
XIII.2.1 Le recrutement au CI 103
XIII.2.2 Les infrastructures 103
XIII.2.3 Les effectifs 104
XIII.2.4 Les examens 105
XIII.3 L'enseignement moyen et secondaire 107
XIII.4 L'enseignement technique et professionnel 110
XIII.5 L'enseignement de l'arabe 112
XIII.6 La coordination dans la région 113
XIII.7 Les acteurs 113
XIII.8 Opportunités / potentialités 113
XIII.9 Contraintes 114
XIV CHAPITRE 14 : SANTE 116
XIV.1 Les infrastructures 116
XIV.1.1 Les infrastructures sanitaires de base 116
XIV.1.2 Les infrastructures sanitaires publiques 117
XIV.1.3 Les infrastructures sanitaires parapubliques 118
XIV.1.4 Les infrastructures sanitaires privées 119
XIV.2 La situation du personnel 119
XIV.2.1 Le personnel médical 120

XIV.2.2 Le personnel paramédical 120
XIV.2.3 Le personnel communautaire 121
XIV.2.4 Le personnel privé 121
XIV.3 Le bilan des activités des formations sanitaire 121
XIV.3.1 Les cibles 121
XIV.3.2 Les activités curatives et nosologiques 122
XIV.4 Les activités de Surveillance épidémiologique des maladies et de lutte contre les grandes endémies 125
XIV.4.1 Les activités de surveillance épidémiologique 125
XIV.4.2 Les activités de lutte contre le paludisme 126
XIV.4.3 Les activités de lutte contre la tuberculose 127
XIV.4.4 Les activités de lutte contre la lèpre 128
XIV.4.5 Les activités de lutte contre le sida 128
XIV.5 Les activités des maternités et de protection maternelle 131
XIV.5.1 Consultations prénatales 131
XIV.5.2 La prévention contre le paludisme 131
XIV.5.3 La situation des accouchements 132
XIV.5.4 La planification familiale 133
XIV.5.5 La vaccination contre les maladies cibles du PEV 133
XIV.5.6 La surveillance nutritionnelle et pondérale 134
XIV.6 Partenaires 135
XIV.7 Opportunités 136
XIV.8 Contraintes 136

XV CHAPITRE 15 : HYGIENE 138
XV.1 Le personnel de la brigade d'hygiène 138
XV.2 Le bilan des activités menées 139
XV.3 Les activités de prospection 139
XV.4 Les infractions constatées 140
XV.5 Les mesures de répression 141

XVI CHAPITRE 16 : ASSISTANCE 142
XVI.1 Les sorties de secours 142
XVI.2 Les activités opérationnelles dans les départements 143
XVI.2.1 La répartition de l'assistance selon la nature de la maladie 143
XVI.2.2 La répartition de l'assistance selon le nombre de décès enregistrés 144

XVII CHAPITRE 17 : EMPLOI 146
XVII.1 L'état des lieux 147
XVII.2 Les demandes d'emploi 150
XVII.3 Les statistiques des contrats du travail 150
XVII.4 Les contraintes du secteur 151
XVII.5 Les perspectives et recommandations 151

XVIII CHAPITRE 19 : SPORT 153
XVIII.1 Les infrastructures sportives 153
XVIII.2 Les associations et centres de formation 154
XVIII.3 Les pratiquants 155
XVIII.4 Les forces et faiblesses du secteur des sports 155
XVIII.5 Les recommandations 156

XIX CHAPITRE 19 : JEUNESSE.....157
XIX.1 Les infrastructures de jeunesse.....157
XIX.2 Les associations de jeunesse.....157
XIX.3 Les acteurs et organisations de jeunesse.....158
XIX.4 Les forces et faiblesses du secteur de la jeunesse.....158
XIX.4.1 Les forces du secteur.....158
XIX.4.2 Les faiblesses du secteur.....158
XIX.5 Les recommandations.....159
XX CHAPITRE 20: URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE.....160
XX.1 L'urbanisme.....160
XX.2 L'habitat et le cadre de vie.....161
XX.2.1 Le statut d'occupation du logement.....162
XX.2.2 Le mode d'éclairage.....162
XXI ANNEXES.....164

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Organisation administrative de la région de Kaolack ---------- 25
Tableau 2 : Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2013 ---------- 27
Tableau 3 : Répartition de la population selon la densité et le département en 2013 ---------- 28
Tableau 4 : Répartition de la population de la région de Kaolack par sexe selon le département en 2013 ------- 28
Tableau 5 : Répartition de la population régionale par sexe selon le groupe d'âges en 2013 ---------- 29
Tableau 6 : Quelques indicateurs sociodémographiques ---------- 30
Tableau 7 : Situation des semences de la campagne 2013/2014 ---------- 32
Tableau 8 : Programme de multiplication de semences 2012-2013 ---------- 32
Tableau 9 : Situation de fertilisants distribués de la campagne 2013/2014 ---------- 33
Tableau 10 : Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2013/2014 ---------- 34
Tableau 11 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes selon le département en 2013/2014 ---------- 34
Tableau 12 : Disponibilité céréalière par département en 2013/2014 ---------- 35
Tableau 13 : Cumul des stocks de graines d'arachide ---------- 35
Tableau 14 : Evolution de la pluviométrie des années 2013/2014 ---------- 36
Tableau 15 : Répartition de l'effectif du cheptel de la région de 2009 à 2013 ---------- 39
Tableau 16 : Estimation de la production laitière du cheptel bovin de la région de 2009 à 2013 ---------- 39
Tableau 17 : Production de la viande contrôlée en 2012 et 2013 ---------- 40
Tableau 18 : Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2013 (unités). ---------- 40
Tableau 19 : Situation des entrées et sorties du bétail selon l'espèce en 2013 (en millier) ---------- 41
Tableau 20 : Situation des exportations du bétail vers la Gambie selon l'espèce en 2013 ---------- 41
Tableau 21 : Répartition de la morbidité et de la mortalité selon les foyers des principales maladies en 2013 par département ---------- 42
Tableau 22 : Vaccinations effectuées en 2013 ---------- 42
Tableau 23 : Situation de l'insémination bovine dans la région par département en 2013 ---------- 43
Tableau 24 : Evolution du nombre de femelles inséminées par étalon de 2008 à 2013 ---------- 43
Tableau 25 : Evolution du parc piroguier 2012 et 2013 ---------- 46
Tableau 26 : Situation de l'immatriculation informatisée des embarcations de type artisanal ---------- 47
Tableau 27 : Evolution des mises à terre et la valeur commerciale estimée selon le département et l'espèce capturée de 2010 à 2013. ---------- 47
Tableau 28 : Ventilation de la production (apports) en Tonne en 2012 et 2013 ---------- 48
Tableau 29 : Répartition du personnel du service Régionale des Pêches par département en 2013 ---------- 49
Tableau 30 : Situation des forêts classées en 2013 ---------- 52
Tableau 31 : Superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années ---------- 53
Tableau 32 : Répartition des feux de brousse par département en 2013 ---------- 53
Tableau 33 : Production de plants par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2013 ---------- 54
Tableau 34 : Présentation des zones amodiées ---------- 55
Tableau 35 : Situation des chasseurs et permis enregistrés en 2012-2013 ---------- 57
Tableau 36 : Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés en 2012-2013 ---------- 58
Tableau 37 : Situation des permis de chasse délivrés en 2011, 2012 et 2013 ---------- 59
Tableau 38 : Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux- 59
Tableau 39 : Répartition des structures touristiques en 2013 selon le département ---------- 62
Tableau 40 : Evolution des indicateurs touristiques ---------- 62
Tableau 41 : Liste des entreprises Industrielles de la région ---------- 64

Tableau 42 : Situation Sites des carrières en 2013 ---------- 66
Tableau 43 : Nombre de villages artisanaux et d'artisans répertoriés au niveau de la chambre des métiers selon le département en 2012 et 2013 ---------- 70
Tableau 44 : Corps de métiers répertoriés à la Chambre de Métiers de Kaolack en 2013 selon la section ------- 71
Tableau 46 : Répartition des infrastructures cultuelles existantes selon le département en 2013 ---------- 76
Tableau 47 : Répertoire du patrimoine matériel (sites et monuments historiques) de la région ---------- 76
Tableau 48 : Répertoire du patrimoine Immatériel (expressions culturelles et rites) de la région ---------- 77
Tableau 49 : Répertoire des cérémonies culturelles prévues de la région en 2013 ---------- 77
Tableau 50 : Répartition du réseau routier régional en 2013 ---------- 82
Tableau 51 : Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2012/2013 ---------- 83
Tableau 52 : Evolution du parc de 2011 à 2013 ---------- 83
Tableau 53: Evolution des véhicules immatriculés selon l'état de 2010 à 2013 ---------- 83
Tableau 54 : Evolution des véhicules immatriculés pour la première fois selon le genre de 2010 à2013 --------- 84
Tableau 55 : Evolution des permis de conduire de 2009 à 2013 ---------- 84
Tableau 56 : Duplicata et conversion Brevet Militaire(BM) en 2008, 2009, 2010,2011 et 2012 ---------- 85
Tableau 57 : Evolution du trafic des navires et du Fret au niveau du port secondaire de Kaolack et annexes de 2009 à 2013 ---------- 85
Tableau 58 : Situation du trafic de marchandises (en T) du port secondaire de Kaolack en 2013 ---------- 86
Tableau 59: Répartition des marchés selon le département et le type en 2013 ---------- 88
Tableau 60 : Listes des marchés selon le département et le type en 2013 ---------- 89
Tableau 61 : Répartition de la population commerçante selon le département en 2013 ---------- 89
Tableau 62 : Production de Sel (en tonne) selon la localité en 2012 et 2013 ---------- 90
Tableau 63 : Production de Sel (en tonne) selon la localité en 2012 et 2013 (Suite) ---------- 91
Tableau 64 : Situation des unités d'iodation du sel mobilisées pour les GIE et entreprises individuelles selon la localité en 2013 ---------- 91
Tableau 65: Répartition des stocks de denrées et autres produits selon le mois en 2013 ---------- 92
Tableau 66 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine par localité entre 2012 et 2013 ---------- 95
Tableau 67 : Evolution du nombre d'abonnés selon la localité entre 2012 et 2013.---------- 95
Tableau 68 : Evolution du nombre de branchements sociaux selon la localité entre 2012 et 2013.---------- 95
Tableau 69 : Taux de couverture de la consommation en milieu urbain selon la localité en 2012 et 2013. ------ 96
Tableau 70 : Nombre de forages par département en 2011, 2012 et 2013 ---------- 97
Tableau 71 : Situation des forages par département selon l'état entre 2011 et 2013 ---------- 97
Tableau 72 : Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2013 ---------- 101
Tableau 73 : Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2013 ---------- 102
Tableau 74 : Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2013 ---------- 103
Tableau 75 : Situation du recrutement au CI en 2013 ---------- 103
Tableau 76 : Répartition des infrastructures scolaires et des effectifs de l'élémentaire en 2013 ---------- 104
Tableau 77 : Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2013 ---------- 104
Tableau 78 : Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2013 ---------- 105
Tableau 79 : Evolution des résultats du CFEE de 2012 à 2013 ---------- 105
Tableau 80 : Evolution des résultats entrée en 6éme de 2012 à 2013 ---------- 106
Tableau 81 : Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2013 ---------- 106
Tableau 82 : Le niveau de qualification professionnelle de la Région en 2013 ---------- 107
Tableau 83 : L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignants ---------- 107
Tableau 84 : Evolution des Résultats du BFEM par IEF 2013 ---------- 107
Tableau 85 : Situation du corps professoral collèges en 2013 ---------- 108

Tableau 86 : Situation du corps professoral des Lycées en 2013 ---- 108
Tableau 87 : Situation du corps professoral des lycées en 2013 par département ---- 108
Tableau 88 : Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2013 ---- 109
Tableau 89 : Situation des effectifs de l'enseignement secondaire en 2013 ---- 109
Tableau 90 : Evolution des résultats du BAC par établissement et selon le sexe en 2013 ---- 109
Tableau 91 : Evolution du corps professoral des lycées (2013) ---- 110
Tableau 91 : Evolution du nombre d'infrastructures de l'enseignement technique ---- 110
Tableau 92 : Evolution des effectifs par niveau et par sexe ---- 110
Tableau 93 : Situation des centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2013 ---- 110
Tableau 94 : Evolution des filières de formation ---- 111
Tableau 95 : Evolution des résultats dans les sections ---- 111
Tableau 96 : Les structures, filières, effectifs et taux de réussite du privé ---- 111
Tableau 97 : Situation des écoles classiques publiques en 2013 ---- 112
Tableau 98 : Situation des écoles franco-arabes publique en 2013 ---- 112
Tableau 99 : Situation de l'enseignement privé arabe en 2013 ---- 112
Tableau 100 : Situation des daaras modernes en 2013 ---- 113
Tableau 101 : situation des infrastructures de santé selon le secteur le type en 2013 ---- 117
Tableau 102 : Situation des infrastructures publiques de santé selon le district sanitaire en 2013 ---- 118
Tableau 103 : situation des infrastructures de santé selon les normes OMS en 2013 ---- 118
Tableau 104 : Situation des infrastructures parapubliques de santé selon le district en 2013 ---- 118
Tableau 105 : Situation des infrastructures privées de santé selon le district en 2013 ---- 119
Tableau 106 : Situation du personnel de santé selon les normes OMS en 2013 ---- 119
Tableau 107 : Situation du personnel médical en 2013 ---- 120
Tableau 108 : Situation du personnel paramédical en 2013 ---- 120
Tableau 109 : Situation du personnel communautaire en 2013 ---- 121
Tableau 110 : Situation du personnel privé en 2013 ---- 121
Tableau 111 : Répartition de la population selon les groupes d'âge spéciaux en 2013 ---- 122
Tableau 112 : Consultants et consultations des districts de santé en 2013 ---- 122
Tableau 113 : Consultants et consultations des services du CHR en 2013 ---- 122
Tableau 114 : Les 05 premières causes de morbidités selon le district de santé en 2013 ---- 123
Tableau 115 : Les principales causes de morbidités de l'hôpital en 2013 ---- 123
Tableau 116 : Répartition des lits selon le nombre de jour d'occupation et la durée moyenne de séjour par district en 2013 ---- 124
Tableau 117 : Répartition des lits selon le nombre de jour d'occupation, la durée moyenne de séjour et l'Indice de rotation des lits à l'hôpital en 2013 ---- 124
Tableau 118 : Répartition des décès suite à l'hospitalisation dans les districts en 2013 ---- 125
Tableau 119 : Répartition des décès suite à l'hospitalisation à l'hôpital en 2013 ---- 125
Tableau 120 : Bilan des activités de surveillance épidémiologique en 2013 ---- 126
Tableau 121 : Répartition des consultants selon le nombre de cas de paludisme confirmés en 2013 ---- 127
Tableau 122 : Indicateurs intégrés de lutte contre la tuberculose en 2013 ---- 127
Tableau 123 : Indicateurs de lutte contre la lèpre en 2013 ---- 128
Tableau 124 : Situation de dépistage dans le cadre de la PTME en 2013 ---- 129
Tableau 125 : Situation de dépistage selon le district en 2013 ---- 130
Tableau 126 : Nombre de PVVIH suivies au niveau des structures sanitaires ---- 130
Tableau 127 : Répartition des femmes enceintes selon la couverture en CPN en 2013 ---- 131
Tableau 128 : Répartition des femmes enceintes selon la couverture en TPI en 2013 ---- 131
Tableau 129 : Répartition des femmes enceintes selon la couverture en moustiquaires et le niveau de TPI en 2013 ---- 132

Tableau 130 : Répartition des femmes selon le type d'accouchement en 2013 ---- 132
Tableau 131: Situation de la mortalité néo natale et des morts nés en 2013 ---- 133
Tableau 132 : Situation de la Planification Familiale en 2013 ---- 133
Tableau 133 : Les activités de vaccination en 2013 ---- 134
Tableau 134 : Surveillance nutritionnelle et pondérale en 2013 ---- 135
Tableau 135 : Cas de malnutritions en 2013 ---- 135
Tableau 136 : Les partenaires de la santé selon leurs domaines d'intervention en 2013 ---- 135
Tableau 137 : Répartition du personnel de la brigade d'hygiène de Kaolack ---- 138
Tableau 138 : Répartition des agents dans les districts ---- 139
Tableau 139 : Bilan des activités techniques réalisées en 2013 ---- 140
Tableau 140 : Bilans des infractions constatées lors des visites de concessions en 2013 ---- 140
Tableau 141 : Bilans des mesures de répressions prises lors des visites de concession en 2013 ---- 141
Tableau 142 : Evolution des secours selon la nature de l'intervention entre 2012 et 2013 ---- 142
Tableau 143 : Répartition des secours selon la nature par département en 2012 ---- 143
Tableau 144 : Bilan des activités opérationnelles selon le département en 2013 ---- 143
Tableau 145 : Répartition de l'assistance aux malades selon la nature par département en 2012 ---- 144
Tableau 146 : Répartition des causes de sortie selon le nombre de décès en 2013 ---- 144
Tableau 147 : Répartition des sorties pour cause de décès par département en 2012 ---- 144
Tableau 148 : Bilan annuel 2013 ---- 145
Tableau 149 : Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2013 ---- 150
Tableau 150 : Répartition des infrastructures sportives selon le département en 2012 et 2013 ---- 153
Tableau 151 : Répartition des associations et centres de formation selon la discipline par département en 2013 ---- 154
Tableau 152 : Situation et répartition des licenciés selon la discipline et le genre dans la région en 2012 et 2013 ---- 155
Tableau 153 : Répartition des infrastructures de jeunesse selon le département en 2012 et 2013 ---- 157
Tableau 154 : Répartition des associations de jeunes selon le département en 2012 et 2013 ---- 158
Tableau 155: Situation des permis de construire en 2012 et 2013 ---- 161
Tableau 156 : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement ---- 162
Tableau 157: Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé ---- 162
Tableau Annexe 158 : Répartition des réceptifs touristiques selon le type d'établissement en 2013 ---- 164
Tableau Annexe 159 : Situation des restaurants touristiques de la région de Kaolack ---- 165
Tableau Annexe 160 : Listes des établissements commerciaux (Boulangerie/ pâtisserie) ---- 165
Tableau Annexe 161 : listes des établissements commerciaux (Stockage et Distribution d'hydrocarbure) ---- 166
Tableau Annexe 162 : liste des établissements commerciaux (Dépôt de gaz combustible domestique) ---- 167
Tableau Annexe 163 : Répartition de la taille des écoles selon le département en 2013 ---- 168
Tableau Annexe 164 : Le niveau de qualification professionnelle du département de Guinguinéo en 2013 ---- 168
Tableau Annexe 165 : Le niveau de qualification professionnelle du département de Kaolack en 2013 ---- 169
Tableau Annexe 166 : Le niveau de qualification professionnelle de Kaolack commune 2013 ---- 169
Tableau Annexe 167 : Le niveau de qualification professionnelle du département de Nioro en 2013 ---- 169
Tableau Annexe 168 : Situation du corps professoral du secondaire en 2013 par département ---- 169
Tableau Annexe 169 : Formation initiale des ressources humaines du secondaire 2013 ---- 170
Tableau Annexe 170 : Bilans des activités de prospection menés au niveau des ERP et Assimilés en 2013 ---- 170
Tableau Annexe 171 : Bilans des infractions constatées lors des visites au niveau des ERP et Assimilés en 2013 ---- 171

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Niveaux et tendance de la température moyenne annuelle de la région de Kaolack de 2004 à 2013 23
Graphique 2 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack en 2013 29
Graphique 3 : Comparaison de la répartition du cheptel selon les espèces en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 40
Graphique 4 : Evolution des débarquements de 2010 à 2013 48
Graphique 5 : Production de plants par type de pépinières 54
Graphique 6 : Pièces abattues: Tendance par espèces 57
Graphique 7 : Pièces abattues par zone 58
Graphique 8 : Volume de production des carrières en 2013 66
Graphique 9 : Evolution de la production de sel artisanal 67
Graphique 10 : Répartition des artisans nouvellement inscrits à la chambre des métiers par département en 2012 et 2013 69
Graphique 11 : Répartition des artisans nouvellement inscrits à la chambre des métiers par section en 2012 et 2013 70
Graphique 12 : Répartition du personnel des entreprises artisanales en 2013 71
Graphique 13 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers selon le type d'entreprise 73
Graphique 14 : Répartition des instruments de mesures en 2012 et 2013 90
Graphique 15 : Evolution du taux de séropositivité des quatre dernières années 130
Graphique 16 : Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2013 148
Graphique 17 : Situation des visites de consultation reçues par l'IRTSS en 2013 149
Graphique 18 : Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption temporaire de Travail (ITT) en 2013 149
Graphique 19 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2013 150

AVANT-PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REMERCIEMENT

Le Comité Régional de suivi de l'élaboration du document portant sur la Situation Economique et Sociale de la région de Kaolack, institué par l'arrêté n°032/GR.KL du 21 juillet 2008, sous la direction du Gouverneur de région, remercie tous les acteurs et toutes les personnes ressources de la région pour les informations fournies et leur contribution à la réalisation de ce document.

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnel
CTB	Coopération Technique Belge
CCIA	Chambre de commerce d'Industrie et d'Agriculture
CDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDIND	Contrat à Durée Indéterminée
CS	Centre de Santé
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DS	District Sanitaire
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
GE	Générateur Electrique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
I	Instituteur
IA	Instituteur Adjoint
IDE	Infirmier d'Etat
IEF	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ISM	Institut Supérieur de Management
IST	Infection Sexuellement transmissible
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
MC	Maître Contractuel
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Organisation Mondiale du tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Professeur contractuel
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
PPR	Peste des Petits Ruminants
PR	Privé
PS	Poste de Santé
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
PU	Public
RD	Route Départementale

RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
RN	Route Nationale
RR	Route Régionale
SDE	Société Des Eaux
SIDA	Syndrome d'Ummino – Déficience Acquise
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VAC	vacataire
VE	Volontaire de l'Education
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégénétique

RESUME EXECUTIF

- **Situation géographique, administrative et démographique de la région**

La région de Kaolack est localisée entre 14°30 mn et 16°30 mn de longitude ouest et 13°30 mn et 14°30 mn de latitude nord. Elle s'étend sur une superficie de 5 357 km2, soit environ 2,8% du territoire national. Elle se situe ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord en constituant avec les régions de Kaffrine, Fatick et Diourbel le cœur du bassin arachidier

Le climat est de type soudano-sahélien avec des températures élevées d'avril à juillet (35°- 40°c)

Le relief est essentiellement plat avec trois types de sols : les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydromorphes et les sols halomorphes.

La végétation est très variée et comprend une savane arbustive au nord et une savane plus ou moins boisée vers le sud et le sud-est.

La faune est essentiellement composée d'animaux sauvages à poils et à plumes aquatiques et terrestres.

Le réseau hydrographique est composé du bras de mer le Saloum et des affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminiyang Bolong)

Avec le nouveau découpage, la région de Kaolack compte: 3 départements, 10 communes, 8 arrondissements et 31 communautés rurales

- **.Situation démographique**

D'après le dernier recensement général de la population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013) la région de Kaolack compte 960 875 habitants avec 50,6 % de femmes contre 49,4% d'hommes. Cette population est inégalement répartie dans l'espace : le département de Kaolack a une densité de 212 habitants/km², celui de Nioro 306 habitants/ km² et celui de Guinguinéo 61 habitants/ km². Elle est également très jeune (plus de 60%)

Les ethnies les plus représentées dans la région sont les wolofs avec plus de 60% de la population suivi du groupe halpulaar avec plus de 20%, les sérères environ 10%. Il existe en outre des ethnies minoritaires comme les bambaras, les maures, etc

- **L'Agriculture**

La région de Kaolack est essentiellement agricole, 65% de la population active s'adonnent à l'agriculture. Les cultures sont diversifiées : arachide, céréales (mil souna, sorgho, maïs, riz), niébé, fonio, sésame, pastèques et cultures maraîchères).

❖ L'Elevage

L'élevage est de type extensif au niveau de la région de Kaolack. Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volailles. La région reçoit en transhumance du bétail venant des régions et des pays limitrophes du Sénégal.

Cependant, se développent de plus en plus l'embouche bovine et ovine ainsi que l'aviculture.

❖ La Pêche

L'activité de pêche qui concerne celle continentale et maritime est pratiquée timidement dans la région. Pour ce qui est de la pêche continentale, elle est pratiquée au niveau du Baobolong, du Miniminiyang Bolong et dans la Vallée de Koutango, tandis que la pêche maritime se mène dans le bras de mer « le Saloum ».

Le volume des captures diminue d'année en année du fait de la dégradation du milieu marin. Les prises portent sur de petites espèces comme les crevettes, les ethmaloses, les tilapies, les mulets, etc.

La région s'appuie sur les autres régions pour satisfaire ses besoins en produits halieutiques.

❖ Les Ressources forestières

Les contraintes d'ordre anthropique et/ou naturel que sont: l'avancée des tannes, les feux de brousse, le phénomène de l'érosion hydrique, les défrichements clandestins à la recherche de nouvelles terres agricoles et la pauvreté ont contribué à de fortes pressions sur les ressources forestières de la région de Kaolack. Ainsi, il est observé au niveau de la région une dégradation des ressources forestières et fauniques, des sols et du cadre de vie.

L'exploitation forestière concerne principalement la récolte des produits de cueillette, la production de charbon de bois et de bois de chauffe.

❖ Le Tourisme

Le manque de façade maritime fait que le tourisme au niveau de la région n'est pas très dynamique. Sa situation de ville carrefour fait qu'on y trouve quelques réceptifs composés en majorité d'auberges.

Au niveau régional on trouve deux (2) types de tourisme :

- Le Tourisme de chasse ***:*** cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées. La région possède aussi une faune riche et variée (avifaune et grande faune).
- Le tourisme culturel et religieux ***:*** Le patrimoine historique et les manifestations culturelles et religieuses de la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

❖ L'Industrie, les Mines et l'Artisanat

L'industrie, en léthargie, occupe une part assez faible dans l'économie régionale. Elle est portée principalement par la Suneor, la COPEOL (ex Novasen) et la Nouvelle Société des Salins du Saloum.

La région dispose de ressources minières liées aux différents types de sol (latéritiques, (hydro morphes et halomorphes).

Le secteur de l'artisanat, malgré les difficultés liées au manque d'équipements, à une formation professionnelle déficiente et à une morosité du marché, reste dynamique et performant et joue un rôle important dans l'économie régionale.

❖ La Culture et les Loisirs

La culture occupe une place de plus en plus importante dans la région qui est un carrefour car étant un passage forcé pour se rendre vers les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali, de la Guinée Bissau et la Guinée Conakry. De plus, avec ses potentialités énormes, elle engendre une diversité culturelle extraordinaire favorisée par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée, les bambara du Mali, etc. Elle dispose aussi de sites et monuments qui n'envient en rien ceux des autres régions du pays.

❖ Le Transport

Le réseau routier est assez dense, il s'étend sur 1 677 km et permet à la région d'être accessible. Le développement des vélos-taxis ces dernières années joue un rôle important dans le transport urbain et intra régional. La modernisation du transport maritime et fluvial contribuerait pour beaucoup au renforcement des échanges entre la région et les régions sud du pays d'une part et certaines localités de la région de Fatick.

❖ Le Commerce

Les activités commerciales sont le poumon de l'économie régionale, c'est le secteur le plus dynamique. Le développement du commerce dans la région date de l'ère coloniale avec la commercialisation de l'arachide. La position géographique de la région lui confère une place stratégique dans les échanges car elle constitue un passage obligatoire vers les régions du Sud et du Sud Ouest mais également vers les pays tels que la Gambie, le Mali, la guinée Conakry et la Guinée Bissau.

Aujourd'hui, le commerce commence à prendre de nouvelles dimensions avec l'entrée en force des clients maliens qui viennent se ravitailler surtout en sel.

❖ L'Hydraulique urbaine et rurale

La situation hydraulique urbaine a connu une évolution au niveau régional, corrélativement à l'augmentation de la production régionale et du nombre d'abonnés. Les taux de couverture en eau dans le milieu urbain n'ont pas atteint la norme dans toutes les localités où est implanté la SDE.

Pour ce qui est de l'hydraulique rurale, elle a connu une évolution jusqu'à atteindre un taux global d'accès à l'eau potable assez satisfaisant au niveau de la région (98,41%). Cette augmentation est obtenue grâce à l'appui des partenaires à travers des projets et programmes. La qualité de l'eau, qui varie en fonction de la profondeur et du lieu de captage, est la première contrainte du sous-secteur dans la région constituant ainsi un facteur limitant pour l'alimentation en eau des populations par son impact sur la santé ainsi que pour le maraîchage.

Cependant, des actions sont entrain d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service.

❖ L'Education et la Formation

La région de Kaolack a l'avantage d'être assez bien pourvue en infrastructures éducatives. Le secteur éducatif prend en compte le préscolaire, l'élémentaire, l'éducation spéciale, l'enseignement moyen, le cycle secondaire et l'enseignement professionnel.

❖ La Santé

La région compte un (01) hôpital régional (type 2), quatre (04) districts sanitaires, quatre (04) centres de santé et soixante dix huit (78) postes de santé. Quant au secteur privé, il occupe une place non négligeable dans le dispositif sanitaire de la région avec dix (10) cabinets médicaux, sept (07) cliniques médicales, quatre (04) dispensaires privés catholiques et trente huit (38) officines privées.

En outre, la formation initiale et continue du personnel paramédical est assurée par le Centre régional de Formation en Santé (CRFS).

En dehors des postes de santé, la région est loin d'atteindre les Normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en ce qui concerne l'hôpital et les centres de santé. Cependant, la couverture moyenne en poste cache une inégale répartition au détriment du département de Nioro.

❖ L'Hygiène

L'année 2013 a été marquée par la densité des activités liées à l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) dans le Département de Kaolack. Les principales activités techniques sont orientées vers la couverture des multiples événements religieux et de masse dans la Région.

❖ L'Assistance

Les sorties de secours enregistrées dans la région en 2013 ont enregistré une baisse, comparativement à l'année précédente. Les accidentés, les malades et les personnes en danger constituent les trois (03) premières causes de sorties de secours en 2013.

❖ L'Emploi

La situation de ville carrefour et de région à vocation agricole déterminent le type d'entreprises et la nature de l'emploi dans la région de Kaolack.

Les emplois saisonniers et journaliers dans le secteur formel sont tributaires des activités essentiellement saisonnières des entreprises existantes.

Les demandes d'emplois enregistrés dans la région ont subit une tendance baissière sur la période 2005-2013 du fait de l'insuffisance des offres d'emploi et le manque de lisibilité du marché du travail.

L'emploi informel, enregistré principalement dans le commerce et les activités des conducteurs de vélos-taxis, apparaît comme un palliatif au déficit d'emploi formel.

❖ Le Sport

Le sport est pratiqué globalement un peu partout dans la région par une population relativement jeune qui représente près des 60% de la population régionale.

La région produit certes des talents dans beaucoup de disciplines. Leur nombre pouvaient être beaucoup plus important si la région était bien pourvue en infrastructures de qualité.

❖ La Jeunesse

On note un grand déficit en infrastructures socio-éducatives dans la région et leur état de délabrement n'offre plus à la jeunesse de la région de Kaolack un cadre attractif pour la satisfaction de ses besoins en développement d'activités socio-éducatives.

❖ L'Urbanisme et l'Habitat

La région de Kaolack se trouve être un carrefour par rapport à sa position géographique. Kaolack, la capitale régionale, joue un rôle important avec un développement exponentiel d'activités liées à sa position de carrefour. Ce qui entraine en même temps un véritable boom démographique.

Le foncier, devenu une denrée rare, entraine du coup un intérêt particulier des populations vers ses environs.

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION

Cette partie tente de présenter de manière sommaire la région de Kaolack du point de vue de sa situation géographique et administrative ainsi que de ses caractéristiques physiques et socio-économiques.

I. Situation géographique

La région de Kaolack est localisée entre 14°30 mn et 16°30 mn de longitude ouest et 13°30 mn et 14°30 mn de latitude nord. Avant 2008, son territoire s'étendait sur une superficie de 16 010 km^2, soit 14% du territoire national. Avec le nouveau découpage administratif survenu en 2008, la nouvelle région de Kaolack ne couvre plus qu'environ 5 357 km2 (source : DTGC), soit environ 2,8% du territoire national. Elle se situe ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord en constituant avec les régions de Kaffrine, Fatick et Diourbel le cœur du bassin arachidier. Cette position géographique lui confère des conditions climatiques assez favorables permettant une variété des écosystèmes naturels.

La région de Kaolack est limitée :

- Au nord et à l'ouest par la région de Fatick ;
- Au sud par la République de Gambie ;
- Au nord-est par la région de Diourbel ;
- A l'est par la région de Kaffrine.

II. Caractéristiques météorologiques

Le climat de la région de Kaolack est de type soudano-sahélien, marqué par des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre (04) mois (de Juillet à Octobre).

a. La température

La région de Kaolack, réputée être une zone où la canicule est rudement ressentie, n'a pas rompu à la tradition en affichant une température maximale moyenne de 37,0° en 2013 contre 36,3° en 2012 soit une élévation de 0,7° représentant une variation de 1,93%.

Toutefois, au regard des Températures moyennes enregistrées selon le mois à la station régionale de la météorologie de Kaolack en 2011, 2012 et 2013, on note qu'il y a des pointes de chaleur aux mois de mars et mai variant entre 39,3° et 42,2°.

Graphique 1 : Niveaux et tendance de la température moyenne annuelle de la région de Kaolack de 2004 à 2013

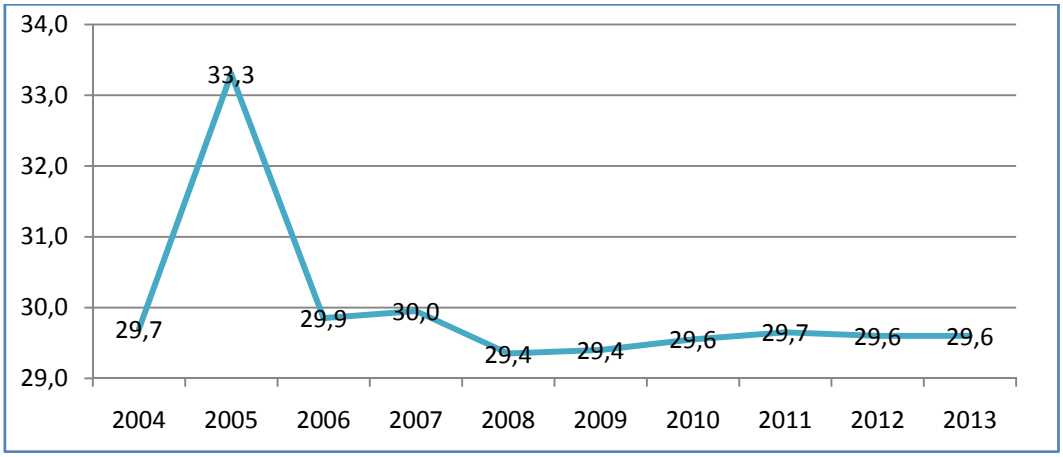

Source : Station Météo-Kaolack

b. Les vents

La région de Kaolack est balayée par l'harmattan, vent chaud et sec venant de l'Est et la mousson qui est un vent porteur de pluie. La direction Ouest a été empruntée par les vents dès le mois de mai en 2012 et celui d'avril en 2013, alors que jusqu'à 2011, la direction constante des vents qui était orientée vers le secteur Ouest se déroulait de juin à octobre.

En 2013, comme dans le passé, la direction des vents du secteur Nord se porte sur le premier trimestre et le dernier bimestre.

c. L'humidité

La quantité d'eau que contient une masse d'air est appelée l'humidité. Selon les normes, le taux d'humidité est normal s'il est compris entre 80% et 100%. Il est déficitaire s'il est inférieur à 80% et excédentaire s'il est supérieur à 120%. Dans la région, les taux d'humidité les plus élevés observés au cours de l'année 2013 sont enregistrés en hivernage c'est-à-dire les mois de juin à octobre avec des taux variant de 65% à 83,5%. Au regard des normes établies, cette année encore, seuls les mois d'août et de septembre avec respectivement 83,5% et 82,5% ont enregistré une humidité normale.

d. L'évaporation

En 2013, l'évaporation journalière moyenne avait atteint son maximum de 08 mm durant les mois de février et mars, tandis qu'en 2012 et 2011 ce niveau maximal était de 10 mm durant le mois de février. Comme, par le passé, elle a généralement tendance à baisser jusqu'à atteindre 01 mm au mois d'août 2013 qui a été le mois le plus pluvieux avec ses 365,5mm en 20 jours sur un cumul annuel d'environ 828 mm. Le soleil est l'une des richesses de la région de Kaolack pour le tourisme et les énergies nouvelles et renouvelables

e. L'insolation

L'insolation ou le nombre d'heures de soleil se situe en 2013 entre un minima très rare de 05 heures /jour durant le mois de novembre et ceux d'août et de septembre où les nuages et la pluie sont fortement présents et 10 heures/jour durant les mois de mars et d'avril.

III. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles

Le relief de la région est essentiellement plat avec trois types de sols : les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydromorphes et les sols halomorphes.

La végétation est très variée et comprend une savane arbustive au nord et une savane plus ou moins boisée vers le sud et le sud-est.

La faune est essentiellement composée d'animaux sauvages à poils et à plumes aquatiques et terrestres.

Le réseau hydrographique est composé du bras de mer le Saloum et des affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminiyang Bolong).

La zone éco – géographique de la région peut être divisée en deux sous zones :

- La sous zone du vieux bassin arachidier qui couvre les ¾ du département de Kaolack. Il abrite plus des 2/3 de la population régionale et les 5 forêts classées sur les 9 que compte la région. C'est une zone où la culture de l'arachide est dominante. Cependant, l'avancée de la langue salée a beaucoup contribué à la destruction du couvert végétal et à la pauvreté des sols. Il faut signaler l'existence d'une grande cuvette au cœur du vieux bassin qui subit chaque année des inondations.
- La sous zone de polyculture qui regroupe le département de Nioro et les parties méridionales du département de Kaolack. Elle abrite 4 forêts classées. Plusieurs variétés y sont cultivées, c'est aussi une zone de pâturage.

IV. Organisation administrative

La loi n°2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi n° 72-02 du 1 février 1972 portant création de la région, divise Kaolack en deux entités autonomes : la région de Kaolack et celle de Kaffrine.

En outre, en 2010 et en 2011, la région a connu de nouveaux découpages portant création de nouvelles collectivités locales selon les décrets ci-après :

- N° 2011 429 du 29 mars 2011 portant création de la commune de Fass ;
- N° 2011 431 du 29 mars 2011 portant création des communautés rurales de Panel et de Dara Mboss ;
- N° 2010-1542 du 29 novembre 2010 portant création des communautés rurales de Paoskoto, Dabali, et Darou Salam ;
- N°2010-1543 du 29 Novembre 2010 portant création de la commune de Sibassor ;

- N°2011-1638 du 28 Septembre 2011 portant création des arrondissements de Bambilor, Ngothie et Ndiob

Ainsi, la région de Kaolack compte:

- 3 départements
- 10 communes
- 8 arrondissements
- 31 communautés rurales

Tableau 1 : Organisation administrative de la région de Kaolack

Départements	Communes	Arrondissements	Communautés rurales
Guinguinéo	Guinguinéo Fass MBoss	Mbadakhoune	Khelcom-Birane
			Mbadakhoune
			Ndiago
			Ngathie Naoudé
		Nguélou	Gagnick
			Panel
			Darou Mboss
			Nguélou
			Ourour
Kaolack	Kaolack Kahone Ndoffane Sibassor Gandiaye	Koumbal	KeurBaka
			Latmingué
			Thiaré
		Ndiédieng	Keursocé
			Ndiaffate
			Ndiédieng
		Ngothie	Ndiébel
			Thiomby
			Dya
Nioro	Nioro Keur Madiébel	Médina Sabakh	Kaymor
			Médina Sabakh
			Ngayene
		Paoskoto	GaintheKaye
			Paoskoto
			Darou salam
			Dabali
			Porokhane
			Taïba Niassène
		Wack Ngouna	Keur Maba Diakhou
			Keur Mandongo
			Ndramé Escale
			Wack Ngouna

V. Caractéristiques sociodémographiques

La population de la région de Kaolack est de 960 875 habitants en 2013 (ANSD/RGPHAE 2013). Elle est ainsi la quatrième région la plus peuplée du pays après celles de Dakar, Thiès et Diourbel. Elle a aussi l'une des plus fortes concentrations humaines avec une densité moyenne de 179 habitants/km². La répartition spatiale de la population n'est pas uniforme : le département de Kaolack a une densité de 212 habitants/km², le département de Nioro compte 306 habitants/ km² et celui de Guinguinéo 61 habitants/ km².

Les femmes représentent 50,6 % de la population totale en 2013 contre 49,4% pour les hommes.

La structure de la population régionale révèle un caractère très jeune (plus de 60%)

Les ethnies les plus représentées dans la région sont les wolofs avec plus de 60% de la population suivi du groupe halpulaar avec plus de 20%, les sérères environ 10%. Il existe en outre des ethnies minoritaires comme les bambaras, les maures, etc.

La principale religion pratiquée dans la région est l'islam avec plus de 95% de la population, suivi du christianisme qui regroupe 4% et l'animisme 1%.

C'est une population essentiellement rurale avec 64,5% de la population totale de la région ; ce qui explique l'importance du secteur primaire, particulièrement de l'agriculture.

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

Introduction

Ce chapitre présente les indicateurs issus des résultats définitifs du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013) sur les caractéristiques d'ensemble et sur la structure par âge et sexe de la région.

I.1 Les caractéristiques d'ensemble

La population de la région de Kaolack issue des résultats définitifs du RGPHAE en 2013 est de **960 875** habitants, les femmes y sont légèrement majoritaires avec 50,6 %. La région est la quatrième la plus peuplée du pays après celles de Dakar, Thiès et Diourbel.

Cependant, il faut noter que la population de la région est inégalement répartie. En effet, le département de Kaolack, abritant la capitale régionale, est le plus peuplé (50,8% de la population) suivi du département de Nioro (37,1%) et de celui Guinguinéo (12,1%).

L'autre fait marquant est que la population est essentiellement rurale avec 64,5% de la population régionale contre 35,5 % en milieu urbain.

Tableau 2 : Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2013

Localités	Effectif	%
Département Guinguinéo	**115 183**	**12**
Urbaine Guinguinéo	24 638	21
Rurale Guinguinéo	90 545	79
Département Kaolack	**488 765**	**51**
Urbaine Kaolack	282 796	58
Rurale Kaolack	205 969	42
Département Nioro	**356 927**	**37**
Urbaine Nioro	31 326	9
Rurale Nioro	325 601	91
Région	**960 875**	**100**
Urbaine Région	338 760	35
Rurale Région	622 115	65

Source : ANSD/RGPHAE_2013

I.2 La densité de la population

La densité de la région de Kaolack est estimée à 179 habitants /km2. Le département de Kaolack connaît la plus forte concentration en termes de population avec une densité de 217 habitants/km2. Il est suivi du département de Nioro avec une densité de 130 habitants/km² et celui de Guinguinéo qui possède la plus faible densité (92 hts/ km²).

Tableau 3: Répartition de la population selon la densité et le département en 2013

Département	Superficie	Population	Densité
Guinguinéo	1 166	115 183	99
Kaolack	1 889	488 765	259
Nioro	2 302	356 927	155
Région	**5 357**	**960 875**	179

Source : ANSD/RGPHAE_2013

I.3 La structure par âge et sexe *

I.3.1 La structure par sexe

Selon les résultats définitifs du RGPHAE, il y a une quasi égalité entre l'effectif des hommes et celui des femmes avec une légère prédominance des femmes. En effet, le rapport global de masculinité s'élève à 97,5 hommes pour 100 femmes. En termes de pourcentage, il y a 50,6% de femmes contre 49,4% d'hommes. En 2002, le rapport de masculinité était de 96,9 hommes pour 100 femmes, soit 51,2 % de femmes contre 48,5% d'hommes dans la région de Kaolack. Le paradoxe c'est la prédominance des hommes dans le département de Guinguinéo avec 50,3% contre 49,7% pour les femmes. En ce qui concerne les autres départements, la tendance est identique avec le niveau régional.

Tableau 3 : Répartition de la population de la région de Kaolack par sexe selon le département en 2013

Département	Homme	Femme	% Femme
Guinguinéo	57 962	57 221	49,7
Kaolack	240 298	248 467	50,8
Nioro	176 144	180 783	50,6
Région	474 404	486 471	50,6

Source : ANSD/RGPHAE_2013

I.3.2 La structure par âge

A l'image de la population du Sénégal, celle de la région se caractérise par sa grande jeunesse : la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans (17 ans chez les hommes contre 19 ans chez les femmes). En outre, les moins de 20 ans représentent 57%. Les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 46% de la population globale. La proportion est plus importante chez les garçons (49%) que chez les filles (44%). Par ailleurs, 3,3% de la population a 65 ans et plus. C'est dire que le coefficient de dépendance démographique est élevé. Il correspond à 98 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans). La population électorale, celle âgée de 18 ans et plus est de 51,4%. Elle est plus importante chez les femmes (53,0%) que chez les hommes (49,7%).

Toutefois, en considérant les grands groupes d'âges, on observe un avantage numérique des hommes sur les femmes aux âges jeunes, moins de 15 ans, avec 108 garçons pour 100 filles. Pour les tranches d'âges 15-64 ans et 65 ans ou plus, la tendance s'inverse en faveur des femmes avec respectivement 89 et 85 hommes pour 100 femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par une migration différentielle en faveur des hommes pour la tranche d'âge 15-64 ans. Au-delà de 65 ans, cela pourrait s'expliquer par une espérance de vie plus longue chez les femmes.

Tableau 5 : Répartition de la population régionale par sexe selon le groupe d'âges en 2013

Tranche d'Ages	Homme	Femme	Total	% femme
0 à 4 ans	78 995	75 915	154 910	49
5 à 9 ans	82 964	74 823	157 788	47,4
10 à 14ans	68 472	61 153	129 625	47,2
15 à 19 ans	54 261	52 388	106 649	49,1
20 à 24 ans	37 324	41 009	78 333	52,4
25 à 29 ans	29 392	37 851	67 243	56,3
30 à 34 ans	25 417	29 696	55 113	53,9
35 à 39 ans	21 086	24 862	45 948	54,1
40 à 44 ans	17 409	21 285	38 694	55
45 à 49 ans	12 983	15 441	28 424	54,3
50 à 54 ans	13 038	15 195	28 232	53,8
55 à 59 ans	9 938	9 951	19 889	50
60 à 64 ans	8 346	9 594	17 940	53,5
65 à 69 ans	4 856	5 275	10 131	52,1
70 à 74 ans	4 512	5 770	10 282	56,1
75 à 79 ans	2 483	2 651	5 133	51,6
80 et +	2 928	3 613	6 541	55,2
Total	474 404	486 471	960 875	50,6

Source : ANSD/RGPHAE_2013

I.4 Pyramide des âges

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile.

On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans le groupe des moins de 20 ans. Cette tendance va se renverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-24 ans.

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack en 2013

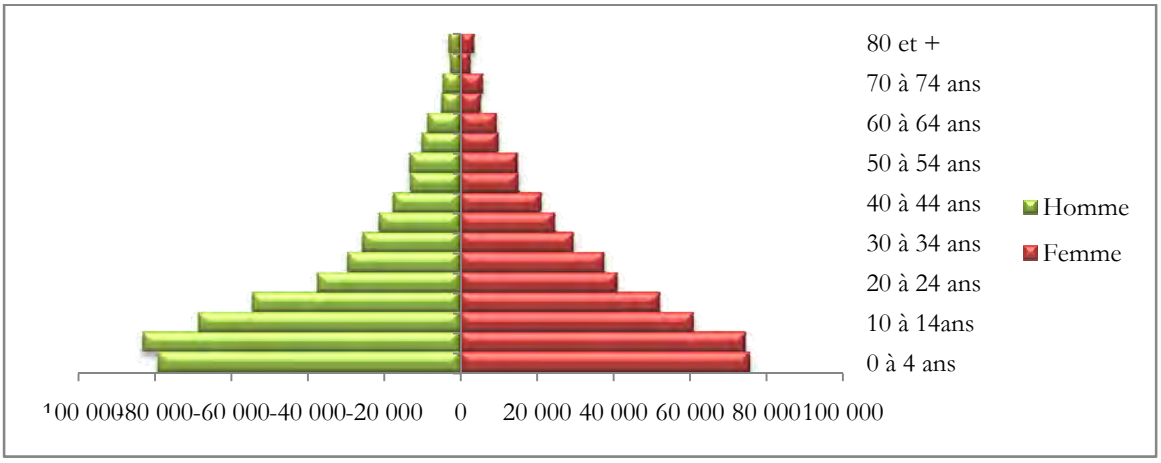

Source : ANSD/RGPHAE_2013

I.5 Autres indicateurs sociodémographiques

Dans cette présente édition, certains indicateurs, issus de l'EDS-MICS 2010/2011 ont été présentés pour faire apparaitre la situation de la fécondité, de la mortalité infantile et juvénile, de la prévalence du VIH/sida et du niveau de l'alphabétisation. Ces indicateurs sont le plus souvent comparés avec ceux du niveau national. A ce titre, des écarts assez importants sont observés tant au niveau de la mortalité infantile que celle juvénile. En effet, le Taux de mortalité infantile (0-1 an) est de 56‰ contre 47‰ pour le niveau national. L'écart est encore plus important en ce qui concerne la mortalité juvénile avec 44‰ contre 26‰.

Il faut noter par ailleurs que ces indicateurs sont actualisés dans les EDS-continue 2012/2013 et 2013/2014 mais ne sont pas désagrégés jusqu'au niveau régional.

Tableau 6 : Quelques indicateurs sociodémographiques

Indicateurs	Kaolack	Sénégal
Population totale régionale (ANSD/RGPHAE 2013)	960 875	13 508 715
Population masculine régionale (ANSD/RGPHAE 2013)	474 404	6 735 417
Population féminine régionale (ANSD/RGPHAE 2013)	486 471	6 773 291
Superficie (km2)	5 357	196 712
Taux d'urbanisation en % (ANSD/RGPHAE 2013)	35,5	45,2
Taux d'accroissement naturel en % (ANSD/RGPHAE 2013)	2,9	2,5
Densité (Nombre d'habitants / km2) (ANSD/RGPHAE 2013)	179	65
Age médian au 1er rapport sexuel (femmes de 20-49 ans) (EDS-MICS, 2010/11)	17,8	18,7
Age médian au 1er rapport sexuel (hommes de 25-59 ans) (EDS-MICS, 2010/11)	22,5	20,9
Age médian à la 1ère union (femmes de 20-49 ans) (EDS-MICS, 2010/11)	18,7	19,6
Age médian à la 1ère union (hommes de 30-59 ans) (EDS-MICS, 2010/11)	26,3	28,1
Adolescentes mères (15-19 ans) en % (EDS-MICS, 2010/11)	25,5	18,9
Nombre moyen d'enfants par femme (EDS-MICS, 2010/11)	6	5
Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰ (EDS-MICS, 2010/11)	56	47
Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰ (EDS-MICS, 2010/11)	44	26
Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰ (EDS-MICS, 2010/11)	98	72
Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS-MICS, 2010/11)	1,1	0,7
Taux d'analphabétisme en %	33,8	40,9
Taux d'analphabétisme des hommes en %	36,9	31,7
Taux d'analphabétisme des femmes en %	56,3	49,7

Source : ANSD/RGPHAE_2013

Conclusion

Dans les précédentes éditions, la situation démographique de chaque collectivité locale était présentée sous forme de projection. Cette année, les données qui sont présentées sont réelles, parce qu'issues du dernier recensement (RGPHAE2013). Dans les prochaines éditions, ce gap sera comblé avec la publication du répertoire des villages.

CHAPITRE 2 : AGRICULTURE

Introduction

Au Sénégal, l'agriculture demeure l'une des principales activités économiques surtout en milieu rural. En effet, elle occupe plus de 65% de la population active sénégalaise. Cet état des faits est consolidé par le RGPHAE 2013, qui fait remarquer que sur les 77 629 ménages que compte la région, les 58 131 pratiquent l'agriculture. Son développement s'oppose cependant à plusieurs problèmes d'ordres structurels et conjoncturels. L'Etat a entrepris, depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basées sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés. En 2008, l'Etat du Sénégal avait mis en place la Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). Celle-ci s'était fixée comme objectif d'assurer une sécurité alimentaire par la relance de la production agricole. Cette volonté politique s'est manifestée par l'adoption en 2010 du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Le Plan Sénégal Emergent (PSE), élaboré en 2013, accorde une importance particulière à l'agriculture. Ceci se justifie par la mise en place du Programme de relance et d'accélération de la cadence dans l'agriculture (PRACAS).

Par ailleurs, des programmes à vocation de lutter contre la pauvreté sont venus en appointe de l'agriculture locale. Il s'agit du Programme d'Assistance à la Filière Agricole (PAFA), The Cooperative League of the United States of America (CLUSA), la Plateforme Multifonctionnelle, le Programme Intégré de Développement Economique et Social (PIDES), entre autres.

Le présent chapitre va faire l'état :

- de la préparation de la campagne 2013/2014;
- du déroulement de la campagne de production agricole;
- de la commercialisation de l'arachide.
- de la pluviométrie

II.1 La préparation de la campagne 2013/2014

La mise en place, par le gouverneur de la région, les préfets et les sous-préfets, d' un comité régional de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants, du matériel agricole et de la commercialisation pour la campagne agricole, des comités départementaux et des comités locaux au niveau des arrondissements permettra de garantir le bon déroulement de la campagne agricole. Ces commissions suivent et coordonnent la réception et la cession des intrants et du matériel agricole, veillent sur leur sécurité et leur qualité et rendent compte chaque semaine au Ministre de l'Agriculture de l'état d'avancement des opérations. C'est à ce titre qu'il a été mis à la disposition du milieu rural des semences et des fertilisants pour la campagne agricole 2013/2014.

II.1.1 La mise en place des semences

L'Etat, grâce à sa politique de subvention, a rendu possible l'accès aux semences dont la distribution a été bien assurée par les comités mis en place. Ces comités ont vendu aux paysans 8 912,05 tonnes d'arachide en coque et 575,047 tonnes de céréales. Plus de 49% des semences d'arachide ont été achetées dans le département de Nioro ainsi que 52% de celles des céréales.

Tableau 7 : Situation des semences de la campagne 2013/2014

Spéculation		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Région
Arachide (T)	Prévu	1 756,0	3 230,0	5 113,0	**10 099,0**
	Reçu	1 756,0	3 222,9	5 144,8	**10 123,7**
	Vendu	1 127,0	2 666,0	5 119,1	**8 912,1**
Maïs local(T)	Prévu	40,0	90,0	194,0	**324,0**
	Reçu	40,0	83,0	194,0	**317,0**
	Vendu	36,9	80,0	194,0	**310,9**
Maïs Hybride(T)	Prévu	0,0	30,0	100,0	**130,0**
	Reçu	0,0	18,0	102,0	**120,0**
	Vendu	0,0	0,9	33,2	**34,1**
Sorgho local	Prév	13,0	17,0	22,0	**52,0**
	Reçu	12,9	6,0	22,0	**40,9**
	Vendu	10,6	5,0	22,0	**37,6**
Sorgho hybride (T)	Prév	4,2	14,2	0,0	**18,4**
	Reçu	4,2	14,2	0,0	**18,4**
	Vendu	0,2	4,2	0,0	**4,4**
Riz(T)	Prév	3,0	9,0	18,0	**30,0**
	Reçu	3,0	9,0	18,0	**30,0**
	Vendu	0,4	2,7	3,8	**7,0**
Niébé(T)	Prév	90,0	70,0	70,0	**230,0**
	Reçu	90,0	70,0	70,0	**230,0**
	Vend	68,0	43,1	70,0	**181,0**
Sésame(T)	Prév	3,0	3,0	1,0	**7,0**
	Reçu	0,0	0,0	0,0	**0,0**
	Vendu	0,0	0,0	0,0	**0**

Source: DRDR Kaolack

Par ailleurs, la région doit prévoir pour chaque variété de culture une quantité équivalente de semence pour la campagne (T-1). C'est ce que illustre le tableau n°13 qui montre qu'il a été prévu 6488 T d'arachide, 1067 T de mil, 3164 T de mais entre autres pour la campagne 2013/2014,

Tableau 8 : Programme de multiplication de semences 2012-2013

Espèces	Superficie déclarée (ha)	Superficie réelle (ha)	Poids homologué(T)
Arachide	7 863	5 757	6 488
Mil	1 434	1 067	1 067
Niébé	136	105	53
Maïs	2 807	2 248	3 164
Sorgho	190	136	136
Sésame	3	3	1
Riz	2	1	0
Bissap	1	-	-
Total	12 436	9 316	10 909

Source : DRDR Kaolack

II.1.2 La mise en place des fertilisants

Les fertilisants permettent entre autres d'améliorer la structure du sol, d'augmenter la capacité du complexe argilo-humique et de stocker les éléments nutritifs. La distribution des fertilisants obéit aux mêmes règles que celle des céréales.

Ces fertilisants aident les sols à retrouver leur fertilité d'antan, favorable à un meilleur rendement de la production agricole. Les types d'engrais sélectionnés pour la campagne 2013/2014 sont : « 6.20.10 », « 15.10.10 », « 15.15.15 » et « Urée ».

Tableau 9 : Situation de fertilisants distribués de la campagne 2013/2014

Fertilisant		Nioro	Kaolack	Guinguinéo	Région
6.20.10 (T)	Prév	**1 870,0**	**1 350,0**	**660,3**	3 880,3
	Reçu	**1 830,0**	1 390,0	639,7	**3 859,5**
	Vend	**1 830,0**	1 376,0	573,9	**3 780,3**
15.10.10 (T)	Prév	**880,0**	790,0	280,0	**1 950,0**
	Reçu	**870,5**	720,0	259,3	**1 849,8**
	Vendu	**870,5**	457,0	237,2	**1 565,1**
15.15.15 (T)	Prév	**1 660,0**	320,0	40,0	**2 020,0**
	Reçu	**1 572,0**	320,0	40,0	**1 932,0**
	Vend	**1 503,2**	320,0	40,0	**1 863,2**
Urée(T)	Prévu	**1 904,0**	560,0	420,0	**2 884,0**
	Reçu	**1 893,8**	558,0	395,0	**2 846,6**
	Vend	**1 789,0**	204,0	188,1	**2180,65**

Source: DRDR Kaolack

Il est remarqué que pour la totalité des engrais les quantités données en prévision dépassent celles effectivement reçues. Il s'ajoute à cela le fait que la totalité des semences reçues n'ont pas pu être écoulées.

II.2 Le déroulement de la campagne agricole 2013/2014

Les cultures céréalières dans la région de Kaolack concernent essentiellement le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Les productions de mil et de maïs sont plus importantes dans le département de Nioro. Ainsi, le département de Nioro est le principal producteur de la région pour ces céréales. En effet, sur une superficie totale de 104 406 ha et de 26 433 ha consacrée respectivement à la culture du mil et du maïs dans la région, Nioro occupe 43% des surfaces consacrées à la culture du mil et 72% des surfaces cultivées pour le maïs avec un rendement nettement plus important que pour les deux autres départements de la région (1018 kg/ha contre 1004 kg/ha pour Guinguinéo et 782 kg/ha pour Kaolack).

Cependant, il est noté que la culture du riz n'est présente que dans les départements de Kaolack et Nioro. En effet, la culture du riz est totalement absente du département de Guinguinéo.

Concernant la culture du sorgho, c'est le département de Nioro qui est en tête fournissant près de neuf dixième de la production de la région suivi du département de Kaolack et de Guinguinéo**.**

Tableau 10 : Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2013/2014

Spéculation		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Région
Mil	Sup (ha)	19 535	39 636	45 235	**104 406**
	Rdt (Kg/ha)	1 004	782	1 018	**926**
	Prod(T)	19 613	30 995	46 049	**96 658**
Sorgho	Sup (ha)	119	2 653	1 017	**3 789**
	Rdt (Kg/ha)	860	728	1 500	**939**
	Prod(T)	102	1 931	1 526	**3 559**
MaÏs	Sup (ha)	955	6 564	18 914	**26 433**
	Rdt(Kg/ha)	309	773	2 620	**2 078**
	Prod(T)	295	5 074	49 555	**54 924**
Riz	Sup (ha)	0	250	442	**692**
	Rdt (Kg/ha)	0	2 500	2 000	**2 181**
	Prod(T)	0	625	884	**1 509**

Source: DRDR Kaolack/DSDIA/DAPS

Au niveau des cultures industrielles, le département de Nioro s'est distingué en produisant plus de la moitié (56%) de la production arachidière régionale, la totalité de celle du coton et plus du tiers de celle du manioc (36%). Le département de Nioro a aussi produit la totalité de la production de tomates (4 180 t) de la région de Kaolack.

Le département de Guinguinéo est le premier producteur de manioc de la région avec 64% de la production régionale.

Le département de Kaolack s'est plus spécialisé dans les productions de pastèque et d'aubergine. En effet, il est le premier producteur de pastèques et d'aubergines de la région avec respectivement 85% et 96% de la production régionale.

Tableau 11 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes selon le département en 2013/2014

Spéculation		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Région
Arachide huilerie	Sup (ha)	20 439	40 580	61 226	**122 245**
	Rdt (Kg/ha)	651	779	932	**834**
	Prod(T)	13 306	31 612	57 063	**101 980**
Coton	Sup (ha)	-	-	109	**109**
	Rdt (Kg/ha)	-	-	640	**640**
	Prod(T)	-	-	70	**70**
Manioc	Sup (ha)	180	-	33	**213**
	Rdt (Kg/ha)	7 493	-	22 500	**9 818**
	Prod(T)	1 349	-	743	**2 091**
Pastèque	Sup (ha)	238	1 385	139	**1 762**
	Rdt (Kg/ha)	9 600	20 000	20 000	**18 595**
	Prod(T)	2 285	27 700	2 780	**32 765**
Aubergine	Sup (ha)	-	1 581	58	**1 639**
	Rdt (Kg/ha)	-	15 000	15 000	**15 000**
	Prod(T)	-	23 715	870	**24 585**
Tomate	Sup (ha)	-	-	54	**54**
	Rdt (Kg/ha)	-	-	14 000	**14 000**
	Prod(T)	-	-	756	**756**
Bissap	Sup (ha)	19	84	-	**103**
	Rdt (Kg/ha)	600	500	-	**518**
	Prod(T)	11	42	-	**53**

Source: DRDR Kaolack/DSDIA/DAPS

L'analyse du tableau 17 montre qu'au niveau de la région de Kaolack, les départements de Nioro et de Guinguinéo sont les seuls à couvrir leurs besoins en céréales au courant de la campagne 2012/2013 avec respectivement 18 mois et 11 mois d'autonomie. Le département de Kaolack par contre n'a que 4 mois d'autonomie durant cette campagne.

Tableau 12 : Disponibilité céréalière par département en 2013/2014

Désignation	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Mil(T)	19 613	30 995	46 049	**96 658**
Sorgho (T)	102	1 931	1 526	**3 559**
Maïs (T)	295	5 074	49 555	**54 924**
Riz (T)		625	884	**1 509**
Population	115 183	488 765	356 927	**960 875**
Besoins (T)	20 499	86 288	63 109	**169 896**
Taux couverture en céréales %	96	43	152	**90**
Autonomie (Mois)	11	4	18	**10**

Source : DRDR Kaolack

II.3 La commercialisation de l'arachide 2013/2014

Le tableau ci-dessous donne la situation des stocks de graines d'arachide réceptionnées au niveau de la région de Kaolack pour la commercialisation de l'année 2013.Cela montre que la NOVASEN est la principale cliente de la région car elle a acheté plus de 52% de la production vendue d'arachade. Au détriment de sa seule concurrente : la SUNEOR.

Tableau 13 : Cumul des stocks de graines d'arachide

Désignation	Suneor	Novasen	Total
Net départ	20 663,2	22 722,4	43 385,6
Net arrivé	19 815,1	22 422,6	42 237,7
Abattement	147,5	1 299,7	1 447,2
Net Crédité	19 667,6	21 122,9	40 790,5

Source : DRDR Kaolack

II.4 Pluviométrie

Les données sur la pluviométrie sont obtenues grâce aux installations de la Station Météorologique et celles de la DRDR disséminées à travers différentes localités de la région et qui pouvaient renseigner de manière assez exhaustive sur les niveaux de pluviométrie à travers les différentes localités. .

La pluviométrie a connu globalement une baisse au moment de la campagne 2013/2014. En effet, à l'exception de la zone de Nguélou qui est dans le département de Guinguinéo, toutes les autres zones ont vu leur niveau de pluviométrie baisser

Cependant, il faut noter que certaines zones sont plus arrosées que les autres. Ce sont les cas de Ndiebel, Thiaré et Keur Socé qui sont toutes localisées dans le département de Kaolack avec respectivement des hauteurs de pluies de 1073.9mm,

999.2 mm et 966.8 mm. D'ailleurs de tous les temps, la zone du Ndiebel est la plus pluvieuse par saison. Par contre, les zones d'Ourour (département de Guiguinéo) et de Paoskoto (département de Nioro) sont les moins pluvieuses avec respectivement 609.4mm et 634 mm.

Tableau 14 : Evolution de la pluviométrie des années 2013/2014

Stations	Cumul 2013-2014		Cumul 2012-2013		Ecarts	
	H(mm)	Nj	H (mm)	Nj	H (mm)	Nj
Département de Kaolack						
Kaolack DRDR	725,1	39	788,8	50	-63,7	-11
Kaolack Météo	804,2	56	866,9	68	-62,7	-12
Gandiaye	766,3	46	592,4	57	173,9	-11
Ndoffane	748,6	46	968,6	60	-220	-14
NDiédieng	915,8	36	719,9	57	195,9	-21
Ndiaffate	808,6	49	918,5	55	-109,9	-6
Latmingué	599,3	40	777,9	50	-178,6	-10
Keur Socé	966,8	43	810,6	51	156,2	-8
Thiaré	999,2	44	1 062,1	55	-62,9	-11
Ndiébel	1 073,9	36	1 210,7	42	-136,8	-6
Département de Guinguinéo						
Guinguinéo	959,1	39	980	55	-20,9	-16
Nguélou	765,1	39	694,1	35	71	4
Mboss	797,9	41	702,6	56	95,3	-15
Ourour	609,4	36	1 045,3	49	-435,9	-13
Gagnick	705	36	1 119,6	54	-414,6	-18
Ngathie	795,4	40	821	54	-25,6	-14
Département de Nioro du Rip						
Nioro Météo	763,8	55	899,4	64	-135,6	-9
Nioro SDDR	663,6	46	892,7	55	-229,1	-9
Médina Sabakh	785,3	48	1 339,4	56	-554,1	-8
Paoscoto	634	47	741,1	65	-107,1	-18
Wack Ngouna	865,5	45	908,4	56	-42,9	-11
Prokhane	771,6	48	1019	59	-247,4	-11
Keur Maniables	776	39	894,1	50	-118,1	-11
Taïba Niassène	844,9	53	1139	65	-294,1	-12
Kaymor	855,3	37	977,7	57	-122,4	-20
Saboya	859	47	1 045,5	57	-186,5	-10

Source : DRDR Kaolack

Conclusion

Le dispositif institutionnel mis en place par l'administration centrale dans ses différentes instances ont permis un bon déroulement de la campagne agricole 2013/2014.

Cependant, il y a des insuffisances au niveau de la qualité des semences distribuées qui ne sont pas souvent de la bonne qualité. En effet, une part très importante des semences n'est pas certifiée.

Les cultures sont dominées par les céréales qui couvrent près de 52% des superficies cultivées et l'arachide (principale source de revenus monétaires des producteurs) qui se situe à 46% des superficies cultivées. Malheureusement, elles sont assujetties aux

aléas climatiques qui font qu'une mauvaise saison constitue une catastrophe pour le monde rural, faute d'une alternative culturale. A ce titre, la région doit pouvoir trouver une solution dans le développement du maraichage qui est certes limité en raison de la qualité de la ressource en eau, mais de bonnes perspectives sont offertes à elle, surtout dans le département de Nioro. En effet, le Baobolong, affluent de la Gambie et ses dérivés ont configuré dans la partie sud du département de Nioro un bassin versant de 173,3 km2 constitué de vallées à vocations multiples : maraîchage, arboriculture, riziculture, productions halieutiques

CHAPITRE 3 : ELEVAGE

Introduction

En 2013, dans un contexte d'accélération de la cadence des réalisations gouvernementales, le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) a pour- suivi les correctifs et ruptures estimés nécessaires pour une mise en œuvre plus efficace des actions de développement du secteur, en vue de résultats plus tangibles. Dans cet esprit, il convient de rappeler que les actions du MEPA s'inscrivent toujours dans une démarche de gestion axée sur les résultats et s'inscrivent dans un Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDS-MT), dont l'élaboration se fonde sur les orientations stratégiques de développement du secteur définies dans la Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES).

A ce titre, différentes activités relevant de domaines variés ont été menées : lutte contre les maladies animales, renforcement de l'équipement des services de l'élevage en moyens de fonctionnement, prévention et lutte contre le vol de bétail, préparation de la fête de Tabaski, organisation de travaux de réflexion etc.

Au niveau de la région de Kaolack, en phase avec la politique menée par le MEPA dans un contexte ou l'élevage est de type extensif, certaines activités y sont développées.

Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volaille. La région reçoit en transhumance du bétail venant des régions et pays limitrophes.

La pratique de l'embouche bovine, ovine, et l'aviculture sont devenues des activités très florissantes en milieu urbain comme en en milieu rural. Elles génèrent des emplois et améliorent les revenus des populations.

L'importance des activités liées à l'élevage varie suivant un zonage du Nord au Sud :

- une zone Nord agro-sylvopastorale avec des troupeaux importants,
- une zone Centre où l'élevage est peu développé,
- une zone Sud où l'espace pastoral exigu constitue la principale contrainte. La taille des troupeaux est très faible.

Ce chapitre tentera de faire le point sur les effectifs du cheptel, les productions de viande, de lait ainsi que de peaux et cuirs et enfin du mouvement du bétail.

III.1 L'effectif du Cheptel

En 2013, l'effectif du cheptel tourne autour de 4 467 355 têtes selon l'estimation de l'inspection régionale des services vétérinaires de Kaolack contre 4 061 195 têtes en 2012 soit une augmentation en valeur absolue de 406 160 têtes. L'effectif du cheptel est dominé par les volailles qui représentent plus de la moitié (55%) suivies des ovins avec 20% et les autres espèces se partagent les 25% restant.

Tableau 15 : Répartition de l'effectif du cheptel de la région de 2009 à 2013

Espèces	Effectifs/Quantités				
	2009	2010	2011	2012	2013
Bovins	232 008	295 810	125 280	125 280	137 808
Equins	111 056	122 020	98 032	98 032	107 837
Asins	123 041	88260	62 200	62 200	68 420
Ovins	762 919	990 750	821 450	821 450	903 593
Caprins	667 856	791 850	711 260	711 260	782 386
Porcins	16 780	10 673	10 673	10 673	11 741
Volailles	2 598 189	3 389 700	2 232 300	2 232 300	2 455 530
Total	**4 511 849**	**5 689 063**	**4 061 195**	**4 061 195**	**4 467 355**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

III.2 La production Laitière

La production laitière de la région de Kaolack a connu une augmentation en passant de 5 412 096 litres en 2012 à 5 953 306 litres en 2013 soit une hausse de 541 210 litres accompagnant une légère augmentation de l'effectif bovin de 12 528 têtes entre 2012 et 2013. Notons que la plus grande quantité de production laitière est celle de 2010 avec 12 778 992 litres de lait produits dans la région de Kaolack.

Tableau 16 : Estimation de la production laitière du cheptel bovin de la région de 2009 à 2013

Années	Effectifs	Femelles (80%)	Femelles productives (20%)	Quantités de lait produit (Litre)
2009	222 727	185 606	37 121	10 022 746
2010	283 978	236 648	47 330	12 778 992
2011	120 269	100 224	20 045	5 412 096
2012	120 269	100 224	20 045	5 412 096
2013	132 295	**110 246**	**22 049**	**5 953 306**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires : Kaolack

III.3 Les abattages contrôlés

Les estimations de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaolack pour l'année 2013 nous indiquent le même schéma de répartition du cheptel selon les espèces qu'en 2009, 2010, 2011 et 2012. Il est dominé par les petits ruminants (ovins et caprins) avec 85% correspondant à 359 866 têtes et les bovins avec 15% correspondant à 63 722 têtes.

Graphique 3 : Comparaison de la répartition du cheptel selon les espèces en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013

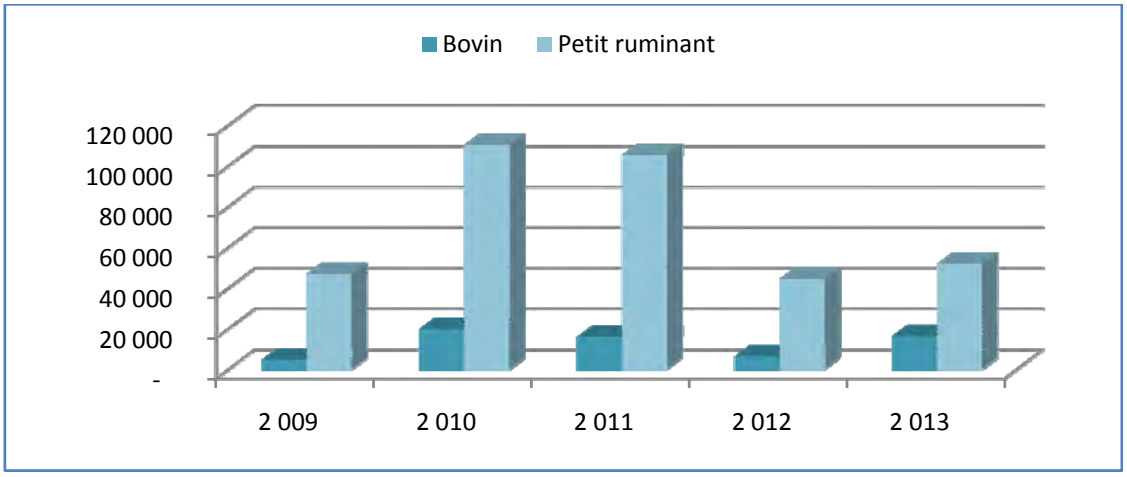

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaolack

Production de viande

La production de viande contrôlée en 2013 est estimée dans la région à 1 347 808 kg contre 1 225 240 kg en 2012 soit une augmentation 122 568 kg par rapport à 2012. Un peu plus de la moitié (63,6%) de la valeur de la production de viande contrôlée en 2013 provient de l'abattage des bovins avec 857 472 kg de viandes produites.

Tableau 17 : Production de la viande contrôlée en 2012 et 2013

	Production (T) en 2012	Production (T) en 2013
Bovin	779 520	857 472
Petit Ruminant	445 720	490 336
total production	1 225 240	1 347 808

Source : IRSV KL

Cuirs et peaux

En 2013, la région a enregistré au niveau de la production contrôlée de cuirs et peaux 39 173 unités de cuirs de bovins et 204 272 unités de peaux (dont 87 410 unités de peaux d'ovins et 116 862 unités de peaux de caprins). Un peu plus de la moitié de la production (56,3%) des unités de cuirs de bovins ont été produites dans le département de Kaolack. Cette situation est aussi observée au niveau de la production de peaux avec 78,8% des peaux d'ovins et 85% de celles de caprins.

Tableau 18 : Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2013 (unités).

Désignation		Kaolack	Guinguinéo	Nioro	Total Région
Cuirs de bovins	contrôlés	**8 873**	**1 770**	**4 915**	15 558
	estimés	**12 615**	5 840	5 160	23 615
	total	**21 488**	**7 610**	**10 075**	39 173
Peaux d'ovins	contrôlés	**30 966**	2 810	2 969	36 745
	estimés	**35 600**	5 315	9 750	50 665
	total	**66 566**	**8 125**	**12 719**	**87 410**
Peaux de caprins	contrôlés	**41 444**	4 698	3 410	49 552
	estimés	**52 000**	5 810	9 500	67 310
	total	**93 444**	**10 508**	**12 910**	116 862
Total	contrôlés	**81 283**	9 278	13 294	103 855
	estimés	**100 215**	26 243	22 410	148 868
	total	**181 498**	**26 243**	**35 704**	**243 445**

Source : IRSV de Kaolack

III.4 Les mouvements du bétail

Les mouvements du bétail concernent toutes les espèces, pour toutes les périodes de l'année. Ils sont essentiellement dus aux événements religieux, comme la Tabaski, la Korité, la Tamxarit, le Magal de Touba, la fête de Noël, etc. Ils sont constitués principalement des mouvements intérieurs, tels que les entrées, les sorties et les transits.

Entrées et sorties du bétail

En 2013, le bétail entré dans la région de Kaolack se chiffre à 227 695 têtes, toutes espèces confondues. De cet effectif, 122 618 têtes ont transités pour approvisionner les marchés de l'intérieur du pays, surtout à l'approche des fêtes et autres événements religieux. Aussi au niveau des sorties, 9 921 têtes ont été exportées vers la Gambie.

Par ailleurs, on a constaté que 29% des entrées et 38% des sorties sont constitués de caprins, tandis que les ovins ont constitué 27% des entrées et 26,3% des sorties.

Tableau 19 : Situation des entrées et sorties du bétail selon l'espèce en 2013 (en millier)

Département	Type de mouvement	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	autres	Total
Kaolack	Entrées	22 000	25 000	12 903	4 970	0	133 000	**197 873**
	Sorties	8 000	5 610	3 756	604	1 085	3 000	**22 055**
	Solde	14 000	19 390	9 147	4 366	-1 085	130 000	**175 818**
Nioro	Entrées	18130	11200	13000	3100	0	14810	**60 240**
	Sorties	6890	5750	4990	1575	935	2833	**22 973**
	Solde	11 240	5 450	8 010	1 525	-935	11 977	**37 267**
Guinguinéo	Entrées	13500	25630	39710	1020	0	9422	**89 282**
	Sorties	11270	20840	37800	980	0	6700	**77 590**
	Solde	2 230	4 790	1 910	40	0	2 722	**11 692**
Région	Entrées	53 630	61 830	65 613	9 090	0	157 232	**347 395**
	Sorties	26 160	32 200	46 546	3 159	2 020	12 533	**122 618**
	Solde	27 470	29 630	19 067	5 931	-2 020	144 699	**224 777**

Source : IRSV de Kaolack

Tableau 20 : Situation des exportations du bétail vers la Gambie selon l'espèce en 2013

Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	autres	Total
Kaolack	770	1 500	600	0	103	0	**2 973**
Nioro	1 020	2 225	1 887	29	330	895	**6 386**
Guinguinéo	20	503	27	12	0	0	**562**
Région	1 810	4 228	2 514	41	433	895	**9 921**

Source : IRSV de Kaolack

III.5 La santé animale

Cette partie traite des foyers déclarés ainsi que de la vaccination du bétail au niveau de la région.

III.5.1 Les foyers déclarés

En 2013, 63 foyers des principales épizooties sont relevés dans la région. Ces foyers, toutes affections confondues ont entrainé 757 cas de morbidité et une mortalité de 80 sujets.

Le tableau clinique de la région en 2013 est dominé par la Peste des petits ruminants qui est de loin la plus dévastatrice surtout dans le département de Kaolack suivi en cela par la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine dans le département de Nioro. Quand à la fièvre aphteuse, qui a fait 05 morts dans le département de Kaolack, elle n'a pas touché cette année les 2 autres départements de la région.

Tableau 21 : Répartition de la morbidité et de la mortalité selon les foyers des principales maladies en 2013 par département

Affections	Nombre de foyers	Morbidité	Mortalité	Département
Fièvre aphteuse	22	70	05	Kaolack
Dermatose nodulaire	07	163	07	Guinguinéo
	02	15	04	Kaolack
	08	210	25	Nioro
Botulisme équin	10	204	06	Kaolack
	02	17	04	Nioro
Pasteurellose bovine	06	97	03	Kaolack
Pasteurellose des petits ruminants	06	128	26	Kaolack
Total	63	904	80	Région

Source : IRSV de Kaolack

III.5.2 Les vaccinations et l'insémination artificielle

Les agro pasteurs n'ont pas la culture de la prévention. C'est la raison pour laquelle la vaccination ne se fait généralement qu'après la survenance d'un foyer, au moment où les dégâts sont déjà constatés. L'utilisation des médicaments vétérinaires reste encore très faible. Aussi, malgré la campagne de sensibilisation menée avec les médias sur le terrain, le taux de couverture vaccinale contre la PPR est-il loin d'être satisfaisant. Cette situation a été exacerbée par le désengagement des vétérinaires privés de la campagne de prophylaxie médicale du bétail qui n'est plus rentable pour eux.

Tableau 22 : Vaccinations effectuées en 2013

Vaccination	Département			Total région
	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	
Peste des petits ruminants(PPR)	10 862	26 706	37 342	74 910
Dermatose nodulaire contagieuse bovine(DNCB)	23 245	26 429	39 183	88 857
Peste équine	5 930	12 134	10 910	28 974
I2 (volailles)	3 700	39 368	53 266	96 334
Total département (nbre de cas)	43 737	104 637	140 701	289 075

Source : IRSV de Kaolack

Pour ce qui est de l'insémination artificielle, on dénombre 36 centres dans la région, dont les 10 sont localisés dans le département de Kaolack avec un effectif de 532 éleveurs, 13 dans le département de Nioro avec 237 éleveurs et 13 dans le département de Guinguinéo avec 189 éleveurs.

En 2013, le département de Kaolack a enregistré un taux de gestation de 43,6% contre 37% pour le département de Nioro. Pour le département de Guinguinéo, les résultats sur l'insémination artificielle ne sont pas disponibles

Tableau 23 : Situation de l'insémination bovine dans la région par département en 2013

Département	Quota	Centre	Nombre éleveurs	Vaches						Taux de gestation %	Couverture des objectifs
				Recensées	Sélectionnées	Synchronisées	Inséminées	contrôlées	gestantes		
Kaolack	600	10	532	1 230	Nd	Nd	233	126	55	43,6	Nd
Nioro	600	13	237	496	Nd	Nd	247	199	73	37,0	Nd
Guinguinéo	600	13	189	488	Nd	Nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd
Total	**1 800**	**36**	**958**	**2 214**	**Nd**	**Nd**	**480**	**325**	**128**	80,6	nd

Source : IRSV de Kaolack

Tableau 24 : Evolution du nombre de femelles inséminées par étalon de 2008 à 2013

Années	Tradmark	Charpe de plus	Poker de la salette	Paris star voiliac	Paddy nath voiliac	Total inséminées
2008	15	0	0	23	0	**38**
2009	36	1	0	45	0	**82**
2010	13	44	22	11	23	**113**
2011	9	23	7	39	35	**113**
2012	9	32	29	7	17	**94**
2013	**01**	**12**	**47**	**24**	**47**	**131**

Source : IRSV de Kaolack

Le nombre de femelles inséminées est de 131 en 2013 contre 94 en 2012 soit une hausse en valeur absolue de 37 femelles inséminées. Parmi les femelles inséminées en 2013, le poker de la salette et le paddy nath voiliac sont les étalons qui viennent en première position avec 35,9% chacun suivi de Paris star voiliac avec 18,3% et le tradmark et le charpe se partagent le reste.

Conclusion

Le cheptel de la région est constitué à 55% de volailles. La production animalière porte surtout sur les viandes foraines, les productions de viandes contrôlées et clandestines, la production de cuirs et peaux et la production laitière.

Les mouvements d'entrées et de sorties concernent pour la plupart du temps les ovins, les bovins et les caprins, surtout au moment des fêtes religieuses. Les mouvements de transit (qui se font des régions de l'intérieur vers Dakar) sont surtout observés pour les bovins.

Le secteur de l'élevage a donc un impact certain sur le développement régional (embouche, aviculture, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). Néanmoins, il connaît encore quelques contraintes qu'il urge de solutionner pour permettre un meilleur développement de l'élevage dans la région. Il s'agit: du caractère extensif de l'élevage, du vol fréquent de bétail, de la rareté des pâturages en saison sèche, de la non-application effective de la Loi d'Orientation Agro-Sylvio Pastorale (LOASP), qui a comme corollaire la non-visibilité des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs, de l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail, des conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux, etc.

CHAPITRE 4 : PECHE

Introduction

Etant l'une des premières ressources économiques du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place au niveau national. Les facteurs anthropiques de l'homme liés à la surcapacité de la pêche maritime ont beaucoup contribué au fléchissement des rendements du secteur. La région de Kaolack ne dispose pas de façade maritime mais les activités de pêche y sont pratiquées toute l'année par des pêcheurs autochtones et étrangers. Au niveau de la région, où cette activité reste encore timide, on y rencontre deux (2) types de pêches : la pêche continentale et celle dite maritime.

Concernant la pêche continentale, elle est pratiquée au niveau du Baobolong, du Miniminiyang Bolong et dans la Vallée de Koutango où les causes naturelles (ensablement, augmentation de la salinité, baisse du niveau des eaux,...) ont engendré progressivement dans ces différents sites la dégradation des écosystèmes. Quant à la pêche maritime, elle se mène dans le bras de mer « le Saloum »

Les prises sont négligeables et portent généralement sur de petites espèces comme les crevettes, les ethmaloses, les tilapies, les mulets, etc.

Aussi, le Ministère de l'Economie Maritime a t'-il entrepris des actions de gestion de la ressource et de restauration des habitats critiques (par repeuplement). L'ensemble de ces actions s'opère dans une démarche participative et selon une approche intégrée en relation avec toutes les parties concernées. D'où le développement de stratégies de cogestion dans le secteur de la pêche.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de dresser la situation du secteur en mettant l'accent sur l'armement piroguier, les débarquements et la ventilation de la production.

IV.1 Les acteurs

Ce sont essentiellement : le Service Régional des Pêches et de la Surveillance, les pêcheurs qui regroupant différentes communautés de pêcheurs en provenance de différentes localités de la région et hors de la région et dont l'effectif ne cesse de diminuer (882 en 2010, 756 en 2011, 905 en 2012 et 946 en 2013) du fait de la raréfaction de la ressource qui les pousse à s'adonner à d'autres activités, les mareyeurs, les banabanas, les Groupements de Promotion Féminine (GPF) qui regroupent les femmes transformatrices de poissons et les transporteurs.

IV.2 L'armement

Globalement, le parc piroguier de la région était composé de 201 pirogues (dont 173 non motorisées et 28 motorisées) en 2013 contre 190 (dont 162 non motorisées et

28 motorisées) en 2012, soit une augmentation de 11 unités en 2013, tous non motorisées comparativement à 2012. Cette augmentation du parc motorisé concerne 05 pirogues locales et 06 saisonnières. Cependant l'équipement est très vétuste compte tenu de la faiblesse des moyens financiers des acteurs mais aussi de leur inorganisation.

IV.2.1 La pêche maritime

L'augmentation du nombre de pirogues (+11) au niveau de la région a été enregistrée uniquement au niveau de la pêche maritime dont le parc piroguier s'élevait à 173 pirogues (dont 28 motorisées et 145 à voile) en 2013 contre 162 (dont 30 motorisées et 132 à voile) en 2012, soit une augmentation de 7% (11 unités).

Cette faible augmentation peut s'expliquer par la faible capacité financière des pêcheurs de la région qui n'arrivent pas toujours à renouveler leurs embarcations rattrapées par l'usure du temps.

IV.2.2 La pêche continentale

En ce qui concerne la pêche continentale, on constate une stagnation du nombre de pirogues contrairement à la pêche maritime. En effet, 28 pirogues (2 à moteur et 26 à voile) ont été dénombrées aussi bien en 2012 qu'en 2013. Cependant il convient de souligner que, là aussi, l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées) et que cette stagnation pourrait s'expliquer par le manque de moyens au niveau de la pêche continentale du fait de l'absence de ligne de crédit adaptée à la pêche en général mais également à l'augmentation de la salinité au niveau des défluents.

Tableau 25 : Evolution du parc piroguier 2012 et 2013

Nature	Pirogues								Total			
	Motorisées				Non motorisées							
	2012		2013		2012		2013		2012		2013	
Types de Pêche	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**	**PM**	**PC**
Pirogues locales	27	01	25	01	95	19	102	19	122	20	127	20
Pirogues saisonnières	03	01	03	01	37	07	43	07	40	08	46	08
Total	**30**	**02**	**28**	**02**	**132**	**26**	**145**	**26**	**162**	**28**	**173**	**28**

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

PM : Pêche Maritime **PC : Pêche Continentale**

Cependant, des efforts sont entrepris par le Service Régional des Pêches et de la Surveillance pour réorganiser et moderniser le secteur. Cette action passe par une estimation des pirogues à immatriculer, ensuite de faire leur traque pour les marquer et les informatiser. Cela commence à apporter ses fruits puisque, sur les 147 pirogues identifiées, les 90% sont identifiées.

Tableau 26 : Situation de l'immatriculation informatisée des embarcations de type artisanal

Localité	Parc estimés	Nbre de pirogues identifiées	Nbre de pirogues marquées	Nbre de pirogues à identifier	Nbre de pirogues à marquer	Taux d'identification	Taux de marquage(C/D)
Gandiaye	120	108	88	12	20	90,0	81,5
Kaolack	27	24	24	3	0	88,9	100
Total	147	132	112	15	20	89,8	84,8

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

IV.3 Les mises à terre

Le tableau ci-dessous montre la présence de manière générale de deux espèces qui prédominent dans les différentes zones de pêche de la région : les poissons et les crustacés. Il faut noter que les mise à terre, toutes espèces confondues, sont plus importantes dans le département de Kaolack où est localisé le bras de mer qui est le principal lieu de pêche de la région.

Tableau 27 : Evolution des mises à terre et la valeur commerciale estimée selon le département et l'espèce capturée de 2010 à 2013.

Département	Espèces	Poids (Tonne)					Valeur commerciale estimée (en milliers FCFA)				
		2010	2011	2012	2013	Variation 12/13 %	2010	2011	2012	2013	Variation 13/12 %
Kaolack	Poissons	533,2	606,1	647,5	556,2	-14,1%	100 095	111 150	116 543	99 125	-15
	Crustacés	307,2	287,2	311,95	410,8	31,7%	176 170	111 860	201 955	303 195	50,1
	Sous-Total	840,4	893,3	959,4	967,0	0,8%	276 265	223 010	318 498	402 320	26,3
Nioro	Poissons	179,3	273,5	243,4	234,5	-3,7%	39 100	60 464,7	66 621	64 672	-2,9
	Crustacés	10,1	16,5	16,2	18,7	14,9%	7 005	11 554,9	12 232	18 545	51,6
	Sous-Total	189,4	290,1	259,7	253,2	-2,5%	46 105	72 019,5	79 852	83 217	4,2
TOTAL		**1 183,3**	**1 029,7**	**1 219,0**	**1 220,1**	**0,1%**	**322 370**	**295 029,5**	**398 350**	**485 537**	**21,9**

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

La majeure partie des mises à terre sont des poissons soit 789,68 tonnes sur les 1 220,1 tonnes de produits débarqués soit près de 64,7% des débarquements, toutes espèces confondues. Le volume global des débarquements, estimé à 1 220,1 tonnes en 2013 a connu, cependant, une augmentation négligeable de 0,09% soit 1,1 tonne par rapport à la production enregistrée en 2012, bien que des augmentations assez significatives soient enregistrées au niveau de la production de crustacées au niveau des départements de Kaolack et Nioro, respectivement de l'ordre de 31,7% et 14,9%. Par contre, les débarquements de poissons ont chuté de14,1% et 3,7% au niveau des 2 départements respectifs où se pratique la pêche au niveau de la région de Kaolack. Malgré la hausse de production en crustacées de 46,5% (+101,262 tonnes) et la chute du tonnage de poissons débarqués de l'ordre de 17,8%(-100,18 tonnes) en 2013 comparée à 2012, on note une augmentation globale de 87 187 000 FCFA soit 21,9% de la valeur commerciale estimée comparativement à 2012.

Le graphique ci-dessous donne une idée sur l'évolution des débarquements au niveau des départements de Kaolack et de Nioro.

Graphique 4 : Evolution des débarquements de 2010 à 2013

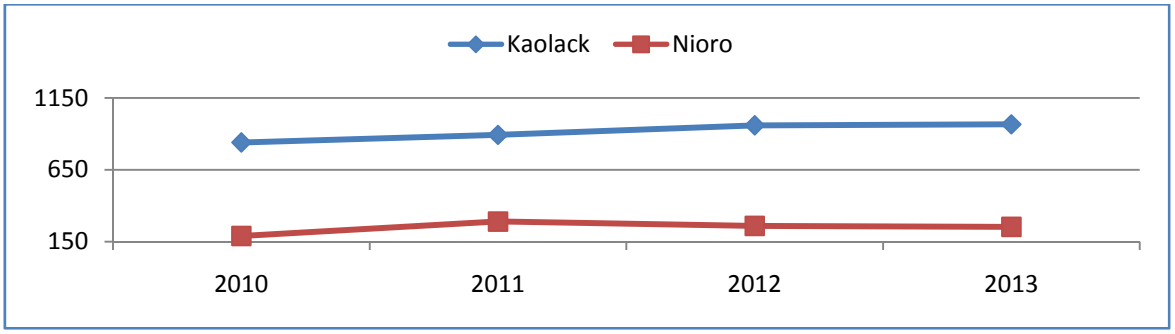

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2010-2013 les captures au niveau du département de Kaolack sont plus importantes de plus de 600 tonnes à celles enregistrées dans le département de Nioro avec un écart annuel qui avoisine 600 tonnes.

IV.4 La ventilation de la production

La production locale de poissons de la région n'est pas suffisante. C'est pour cela qu'elle est essentiellement consommée au frais. En effet, la quantité locale consommée s'élève à 874 tonnes en 2013 contre 922 tonnes en 2012 soit une baisse de 5,2% du niveau de la consommation locale de la région.

L'activité de mareyage, dans la région de Kaolack, concerne les crustacés. Elle est essentiellement concentrée dans le département de Kaolack. Cette activité a permis d'utiliser 345 tonnes de crustacés en 2013 contre 263 tonnes de produits en 2012. Ceci traduit une forte hausse de cette activité à hauteur de 31%. Par contre, i

Tableau 28 : Ventilation de la production (apports) en Tonne en 2012 et 2013

Ventilation	Localité	Poissons			Crustacés			Total		
		2012	2013	Variation en %	2012	2013	Variation en %	2012	2013	Variation en %
Consommation locale	Kaolack	647,45	556,15	-14,10	48,65	65,10	33,81	696	621,00	-10,78
	Nioro	243,41	234,53	-3,65	16,24	18,65	14,84	260	253,00	-2,69
Sous-total 1		890,86	790,68	-11,25	64,89	83,75	29,06	922	874,00	-5,21
Mareyage	Kaolack	0,00	0,00	0,00	263,30	345,70	31,30	263	346,00	31,56
Sous-total 2		0,00	0,00	0,00	263,30	345,70	31,30	263,3	346,70	31,30
Total		890,86	790,68	-11,25	328,19	429,45	30,85	1 185,00	1 220,00	2,95

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

Comme il n'y a pas eu d'activité de transformation de poisson en 2012, cela suppose que la toute la production de poisson a été consommée. Au niveau de la région de Kaolack, la consommation locale a baissé de 10,8% mais cette baisse est plus importante dans le département de Kaolack où elle a atteint 14,1%.

➢ Le marché aux poissons de Kaolack

Le marché aux poissons de la région est implanté dans la commune de Kaolack et constitue un lieu d'éclatement des produits vers d'autres zones. Il a été construit par

la coopération japonaise en 2002-2003 pour un montant de 4 milliards. L'infrastructure dispose d'une chambre de conservation des poissons, d'une chambre de production de glace avec une capacité 20 tonnes et d'une salle d'épuration des eaux usées. La gestion du marché est autonome.

Le marché au poisson regroupe :

- Les grossistes avec les camions venant de Kayar, Mbour, Joal, ...
- Les demi grossistes qui achètent et vendent aux détaillants qui acheminent vers les autres départements et vers la Gambie
- Les détaillants
- La vente de glace
- Les moulineuses
- Une association des utilisateurs du marché au poisson de Kaolack (les mareyeurs) créée depuis 2003 qui regroupe plus de 2 000 membres.

L'administration du marché est constituée de 3 services :

- Le service administratif et financier ;
- Le service exploitation ;
- Le service technique.

Les équipements techniques du marché au poisson ont été réhabilités en 2013 par la coopération japonaise pour un montant de 300 millions.

IV.5 Le personnel

Le personnel dont dispose le Service Régional des Pêches de Kaolack est concentré dans le département de Kaolack. En effet, sur un effectif de 25 agents dans la région, le département de Kaolack en dispose 22 et les départements de Nioro et Guinguinéo disposent respectivement de 02 agents et 01 agent. La répartition du personnel en 2013 se présente comme suit : un (01) Professeur en Biologie, deux (02) Agents Techniques des Pêches (ATP) et vingt-deux (22) autres agents dont 17 volontaires. Notons par ailleurs que l'effectif des femmes dans le personnel a considérablement évolué passant de deux (2) en 2011 à huit (8) en 2012.

L'effectif du Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Kaolack est insuffisant pour apporter l'assistance technique nécessaire aux pêcheurs de la région pour la modernisation des techniques de pêche et la pratique d'une pêche responsable et durable à travers une surveillance participative efficace.

Tableau 29 : Répartition du personnel du service Régionale des Pêches par département en 2013

Département	Professeur Biologie		Ingénieurs des pêches		TSP		ATP		Autres		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Kaolack	1	0	0	0	0	0	2	0	13	6	22
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Guinguinéo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**0**	**14**	**8**	**25**

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillances de Kaolack

En 2011 il n'y avait ni ingénieurs ni TSP à Kaolack et le nombre d'ATP s'élevait à 2. Au courant de l'année 2013, 17 volontaires de la pêche ont été recrutés pour une durée non renouvelable de 2 ans.

- **Potentialités du secteur**

- existence d'un marché central au poisson dans la commune de Kaolack ;
- existence d'un site de transformation des produits halieutiques ;
- une bonne organisation des pêcheurs ;
- existence de complexe frigorifique dans la commune de Guinguinéo.

- **Contraintes du secteur**

- vétusté du parc piroguier ;
- inexistence de quai de pêche dans la région ;
- absence de partenaires techniques et financiers ;
- salinisation excessive des eaux ;
- non-respect des dimensions des mailles malgré la sensibilisation hardie des pêcheurs ;
- site de transformation est exigu et en ruine ;
- manque criard d'infrastructures de pêche et d'aquaculture (pisciculture).

Conclusion

La Production régionale, qui était en baisse régulière depuis 1991, s'est améliorée en 2013 de façon négligeable (+0,9%) à l'image de l'année 2012, dans une proportion moindre. Cela relève de l'amélioration du système de collecte des statistiques, mais surtout de l'instauration d'un repos biologique sur toute l'étendue de la région naturelle du Sine Saloum. Le repos biologique anéantit la pression exercée sur la crevette pendant un mois. Ce qui favorise la croissance des crevettes juvéniles très abondantes pendant le mois d'août. Des sondages sont effectués tous les dix jours pour apprécier la taille des crevettes et l'indice d'abondance. Pour que ce repos biologique soit réellement observé il faudrait mettre en place les conseils locaux de pêche et doter les services départementaux de moyens roulants et navigants. Pour booster la production régionale il faudra développer la pêche continentale dans le département de Nioro qui dispose d'énormes potentialités piscicoles.

Cependant il faudra moderniser l'armement qui reste aujourd'hui archaïque, composé essentiellement de pirogues monoxyles.

CHAPITRE 5 : RESSOURCES FORESTIERES

Introduction

Les contraintes d'ordre anthropique et/ou naturel que sont: l'avancée des tannes, les feux de brousse, le phénomène de l'érosion hydrique, les défrichements clandestins à la recherche de nouvelles terres agricoles et la pauvreté ont contribué à de fortes pressions sur les ressources forestières de la région de Kaolack. Ainsi, il est observé au niveau de la région de Kaolack une dégradation des ressources forestières et fauniques, des sols et du cadre de vie.

Des campagnes de reboisement sont organisées afin de limiter cette dégradation des ressources naturelles de la région.

Ce chapitre porte sur la situation du secteur des eaux et forêts de la région de Kaolack au courant de l'année 2013.

V.1 Les forêts

La formation forestière de la région de Kaolack est constituée d'un domaine classé et d'un domaine protégé. Le domaine forestier classé de la région de Kaolack est composé de neuf forêts classées au courant de l'année 2013. Ce domaine couvre une superficie de 13 390 ha soit environ 1% du territoire régional. Le taux de classement est de l'ordre de 2,8% dans le département de Kaolack et de 3,8 % au niveau de Nioro du Rip. La région naturelle de Kaolack est constituée de deux sous-zones : celle de l'ancien bassin arachidier et celle de polyculture. Dans la première, quelques massifs classés que sont : Koutal, Keur Matar, Iles Kousmar, Iles de Couyon et Vélory sont distingués. La seconde sous-zone comprend tout le département de Nioro et les parties Sud du département de Kaolack. Cette dernière zone a des potentialités agricoles certaines qui permettent le développement de la culture de l'arachide, du mil, du sorgho, de la pastèque.

La forêt classée de l'île de Koussmar constitue un dortoir pendant l'hivers où une importante population de Faucons Crécerellette et d'Elanions nauclers viennent nicher.

Le domaine protégé de la région de Kaolack est constitué de l'ensemble des zones de terroirs non cultivées couvertes ou non par les formations boisées non classées. Sa gestion est confiée aux collectivités locales qui sont habilitées à attribuer les terres à des fins d'habitations ou de cultures. Cependant, les autorisations de défrichement sont accordées par le Conseil régional.

La région de Kaolack compte 161 mises en défens pour une superficie totale avoisinant 10 983 ha en 2013 contre 219 sites pour 20 974 ha en 2012. Au niveau départemental, la répartition des mises en défens au cours de l'année 2013 est la suivante : 67 à Guinguinéo, 56 à Kaolack et 38 à Nioro.

Tableau 30 : Situation des forêts classées en 2013

	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kaolack	1 880	5	5 490	2,9
Nioro	2 277	4	7 900	3,47
Guinguinéo	770	0	0	0
Région	**4 927**	**9**	**13 390**	**2,7**

Rapport annuel 2013, IREF

Dans le domaine classé, le plan d'aménagement de la forêt classée de Koutal a été finalisé grâce à l'appui financier du PROGERT. Des opérations d'enrichissement ont été menées aussi dans les massifs de Mamby (Nioro) sur 15,5 ha, sur la forêt de Pané Abdoulaye Diop (Nioro) pour 10ha et de Birkilane (Guinguinéo) sur 6 ha. De plus, des opérations de sensibilisation et d'enrichissement ont été menées au niveau des aires de mise en défens notamment à Sambandé et dans le Nioro à Sandegatam pour 05 ha et dans le Guinguinéo. Ainsi, la restauration des terres dégradées et la valorisation d'aires de mises en défens avec l'apiculture améliorée ont obtenu des résultats encourageants dans le cadre de la lutte contre la salinisation des terres. Le Plan d'Action Environnemental Régional (PAER) a été réactualisé au courant de l'année 2013, mais sa mise en œuvre a été très timide à cause des difficultés de financement. Toutefois, il existe un modèle de gestion durable des aires mises en défens. L'exécution du plan d'aménagement participatif de Sambandéa suit son cours normal et la forêt communautaire est dotée maintenant d'un plan d'aménagement. Les populations riveraines, organisées en comités de gestion de la forêt, ont été impliquées depuis la phase d'élaboration du plan d'aménagement jusqu'à sa mise en œuvre qui a parfaitement réussi (impact socio-économique et écologique positif) au point d'être retenu aujourd'hui par le Conseil Régional de Kaolack comme un modèle d'aménagement participatif qui est en train d'être démultiplié dans les contrées où existent des potentialités ligneuses appréciables.

V.2 Les feux de brousse

Durant la campagne 2013, la lutte préventive contre les feux de brousse a été l'une des priorités des agents des Eaux et Forêts. Cette lutte devrait permettre de sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes des feux de brousse afin de réduire leur ampleur et leur fréquence en saison sèche.

Cependant, la lutte préventive qui est caractérisée par les activités suivantes : séance de sensibilisation, séance de formation à l'utilisation des foyers améliorés, des émissions radio, des comités de redynamisés n'a pas permis de réduire le nombre de feux de brousse au niveau de la région de Kaolack. En effet, au courant de l'année 2013, le nombre de feux de brousse est passé à 53contre 20 en 2012 soit un doublement des cas de feux de brousse.

En termes de surfaces brûlées la campagne de 2011/2012 dépasse celle de 2012/2013. En effet, en 2013, une superficie de mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (1898) hectares de terres ont été brûlés contre une superficie de cinq mille cinq cent trente-deux (5 532) hectares brûlés en 2012.

Tableau 31 : Superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années

Années	Nombre de cas	Superficies brûlées en ha
2009 / 2010	15	1 625
2010 / 2011	19	646
2011 / 2012	20	5 531,5
2012 / 2013	53	1 898,4

Rapport annuel 2013, IREF

Les dégâts portent sur la destruction du tapis herbacé, sur la régénération naturelle, la dégradation progressive de la biodiversité et parfois même l'habitat de l'homme et ses biens sont affectés.

Ces causes se résument comme suit :

- les défrichements avec le feu lors de la préparation des champs de culture ;
- la récolte inappropriée de miel ;
- les feux de camp mal éteints par les transhumants ;
- les mégots de cigarette non éteints jetés ;
- la chasse avec usage de feu ;
- la carbonisation clandestine.

Il est constaté que l'essentiel des feux de brousse résulte des mauvaises pratiques de défriche-brulis des champs consistant à faire passer le feu au niveau des terrains à emblaver sans aucune surveillance et à des moments de grands vents et de forte chaleur.

Malgré l'insuffisance des moyens de lutte contre ce fléau, l'organisation et la forte mobilisation de la population sur les activités de sensibilisation, d'information, de communication et de formation en saison sèche ont permis un bon déroulement de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2012-2013.

Tableau 32 : Répartition des feux de brousse par département en 2013

	Nombre de cas	Superficies brulées (ha)
Kaolack	-	36
Nioro	-	604
Guinguinéo	-	60
Total	**53**	**700**

Rapport 2013, IREF

L'analyse du tableau 41 montre que le département le plus touché par les feux de brousse est Nioro (604 ha) suivi des départements de Guinguinéo (60 ha) et de Kaolack (36 ha).

V.3 Le reboisement

La Campagne Nationale de Reboisement (CNR) 2013 est caractérisée dans la région de Kaolack par une assez bonne pluviométrie dans le temps et dans l'espace. En effet, pour la campagne 2013, la pluviométrie moyenne annuelle oscillait autour de 800 mm de pluie enregistrée.

Ainsi, l'année 2013 a été marquée par une pluviométrie assez bonne au niveau de beaucoup de localités, ce qui a permis de relever aussi des taux de réussite très satisfaisant au niveau des activités de reboisement :

- Nioro 29%, Kaolack 86% pour les plantations massives ;
- Nioro 61%, Kaolack 81% pour les plantations linéaires ;
- Nioro 70%, Kaolack 78% pour les plantations de conservation.

Tableau 33 : Production de plants par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2013

Espèces	Régie	Villageoise	Commun.	Individuel.	Scolaire	Privé	Total
Forestières	107 791	57 327	3 362	18 229	3 594	31 285	221 588
Fruitiers forestiers	14 693	23 162	225	8 776	565	2 040	49 461
fruitiers domestiques	4 074	8 379	60	982	367	204	14 066
Espèces ornementales	7 567	240	555	213	374	876	9 825
TOTAL	134 125	89 108	4 202	28 200	4 900	34 405	294 940

Rapport 2013, IREF

Graphique 5 : Production de plants par type de pépinières

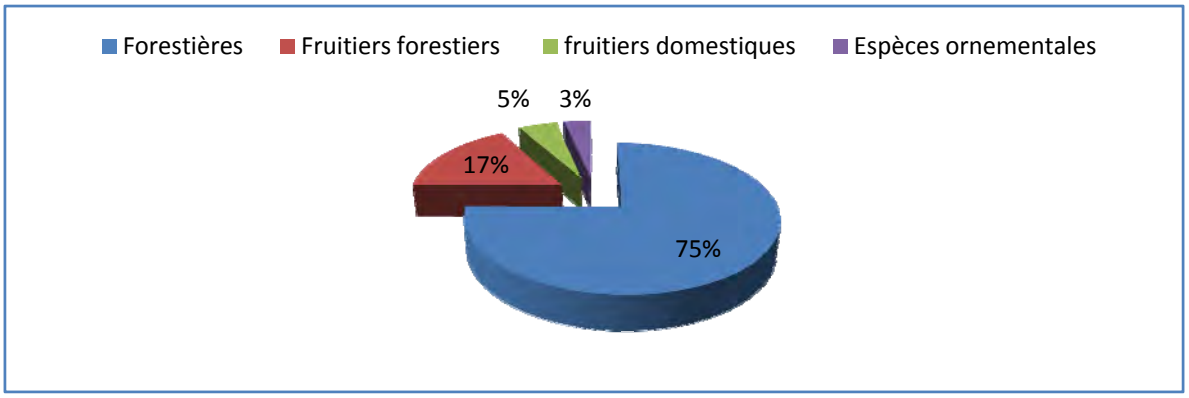

Rapport 2013, IREF

V.4 La chasse

La région de Kaolack est située dans la zone soudano-sahélienne avec une pluviométrie qui oscille autour d'une moyenne de 800mm/an au cours de ces dernières années. C'est une région essentiellement agricole.

La dégradation des Ressources Naturelles est très accentuée dans le Département de Kaolack à cause de l'avancée des tannes.

Les formations végétales les plus importantes sont essentiellement rencontrées dans le Département de Nioro. Toutefois, les zones amodiées, du fait de la préservation qu'elles bénéficient, renferment de réelles potentialités en matière d'habitats- refuges favorables au développement de la faune.

Les facteurs de dégradation sont entre autres : une extension des zones de cultures dues à l'augmentation de la population, la fréquence des feux de brousse, l'exploitation clandestine et l'élevage extensif. Malgré ces agressions anthropiques, le milieu offre encore des conditions favorables pour permettre l'existence d'une faune riche et variée. Les différentes variétés de faune rencontrées, au niveau de la région de Kaolack, sont les suivantes :

- pour la faune mammalienne : phacochères, lièvres, chacals, hyènes, écureuils, etc.
- pour la faune aviaire : francolins, poule de rocher, cailles, pintades, tourterelles, pigeons verts, pigeons rônier, gangas, canards, oies, Dendrocygne, hérons garde-bœufs, etc.
- pour les reptiles : varans des sables, varans du Nil, vipères, python, etc.

Tableau 34 : Présentation des zones amodiées

Zone Amodiées	Département	Superficie (ha)
Niambato II	Nioro	45 628
Niambato III	Kaolack /Nioro	49 452
Baobolong	Nioro	60 000
Paoskoto	Nioro	25 000
KeurMadiabel	Nioro	26 388
Latmingué	Kaolack	50 000
Keur Socé	Kaolack	16 834
Thiomby	Kaolack	16 000
Thiaré	Kaolack	19 448
Total		308 750

Rapport 2013, IREF

Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont :

- pour le gibier à plumes terrestre : Tourterelles, Francolins, Gangas, Cailles, Pigeons, Pintades, etc. ;
- pour le gibier à poils : le Phacochère, le Lièvre, le Chacal, le Singe rouge, le Guib harnaché, la Civette.

La faune est constituée pour l'essentiel de l'avifaune dont une partie fait l'objet de chasse sportive à travers les zones amodiées. Ce potentiel faunique représente un attrait touristique sûr et sa bonne gestion constituerait une source d'emplois pour les collectivités locales.Dans ce cadre, le partenariat qui lie les amodiataires aux collectivités locales par le biais des plans de travail annuels est un atout certain pour l'amélioration du niveau de revenu des populations locales.

Les Zones d'Intérêt Cynégétique constituent le premier test d'organisation de la chasse amodiée entièrement gérées par l'administration forestière. L'amodiation fut

ainsi initiée en 1972 et constitue la première phase de la chasse organisée avant la loi sur la décentralisation et le transfert de compétences en 1996.

La Région de Kaolack compte deux Zones d'Intérêt Cynégétique (ZIC) pour une superficie totale de 175 000 hectares. La répartition est la suivante :

- Baobolong (75 000 ha) localisé dans le département de Nioro avec une superficie amodiée de 60 000ha ;
- Niombato II (80 000 ha) aussi localisé dans le département de Nioro avec une superficie amodiée de 60 000ha.

Les principales espèces rencontrées sont des francolins, des pintades, des pigeons, des gangas et des tourterelles.

Au niveau de la région, il existe neuf zones amodiées où est pratiquée la chasse sportive. Cependant, suite à des problèmes de moyens et de litige, deux d'entre elles (Paoskoto et Keur Madiabel) n'ont pas fonctionné durant l'année 2013.

La création des zones amodiées a eu un effet positif indéniable sur le développement des infrastructures à l'intérieur de la région, grâce à l'implantation d'un réseau important de campements de chasse destinés à l'accueil des touristes chasseurs.

La création et le développement des Campements de chasse constituent un facteur de création d'emplois dans les localités où la chasse amodiée est organisée.

La région de Kaolack compte trois (03) campements de chasse :

- campement de Latmingué, Amodiataire Emile Wardini ;
- campement Keur Socé, Amodiataire Didier Marc ;
- campement Dabali

Notons que les zones de Niombato II et Niombato III reçoivent leurs clients dans le Campement de Passy situé dans la région de Fatick.

Pour le développement du tourisme intégré et plus diversifié, des sensibilisations sont menées auprès des autorités locales et amodiataires pour que des campements soient construits au niveau des sites d'amodiation conformément au cahier des charges.

Le suivi et le contrôle de cette activité sur le terrain sont correctement assurés par le service forestier. Cependant, la densité d'animaux dans ces zones est encore faible du fait du braconnage. Aussi, son impact sur l'économie locale est presque nul.

La chasse organisée se pratique dans les zones amodiées qui sont des territoires du domaine forestier (ZIC) ou de terroirs villageois dans lesquels le droit de chasse qui appartient à l'État est loué à des exploitants cynégétiques pour une durée déterminée. Organisée par le Guide, assisté de Pisteurs, elle vise la gestion durable de la ressource faunique et son habitat.

Les détenteurs de Permis Coutumiers habitant dans les Communautés Rurales abritant lesdites zones sont autorisés à y chasser. Au cours de la Campagne 2013, 121 permis de différentes catégories ont été délivrées pour un nombre total de chasseurs 457 contre soixante-quatorze (74) permis de différentes catégories pour le même nombre de chasseurs (58 Touristes, 15 Résidents et 01 coutumier)en 2012.

Tableau 35 : Situation des chasseurs et permis enregistrés en 2012-2013

Zones amodiées	Nombre Chasseurs	Nombre de permis
Keur Socé	14	-
Thiaré	15	-
Thiomby	0	-
Ndiombato III	-	-
Latmingué	2	-
Chasseur résident	10	-
Sous Total Kaolack	**411**	**-**
Alpha BA	22	-
Baobolong	24	-
Sous Total Nioro	**46**	-
TOTAL	**457**	**121**

Rapport 2013, IREF

Le graphique 10 donne la tendance du nombre de pièces abattues suivant les différentes espèces.

L'analyse du graphique 10 permet ainsi de voir que les tourterelles sont les espèces les plus abattues à hauteur de 61% suivies des pigeons rôniers et des francolins avec respectivement 16% et 15%. Les pigeons verts suivent avec 5%. Les autres espèces moins importantes en termes de nombre sont : les cailles (1%), les gangas (1%) et les pintades (1%). Les lièvres ne sont presque pas représentés avec 0%.

Graphique 6 : Pièces abattues: Tendance par espèces

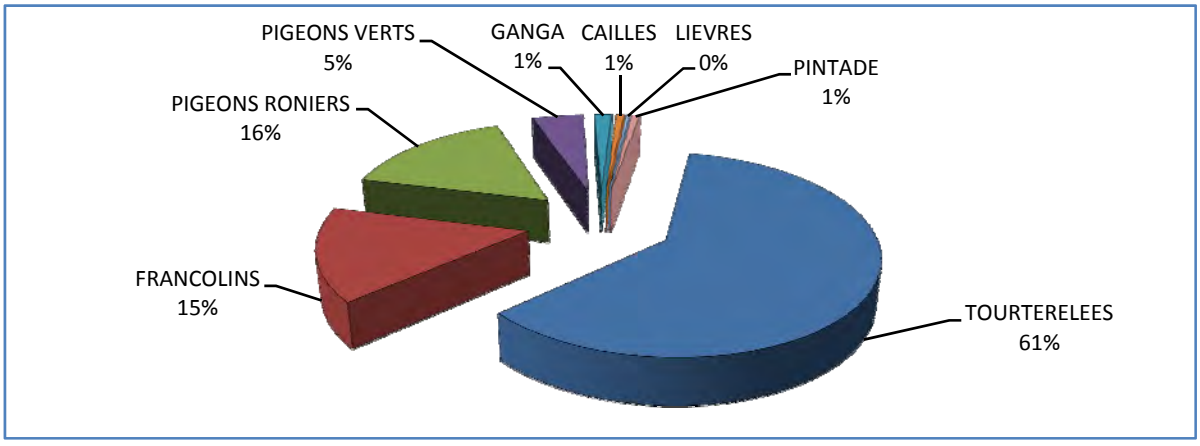

Rapport annuel 2013, IREF

L'analyse du graphique 11 donne le nombre de pièces abattues suivant les zones. Ainsi, les zones de Niombato III et Baobolong viennent en première position avec chacune 28% des pièces abattues suivies des zones Nimbant II et Leur Socé avec respectivement 19% et 12% des espèces abattues. Les autres zones que sont Thiomby, Latinus et Thiaré représentent chacun moins de 10% des pièces abattues.

Graphique 7 : Pièces abattues par zone

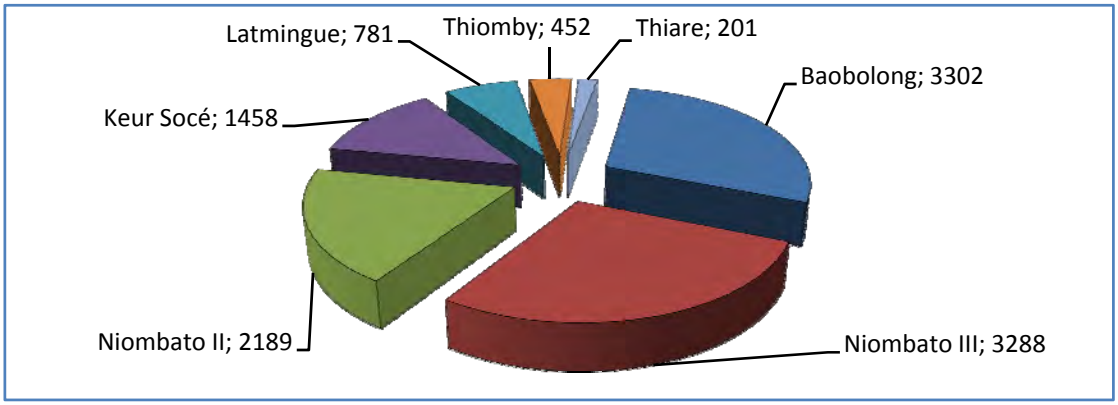

Rapport annuel 2013, IREF

En ce qui concerne les licences d'exploitations, la région a tiré des recettes globales de 5 889 870 F CFA pour une surface amodiée de 282 282 km2 . A cause certainement de la zone litigieuse du Baobolong dans le département de Nioro, le département de Kaolack s'approprie plus des 90% des recettes.

Tableau 36 : Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés en 2012-2013

Département	Zones de chasse	Durée contrat (mois)	Superficie (Km^2)	Licence (FCFA)	Taxe d'amodiation (FCFA)
Kaolack	Latmingué	5	50 000	300 000	1 750 000
	Ndiombato III	5	50 000	300 000	1 750 000
	Thiomby	2	16 000	300 000	560 000
	Keur Socé	2	16 834	300 000	589 190
	Thiaré	2	19 448	300 000	680 680
Total Kaolack			152 282	1 500 000	5 329 870
Nioro	Baobolong	litigieux	60 000	-	-
	Alpha Modio BA	2	25 000	600 000*	1 750 000*
	Ndiombato II	5	45 000	300 000	560 000
Total Nioro			130 000	300 000	560 000
REGION			282 282	1 800 000	5 889 870

Rapport annuel 2013, IREF

Les permis de chasse délivrés aux pratiquants de la petite chasse concernent :

Les touristes pour une durée d'une semaine pour un forfait de 15 000 FCFA l'unité. La recette tirée de cette activité en 2013 s'élève à 1 140 000 FCFA.

Les chasseurs résidents, avec le même forfait. Un seul chasseur a été recensé en 2013

Les touristes pour une durée de deux semaines, pour un forfait de 25 000 FCFA l'unité. Le nombre de touristes attributaires de permis est de 8 personnes.

Les touristes pour une durée d'un mois, pour un forfait de 45 00 FCFA. A ce niveau, un seul touriste a été bénéficiaire de ce permis

Et enfin le permis coutumier qui concerne les chasseurs locaux. A ce titre, il n'y a pas le rush car un seul permis est délivré. Cela se comprend car certains préfèrent aller chasser directement sans passer par les formalités d'usage aux eaux et forêts.

Tableau 37 : Situation des permis de chasse délivrés en 2011, 2012 et 2013

Nature permis	Année	P.U	Nombre	Montant
Permis de petite chasse Touriste 1 semaine	2011	15 000	107	1 605 000
	2012	15 000	75	1 125 000
	2013	15 000	76	1 140 000
Permis de petite chasse résident	2011	15 000	14	210 000
	2012	15 000	17	255 000
	2013	15 000	1	15 000
Permis petite chasse touriste 2 semaines	2011	25 000	21	525 000
	2012	25 000	10	250 000
	2013	25 000	8	200 000
Permis petite chasse touriste 1 mois	2011	45 000	0	0
	2012	45 000	0	0
	2013	45 000	1	45 000
Permis coutumiers	2011	3 000	0	0
	2012	3 000	0	0
	2013	3000	1	3000
Total	2011			2 340 000
	2012			1 630 000
	2013			1 403 000

Rapport annuel 2013, IREF

Le nombre de chasseur a été multiplié par trois entre 2012 et 2013. Cependant, le nombre de gibiers abattus a baissé considérablement entre 2012 et 2013. Les recettes ont connu une forte hausse avec un doublement des recettes entre 2012 et 2013. Le graphique 12 donne les différentes tendances observées entre 2009 et 2013 concernant le nombre de chasseurs

Tableau 38 : Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux

Années	Nombre de zones amodiées	Nombre de chasseurs	Gibiers abattus	Recettes (FCFA)	Contentieux (Pv)
2009	5	70	6239	5 748 000	-
2010	9	74	3923	5 273 000	30 000
2011	9	98	8684	9 649 870	50 000
2012	9	153	13 523	6 644 789	3 000 000
2013	9	457	9944	14 302 870	-

Rapport annuel 2013, IREF

Conclusion

Située dans le bassin arachidier, la région de Kaolack est caractérisée par une végétation à dominance arbustive au nord et arborée au sud.

Elle est sujette à plusieurs formes d'agressions, ce qui compromet les efforts fournis jusqu'à là en matière de protection des forêts, de restauration des sols notamment, malgré les grandes potentialités dont elle dispose.

Pour pallier cela, le service forestier régional multiplie les efforts en diversifiant les actions à travers les différentes divisions qui la composent mais aussi à travers ses services départementaux et ses partenaires

CHAPITRE 6 : TOURISME

6.1 Introduction

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, ses parcs naturels, ses belles plages, son ensoleillement et la grande hospitalité de ses habitants. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal. Le Sénégal dispose d'énormes atouts sur le marché régional et international, mais son industrie touristique connaît des difficultés et le pays doit aussi faire face à la concurrence de nouvelles destinations telles que la Mauritanie ou les îles du Cap-Vert.

Dans la région de Kaolack, le manque de façade maritime fait que le tourisme n'est pas très dynamique. On y pratique essentiellement deux (02) types de tourisme :

- La chasse ***:*** cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées. La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) mais la pratique de la chasse y est réglementée.
- Le tourisme culturel et religieux ***: l***es manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

La région regorge de potentialités naturelles dont les zones d'intérêt cynégétique de Djeuss, du Niombato et du Baobolong qui renferment près de neuf espèces, l'Ile Kousmar, dans le communauté rurale de Nidaffate où environ 28 000 oiseaux et 30 000 Elanionsnaucler, rapace africain migrateur à l'écologie mal connue ont été dénombrés et qui constitue un important dortoir de Faucons crécerellettes. A côté de cette dotation naturelle, la région possède un patrimoine culturel composé de sites et monuments qui n'envient en rien ceux des autres régions du pays parmi lesquels on peut citer les sites historiques (Bivouac de 'El Hadji Oumar TALL, Tata de Maba Diakhou Bâ, ravin de Pathé Badiane, Gouye Ndiouly, etc.), les sites mégalithiques de Sine Ngayenne inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites religieux (la mosquée de Médina Baye, celle de Serigne Diabel Ka, etc.), et l'existence d'un agenda culturel avec des événements phares tels que: Fint'Arts, le Festival de théâtre de Kaolack (FETHEKAO), le Festival International des Arts Hip Hop de Kaolack, le Festival de «tassou» (FESTASS). Toutes ces potentialités ci-dessus énoncées, ajoutés à la position de région carrefour peut faire de Kaolack une région à vocation touristique si les structures en charge du secteur déroulent pleinement leur lettre de mission.

Ce chapitre passera en revue les infrastructures touristiques et tentera de faire ressortir les potentialités, les contraintes et les perspectives

VI.1 Les infrastructures touristiques

Les infrastructures touristiques de la région sont composées d'auberges, de campements de chasse, de motels, de villages hôtels et d'hôtels.

Un hôtel est une structure renfermant plus de 50 chambres contrairement à un motel qui en renferme moins de 50. Les étoiles permettent d'identifier les différents services proposés par un hôtel.

La région compte un hôtel de 2* (Village Hôtel « le Relais ») et un de 3* (Hôtel « le Relais). Les campements comprennent en général des cases communément appelées « bungalows », une piscine et autres équipements permettant de rendre le séjour agréable aux touristes-chasseurs, mais également de les rapprocher des zones de chasse. La capacité d'accueil varie d'un campement à un autre, mais le nombre de chasseurs autorisés par semaine et par campement est défini par arrêté fixant les modalités d'exercice de la chasse au titre de la saison cynégétique à venir. Ces campements constituent une source d'emploi (pisteurs, femmes de ménage, cuisiniers(es), chauffeurs, etc.) pour les populations riveraines des zones de chasse. Dans la région, seules trois zones ont des campements à l'intérieur des superficies amodiées : Latmingué, Keur Socé, et Thiomby. Les zones de Niombato II et Niombato III reçoivent leurs clients dans le Campement de Passy situé dans la Région de Fatick tandis que la zone de Thiaré reçoit ses chasseurs au niveau du campement de Keur Socé.

Conformément aux prescriptions du cahier des charges, des infrastructures doivent être construites pour le développement du tourisme et par ricochet, la création d'emplois en vue de relever le niveau de revenu des populations locales. Malheureusement ces clauses ne sont pas souvent respectées.

Kaolack, du fait de sa position de ville carrefour fait qu'on y trouve des réceptifs composés principalement d'auberges. Ainsi, l'offre touristique, dans la région n'est pas importante.

En 2013, on dénombre dix-sept (17) auberges et cinq (05) campements de chasse. Le restant est réparti entre les motels (02), les villages hôtels (01) et les hôtels (1) contrairement à 2012 où la capacité d'accueil de la région était réparti entre les auberges (18), un village hôtel(01), les hôtels (02), les campements (4) et les motels (02).

Au vu de leur mise aux normes, seuls trois (03) réceptifs, à savoir les auberges « La Jolie », « La Résidence Jardin » et le campement de chasse « Carpe Diem », disposent d'un agrément Cependant, il est noté des demandes d'agrément en cours concernant les auberges « Keur Samba », « le Saloum », « la Résidence Yaye Rokhaya Niass », « la Maison des Hôtes » et le campement « Latmingué »

La répartition des réceptifs selon les trois départements montre le fort déséquilibre en faveur de celui de Kaolack, qui concentre à lui seul plus de 96% des réceptifs soit les 24 sur les 25 que compte la région. Le département de Nioro ne compte qu'un seul réceptif (campement de chasse de DABALY), tandis que celui de Guinguinéo ne renferme aucune infrastructure touristique.

Tableau 39 : Répartition des structures touristiques en 2013 selon le département

Indicateurs	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Région
Nombre Villages hôtels	00	01	00	**01**
Nombre d'hôtels	00	01	00	**01**
Nombre d'auberges	00	17	00	**17**
Nombre de campements	00	03	01	**04**
Nombre de motels	00	02	00	**02**
TOTAL	**00**	**24**	**01**	**25**

Source : Service Régional du Tourisme : Kaolack 2013

Le nombre de réceptifs touristiques (hôtels, campements et auberges) est presque resté stationnaire au cours des trois (03) dernières années (2011 – 2013).

Pour le nombre de lits, le nombre d'arrivées global, ainsi que le nombre de nuitées globales les données n'ont jamais été disponibles ; alors que l'analyse de ces indicateurs permettraient d'apprécier le niveau et la tendance du tourisme dans la région et de trouver les causes explicatives de sa situation de léthargie dont on peut déjà retenir sans risque de se tromper le manque de promotion de la destination Kaolack (malgré l'existence d'un syndicat d'initiative et des professionnels du tourisme).

Les deux autres indicateurs, le taux d'occupation et la durée moyenne de séjour, aideraient aussi à mieux comprendre le secteur dans la région.

Tableau 40 : Evolution des indicateurs touristiques

Indicateurs	2011	2012	2013
Nombre Villages hôtels	01	01	01
Nombre d'hôtels	01	01	01
Nombre d'auberges	18	18	17
Nombre de campements	04	04	04
Nombre de motels	02	02	02

Source : Service Régional du Tourisme : Kaolack 2013

VI.2 Les potentialités, contraintes et perspectives du secteur

Potentialités

- Position avantageuse (zone carrefour)
- Existence d'un village artisanal
- Présence d'acteurs et d'organisations
- Existence de syndicats d'initiative et de professionnels du tourisme
- opportunités liées aux activités cynégétiques
- existence d'un riche patrimoine historique et culturel

Contraintes

- existence d'un plan d'aménagement touristique dont la mise en œuvre n'est pas encore effective ;
- déficit de promotion dans les principaux marchés émetteurs ;
- structures clandestines et développement anarchique des réceptifs ;
- absence de structures d'encadrement et de formation ;
- état défectueux des routes sur les tronçons de la nationale n°1 (Fatick-Kaolack), de la route national n°4 (Dinguiraye-Keur Ayip) et de la route nationale n°5 (Keur Waly Ndiaye-Sokone) ;
- le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, etc.) ;
- l'absence de crédit pour accompagner les promoteurs nationaux ;
- le manque de personnel de qualité ;
- la saisonnalité de l'activité touristique ;
- la concentration des infrastructures touristiques dans le département de Kaolack.

Perspectives

En termes de perspectives, il faut :

- promouvoir d'autres formes de tourisme (Affaires, découverte, cynégétique de vision, culturel et Écotourisme) qui, en dehors de la chasse et du religieux, sont également à encourager ;
- diversifier l'offre en tirant profit de toutes les spécificités locales (découverte, culture, religion, écotourisme, etc.) ;
- développer une politique de promotion pour la destination le Saloum ;
- faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique ;
- aménager le bras de mer, dans la mesure où il permettrait la création d'infrastructures touristiques et la promotion des sites ;
- adopter des politiques d'extension des sites touristiques identifiés dans la région;
- développer des modules de formation continue entre l'école hôtelière, les professionnels, le syndicat des professionnels afin de renforcer les capacités de ressources humaines pour améliorer la qualité des services ;
- aider les promoteurs nationaux (de la part de l'Etat) en leur facilitant l'accès au crédit pour leur permettre d'investir dans le secteur ;
- retenir le projet de réhabilitation de l'aéroport de Kaolack qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région ;
- réduire la TVA dans le secteur touristique en harmonisant avec la grille UEMOA ;

Conclusion

Le tourisme occupe une place peu importante dans l'économie de la région de Kaolack malgré surtout ses potentialités naturelles (zones d'intérêt cynégétique, Ile Kousmar etc....) et son riche patrimoine et agenda culturel (sites et monuments culturels et religieux). Le nombre de réceptifs touristiques n'a pas connu d'évolution au cours des trois (03) dernières années (2011 – 2013) avec une prédominance des auberges. Ces structures sont surtout présentes dans le département de Kaolack. Cependant, ce secteur demeure confronté à de nombreuses contraintes dont leur prise en charge réelle permettrait d'améliorer ses performances.

CHAPITRE 7 : INDUSTRIE ET MINES

Introduction

Le tissu industriel de la région de Kaolack compte, principalement en 2013, cinq (05) unités industrielles localisées dans le département de Kaolack. Les ressources minières liées aux différents types de sol (latéritiques, hydro morphes et halomorphes) sont composées de sable et de latérite qui ne sont exploités que lorsqu'il y a des travaux de routes ou de pistes.

Ce chapitre tentera de dresser, dans un premier temps, la situation de l'industrie, dans un deuxième temps des mines et, dans un troisième et dernier temps, des contraintes et perspectives pouvant y être relevées dans la région.

VII.1 L'industrie

Le parc industriel de la région est composé de la Suneor, de COPEOL (ex Novasen), de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS), du Sel du Saloum, de la SODEFITEX, de la centrale électrique de Kahone et de Domitexka. Cependant, il faut noter que près d'une dizaine d'unités a disparu à cause de la forte concurrence des produits importés et des charges de fonctionnement. On peut aussi noter l'existence du domaine industriel de Koundam et de la zone industrielle de Kahone.

Tableau 41 : Liste des entreprises Industrielles de la région

N°	Dénomination	Activités	Adresses
1.	Centrale électrique	Production distribution d'énergie	Kahone, zone industrielle
2.	Domitexka	Société textile	Kahone
3.	COPEOL (ex-NOVASEN)	Huilerie	Kaolack, zone portuaire
4.	La Nouvelle Société des Salins du Saloum	Exploitation de sel	Kaolack BP : 200
5.	Le sel du Saloum	Exploitation de sel	Ngane (entre Sagne Bambara et Gamboul)
6.	Sodefitex	Société textile	Kahone
7.	SUNEOR Lyndiane	Décorticage arachide et huilerie	Kaolack BP : 292

Source : Chambre de commerce et de l'industrie/SR des Mines et de la Géologie de Kaolack

La Nouvelle Société des Salins du Saloum

La Nouvelle Société des Salins du Saloum (NSSS) a été créée en 1914. Elle est spécialisée dans la production de sel à partir de l'évaporation des eaux du Saloum. Elle s'est implantée dans la commune à côté du port de Kaolack. En 2013, la production a été évaluée à 398 525 tonnes sur une capacité initiale estimée à 250 000 tonnes.

Le Sel du Saloum

Le sel du Saloum a été créé en 2011. Comme la NSSS, il est spécialisé dans la production du sel. Il est situé à Ngane entre Sagne Bambara et Gamboul à 10 Km de la commune de Kaolack. Sa capacité de production est de 400 000 tonnes par an.

Actuellement, la production qui est de 60 000 tonnes par an est exportée dans toute la sous-région.

- **La COPEOL (ex- Novasen)**

La COPEOL (ex-Novasen) est spécialisée dans la fabrication d'huile végétale brute et de tourteaux et est logée à l'intérieur du port de Kaolack. Elle a une capacité de production de 100 tonnes d'huile par jour équivalent à 200 tonnes par jour d'arachide décortiquée. La production annuelle dépend des campagnes agricoles et est donc assujettie aux aléas climatiques. Cette production est exportée en Europe pour l'huile brute et en Mauritanie pour le tourteau. Par ailleurs, elle ne produit pas de l'électricité et reste connectée au réseau de la SENELEC.

- **La SUNEOR**

Vers les années 1930, la production d'arachide était assez importante pour pousser les autorités administratives à valoriser le bassin arachidier en créant la Société de Décorticage. Plus tard, elle devient la SONACOS Lyndiane et actuellement la SUNEOR. Elle est spécialisée dans la fabrication d'huile végétale brute et de tourteaux. En plus, elle dispose d'un atelier de reconditionnement d'huile en fût pour la consommation des ménages. La SUNEOR traverse des difficultés de fonctionnement depuis 2004. Elle avait une capacité de trituration de 208 000 tonnes par an d'arachide et de 6 000 tonnes de coton. La capacité de production est de 12 000 tonnes d'huile brute par an et de 60 000 fûts d'huile végétale par an. Cette production est cependant tributaire des campagnes agricoles qui sont elles-mêmes soumises aux aléas climatiques.

- **La SODEFITEX**

Créée en 1972, elle a une capacité de production de 50 tonnes de coton par jour. Le potentiel de production industrielle est de 6 000 tonnes par an.

VII.2 Les mines et carrières

VII.2.1 Les activités d'extraction de matériaux

La région dispose de ressources minières liées aux différents types de sol (latéritiques, (hydro morphes et halomorphes). En outre, on note l'existence de phosphates dans les environs de Gandiaye et de tourbe localisée dans le nord de Ndiédieng. En dehors du sable et de la latérite, ces ressources minières (phosphates et tourbe) de la région ne sont pas exploitées car :

- pour la tourbe, il faut des études complémentaires pour définir la quantité et la qualité ;
- pour les phosphates, elles font déjà l'objet d'une exploitation au niveau de certaines localités du pays et les investisseurs ne s'y intéressent pas pour le moment.

L'exploitation du sable se fait à travers les quatre (04) sites officiels (Dya, Sika, Nguékokh et Guinguinéo), répartie entre le département de Kaolack et celui de Guinguinéo. Sur la base des informations collectées, on remarque que le département de Nioro ne dispose d'aucune carrière de sable tandis que pour la latérite, les sites où l'exploitation est autorisée sont au nombre de trois (Koutal, Ndoffane, Dinguiraye) mais ne sont en activités que lorsqu'il y a des travaux de routes ou de pistes.

Tableau 42 : Situation Sites des carrières en 2013

Type	Nombre de sites	Localisation
Latérite	03	Koutal (dépt de Kaolack) Ndoffane (dépt de Kaolack) Dinguiraye (dépt de Nioro)
Sable	04	Dya (Dept Kaolack) Sika (Dept Kaolack) Nguékokh (Dept Guinguinéo Guinguinéo commune

Source : Service des mines, Kaolack

VII.2.2 Le volume de production des carrières en 2013

Le volume de production des carrières de sable et de latérite est de 28 775 m^3en 2013. Le sable comptait pour 56,6% soit 16 275 m^3 et la latérite pour 12 500 m^3 représentant 43,4% de la production totale des carrières de la région.

Le faible niveau de production de sable et de Latérite est imputable à la baisse des autorisations de construire accordées dans la région par les services compétents en 2013 comparativement à 2012 (57 contre 82) et au niveau de réalisation de routes ou de pistes dans la région en 2013.

Graphique 8 : Volume de production des carrières en 2013

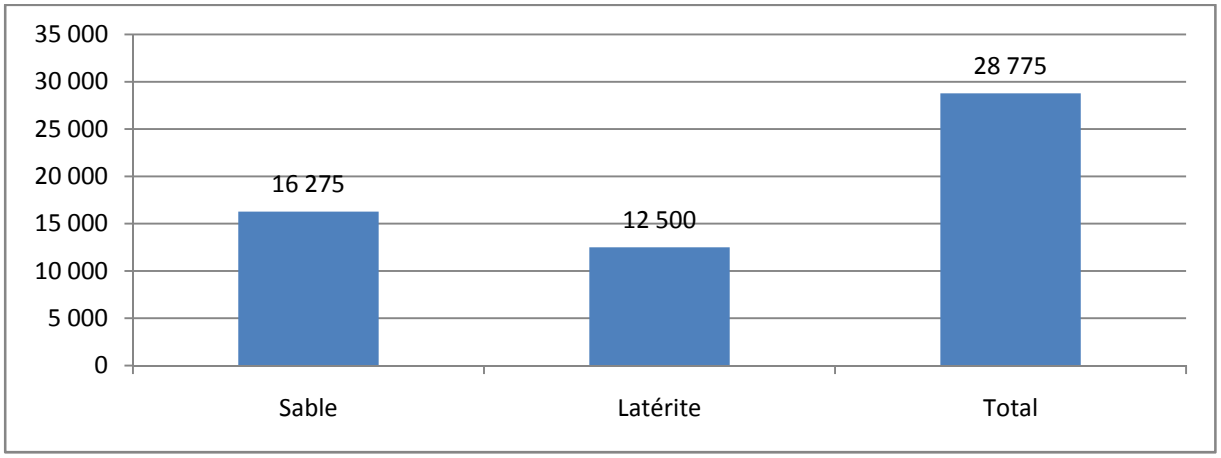

Source : Service des mines, Kaolack

VII.2.3 Les activités d'exploitation artisanale du sel

L'exploitation artisanale du sel se déroule principalement dans le département de Guinguinéo au niveau des villages situés le long de la route nationale n° 1 : Maka Kahone, Paraselle, Palado, Farabougou, Gathie Naoudé, Daga Diakhaté, Daga Daour, etc.).

La production essentiellement destinée à l'exportation vers le Mali a été évaluée à 16 955 tonnes de sel en 2013.

Graphique 9 : Evolution de la production de sel artisanal

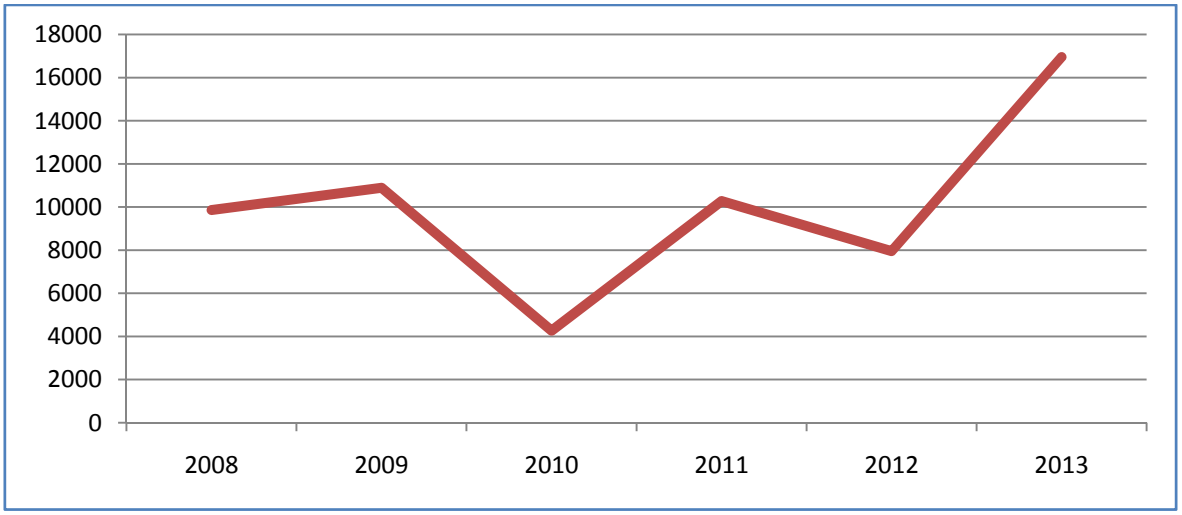

Source : Service des mines, Kaolack

Cependant, les producteurs organisés en Groupement d'intérêt Economique (GIE) villageois, utilisent des procédés traditionnels avec des rendements relativement faibles au niveau des 20 unités d'iodation existantes.

VII.3 Les atouts, contraintes et perspectives

Il est relevé certains atouts, contraintes de même que quelques perspectives au niveau de la région de Kaolack.

VII.3.1 Les potentialités / opportunités

- présence d'infrastructures adéquates ;
- existence de nombreux sous-produits et filières de production non encore valorisées;
- poids économique important ;
- position de la région par rapport au reste du pays et au pays limitrophes.

VII.3.2 Les contraintes

- insuffisance des moyens humains, matériels et financiers des services déconcentrés de l'Etat en charge de l'industrie et des mines;
- insuffisance d'unités industrielles.
- léthargie du domaine industriel ;
- quasi inexistence de minerais ;
- méconnaissance du code minier par les acteurs ;
- non remise en état des carrières ;
- faible capacité technique des exploitants de sel ;
- faiblesse des équipements d'exploitation du sel ;
- absence de pistes d'accès aux zones de production de sel.

VII.3.3 Les perspectives

- renforcer les moyens humains, matériels et financiers des services déconcentrés de l'Etat en charge de l'industrie et des mines dans la région ;
- développement de l'agro-industrie ;
- moderniser et redynamiser le tissu industriel.
- remise en état des carrières ;
- mise en service prochaine de trois (03) nouvelles carrières (Sibassor, Diagnel (CR Latmingué) et Keur Waly Ndiaye (CR Ndiaffate)) dont les dossiers sont dans le circuit administratif ;
- amélioration de la production artisanale et respect des normes en vigueur du sel ;
- renforcer la capacité technique des exploitants de sel ;
- améliorer les équipements d'exploitation du sel ;
- désenclaver les zones de production de sel

Conclusion

L'industrie dans la région, avec la léthargie dans laquelle elle se trouve, occupe une part assez faible dans l'économie régionale. Cependant, avec la modernisation et la redynamisation du tissu industriel, le développement de l'agro-industrie, qui passera nécessairement par la valorisation de nombreux sous-produits et filières de production, le secteur connaîtra à coup sûr une nouvelle impulsion.

En ce qui concerne les mines, le nombre de sites d'exploitation des carrières est de sept (07) unités en 2013. La production assez timide ne concerne que le sable et la latérite. La production artisanale du sel qui se déroule principalement dans le département de Guinguinéo au niveau des villages situés le long de la route nationale n° 1 est surtout destinée à l'exportation vers le Mali.

CHAPITRE 8 : ARTISANAT

Introduction

La région de Kaolack compte un secteur artisanal très dynamique, réparti en trois sections (Art, Production et Service). Malgré les difficultés liées au manque d'équipements, à une formation professionnelle déficiente et à une morosité du marché, le secteur joue un rôle important dans l'économie régionale.

Ce chapitre consacré à l'artisanat passera en revue la situation des artisans et du personnel et tentera de faire ressortir les potentialités, les contraintes et les perspectives

VIII.1 La situation des artisans inscrits

L'activité artisanale se développe essentiellement autour du village artisanal de Kaolack administré par la Chambre des métiers. Malheureusement, le faible niveau de développement de l'activité touristique dans la région ne favorise pas la création par les populations locales de centres artisanaux. Sur les 70 nouvelles inscriptions enregistrées durant l'année 2013, les 90%, soit 63 inscrits viennent du département de Kaolack et parmi ceux-ci 56, représentant 89%, sont originaires de la commune de Kaolack.

Graphique 10 : Répartition des artisans nouvellement inscrits à la chambre des métiers par département en 2012 et 2013

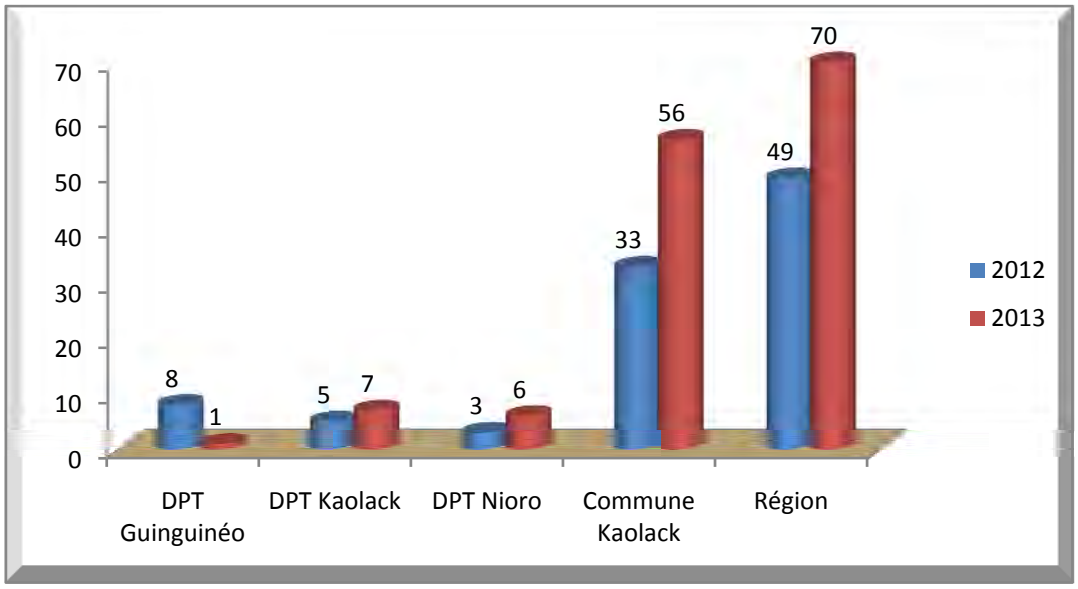

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Les artisans inscrits à la chambre des métiers en 2013 sont au nombre de 3 000 unités. Près de (83,93%) de la moitié des entreprises sont localisées dans le département de Kaolack.

Nioro et Guinguinéo abritent respectivement 12,9% et 3,16% des unités artisanales répertoriées par la Chambre de Métiers

Tableau 43 : Nombre de villages artisanaux et d'artisans répertoriés au niveau de la chambre des métiers selon le département en 2012 et 2013

Rubriques	Région		Département					
			Guinguinéo		Kaolack		Nioro	
	2012	2013	2012	00:00	2012	2013	2012	2013
Nombre de village artisanal	1	1	0	0	1	1	0	0
Nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers	2 930	3 000	94	95	2455	2 518	381	387

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Parmi les nouvelles inscriptions, l'artisanat de production est dominant avec 33 unités soit (47 %) dans la région du point de vue importance numérique. Les entreprises artisanales d'art constituent 10% et de Service 43%.

Graphique 11 : Répartition des artisans nouvellement inscrits à la chambre des métiers par section en 2012 et 2013

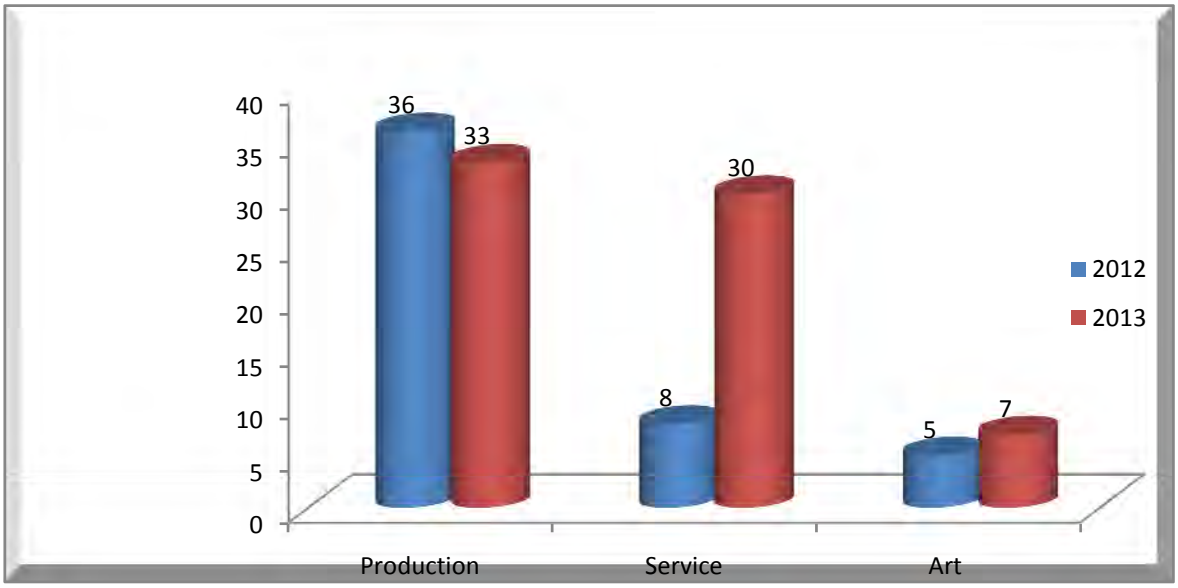

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Les femmes représentent environ 14% des artisans inscrits en 2013. On note qu'il y a eu une hausse des inscriptions chez les hommes contre une baisse chez les femmes entre 2012 et 2013.

VIII.2 Le personnel des unités artisanales

En 2013, le personnel dans les entreprises répertoriées au niveau de la Chambre de Métiers s'élève à 66 personnes dont 22,7% de femmes. Le département de Kaolack concentre 90,9% du personnel exerçant. Le personnel des entreprises artisanales de la région est composé exclusivement d'artisans ; on n'enregistre pas de compagnons. Les femmes représentent 22,72 % des artisans.

Graphique 12 : Répartition du personnel des entreprises artisanales en 2013

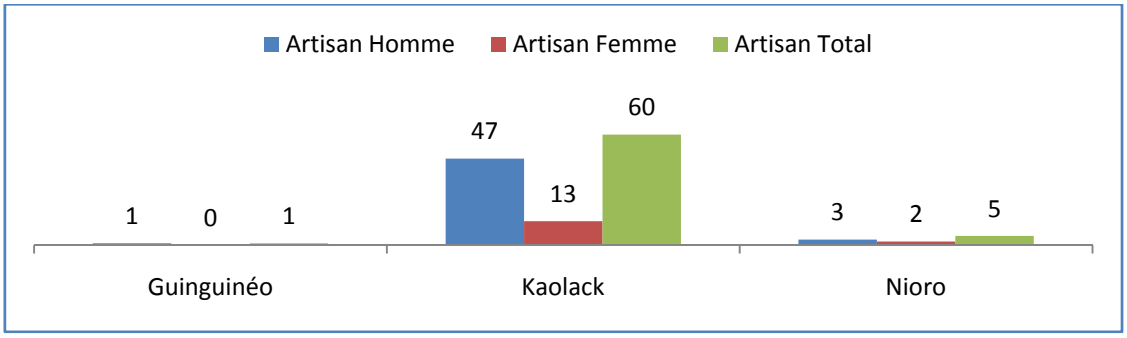

Source : Chambre de métiers Kaolack

VIII.2.1 Les corps de métiers

Le nombre de corps de métiers répertoriés au niveau de la Chambre de Métiers est de 23. Le tableau ci-dessous donne le détail sur les corps de métiers par rapport aux sections production, service et art.

Tableau 44 : Corps de métiers répertoriés à la Chambre de Métiers de Kaolack en 2013 selon la section

Section Production	Section Service	Section Art
Menuisier Ebéniste	Mécanicien	Bijouterie
Menuisier Métallique	Electricien auto	Teinturière
Couture Confection	Tôlier-Peintre	Maroquinerie
Maçon	Electricien Bâtiment	Brodeuse
Transformation Fruits et Légumes	Ferrailleur	Sculpture sur Bronze
	Tourneur	Tisserand
	Frigoriste	
	Carreleur	
	Typographe	
	Peintre Bâtiment	
	Plombier	
	Coiffeuse	
	Mécanicien Moto	
	Machiniste	

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

La distribution des artisans selon le corps de métiers révèle une prédominance des mécaniciens et des menuisiers métalliques qui représentent respectivement 14,7% et 13,24% de l'ensemble. Le Tisserant est également très présente avec 13,23% des artisans.

Plus du cinquième des artisans (22,5%) exercent le métier de tailleur. Les tailleurs confection et les tailleurs broderie constituent respectivement 11,76% et 2,9% des artisans.

Au niveau régional, les femmes artisans sont globalement présentes dans le département de Kaolack correspondant à (13) artisans (04) corps de métiers sur (18) répertoriés au niveau de la Chambre de métiers. Plus de la moitié des femmes artisans (53,84%) exercent trois métiers (Couture, Teinture, Coiffeuse) dont elles ont le « monopole ».

Tableau n° 45 : Répartition des artisans selon le type de métiers en 2013 le département et le sexe

Type de métier	Guinguinéo			Kaolack			Nioro			Ensemble		
	Effectif			**Effectif**			**Effectif**			**Effectif**	**Effectif**	**Effectif**
	M	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**
Menuiserie métallique	**00**	**00**	**00**	**08**	**00**	**08**	**01**	**00**	**01**	**09**	**00**	**09**
Maçon	**00**	**00**	**00**	**05**	**00**	**05**	**00**	**00**	**00**	**05**	**00**	**05**
Tapissier	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**
Couturière	**00**	**00**	**00**	**00**	**01**	**01**	**00**	**01**	**01**	**00**	**02**	**02**
Tailleur Confection	**00**	**00**	**00**	**07**	**00**	**07**	**01**	**00**	**01**	**08**	**00**	**08**
Plombier	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**
Tourneur	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**
Bijoutier	**00**	**00**	**00**	**02**	**00**	**02**	**00**	**00**	**00**	**02**	**00**	**02**
Teinturière	**00**	**00**	**00**	**00**	**02**	**02**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**02**
Tisserand	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**
TFLCL	**00**	**00**	**00**	**02**	**06**	**08**	**00**	**01**	**01**	**02**	**07**	**09**
Mécanicien	**00**	**00**	**00**	**09**	**00**	**09**	**01**	**00**	**01**	**09**	**00**	**10**
Electricien auto	**00**	**00**	**00**	**04**	**00**	**04**	**00**	**00**	**00**	**04**	**00**	**04**
Peintre bâtiment	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**
Electricien bâtiment	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**01**
Tôlier peintre	**00**	**00**	**00**	**06**	**00**	**06**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**
Coiffeuses/Tresseuses	**00**	**00**	**00**	**00**	**04**	**04**	**00**	**00**	**00**	**00**	**04**	**04**
Carreleur	**01**	**00**	**01**	**01**	**00**	**01**	**00**	**00**	**00**	**02**	**00**	**02**
Total	**01**	**00**	**01**	**49**	**13**	**62**	**03**	**02**	**05**	**53**	**15**	**68**

Source : Chambre de métiers Kaolack

VIII.2.2 Les organisations d'artisans

A la date du 31 Décembre 2013, les inscriptions cumulées au répertoire des entreprises artisanales de la région se résument à un total de 08 entreprises constituées de 25% d'entreprises individuelles, 62% de GIE, 12,5% associations.

Graphique 13 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers selon le type d'entreprise

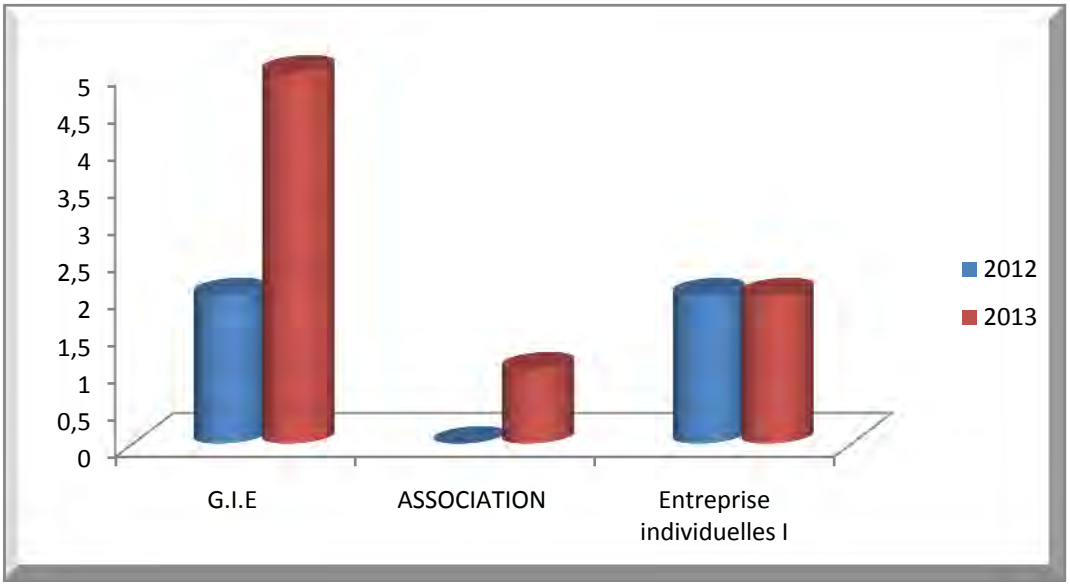

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

VIII.3 Les potentialités, contraintes et perspectives du secteur

Potentialités

- Dynamisme de la Chambre de Métiers ;
- Bonne organisation des artisans par filières ;
- Existence de plusieurs Institution de Micro Finance (IMF) et banques pour le financement du secteur ;
- Existence d'un village artisanal ;
- Diversités des intervenants dans le secteur (ONG, Projets et Programmes) ;
- Institutionnalisation d'une Foire commerciale sous régionale et d'une foire artisanale ;
- Capacité technique des artisans dans le domaine de la fabrication de Machines et outillages agricoles ;
- Intégration de l'apprentissage dans le dispositif globale de la formation professionnelle.

Contraintes

- Difficultés d'accès aux crédits (problèmes de garantie et de délai de remboursements) ;
- Faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- Faible développement du tourisme dans la région ;
- Insuffisance d'espaces de promotion des produits locaux ;

- Faible synergie entre les intervenants ;
- Absence de centre de formation dans les métiers porteurs ;
- Difficultés d'accès aux marchés pour les artisans ;
- Forte concurrence des produits de substitution par rapport aux produits locaux ;
- Absence de tannerie moderne ;
- Manque d'espaces pour abriter les ateliers artisanaux ;
- Faible niveau d'équipement des artisans ;
- Difficultés d'accès à des intrants de qualités.

Perspectives

- Renforcer les moyens d'intervention de la chambre des métiers ;
- Créer un réseau des mutuels d'artisans et offrir des produits beaucoup plus adaptés ;
- Intégrer le village artisanal dans le circuit touristique des tours opératoires ;
- Promouvoir des espaces de promotion des produits locaux (boutiques, road stations) ;
- Créer un centre de formation sur les métiers porteurs de croissance ;
- Développer de petites unités artisanales de la transformation des produits agricoles ;
- Mettre en place un programme de labellisation des produits artisanaux.
- Généraliser le programme de l'intégration de l'apprentissage dans le dispositif global de la formation professionnel

Conclusion

De par un environnement juridique et administratif favorable et un encadrement technique compétent, le secteur de l'artisanat, dans la région, est dynamique et performant. Cependant des efforts sont à faire par les pouvoirs publics pour la formation, l'équipement et surtout la commercialisation.

CHAPITRE 9 : CULTURE ET LOISIRS

Introduction

Dans le cadre d'une déconcentration et d'une décentralisation culturelle, un service régional dénommé « Centre Culturel Régional » fût créé dans les années 70 dans les chefs lieu de région du pays. Il se présente avec deux missions fondamentales: une mission de représentation du ministère de la culture et des loisirs et une mission d'assistance technique auprès des collectivités locales. Par ailleurs le principal objectif est d'engager une dynamique culturelle au niveau de la région afin de permettre: aux artistes de se développer à tous les niveaux, et à la population de suivre l'évolution culturelle mais également de sauvegarder le patrimoine local.

Les potentialités de la région en matière culturelle sont importantes à cause surtout de son statut de carrefour car étant un passage forcé entre les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali et des Guinées Bissau et Conakry. La région connait une grande diversité culturelle favorisée par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée et même les bambara du Mali etc.

Malgré ses moyens limités, le centre culturel régional de Kaolack, à travers ses activités, contribue à la promotion de différentes disciplines artistiques et littéraires, mais aussi en contact permanent avec les acteurs des différentes associations culturelles locales. Le centre culturel a été créé en 1972 et a rejoint en 1994 ses nouveaux locaux construits dans le cadre de la coopération sino-sénégalaise.

Ainsi, des actions pour promouvoir la lecture, la musique, le théâtre ; l'art plastique, les lettres, les sites et monuments historiques sont menées à travers la région.

Ce chapitre consacré à la culture et loisirs passera en revue les infrastructures, patrimoines et autres activités culturelles et tentera de faire ressortir les contraintes et les perspectives.

IX.1 Les infrastructures culturelles

La région de Kaolack dispose : d'un centre culturel régional et d'un centre culturel français (alliance franco sénégalaise) qui contribuent à l'intégration socio-économique des acteurs culturels par le biais de l'éducation permanente et de l'appui technique aux porteurs de projets culturels. Elle dispose aussi de quatre (4) bibliothèques, dont les deux (2) sont localisés dans le département de Kaolack. Cependant, malgré cet important patrimoine dont elle dispose, beaucoup d'efforts restent à faire sur le plan des infrastructures et de la formation pour promouvoir le développement culturel de la région. Notons que la région ne dispose d'aucune salle de cinéma, ni de manufacture ou musée.

Tableau 45 : Répartition des infrastructures cultuelles existantes selon le département en 2013

RUBRIQUES	REGION	DEPARTEMENTS		
		Kaolack	Guinguinéo	Nioro
Bibliothèques	4	2	1	1
centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)	0	0	0	0
Centre culturel	1	1	0	0
Alliance franco-sénégalaise	1	1	0	0
studio d'enregistrement	1	1	0	0

Source : Centre culturel régional de Kaolack

IX.2 Le patrimoine culturel de la région

La région de Kaolack possède des sites et monuments qui n'envient en rien ceux de la capitale et des autres régions du pays.

Tableau 46 : Répertoire du patrimoine matériel (sites et monuments historiques) de la région

Département	Sites
Kaolack	Bâtiment abritant la Gouvernance de Kaolack
	Ex-Palais de Justice de Kaolack
	Mosquée Diabel Ka de Kaolack
	Mosquée Kanéne, Léona de Kaolack
	Tumulus de Ndalane, Arrondissement de Gandiaye
	Gouye Ndiouly de Kaohone
	Gouye Guéweul de Kahone
Nioro	tata de Maba Diakhou Bâ à Nioro
	Mausolée de Mame Diarra Bousso à Prokhane
	Puits de Mame Diarra Bousso à Porokhane
	Tombe de Matar Kalla Dramé, à Ndimb Dramé
	Site mégalithique de Sine Ngayéne
	Site mégalithique de Mbolop Tobé, au village de Konomba
	youndou de Ndémène /Dpt Nioro
	la case de Boumbouné / Dpt de Nioro
	Mosquée de Kabakoto
Guinguinéo	Bivouac de 'El Hadji Oumar TALL(Badakhoune)
	Arbres fétiches de Gagnick Godjil (Badakhoune)
	Marigot Ngaby et Wagui (Badakhoune)
	gouye Mame Takhar de Ngoloum
	Keur Buur Fodé Guinguinéo
	dépôt du chemin de fer Guinguinéo

Source : Centre culturel régional de Kaolack

Le patrimoine culturel de la région concerne essentiellement :

- les sites historiques : Tata de Maba Diakhou Bâ, ravin de Pathé Badiane, Gouye Ndiouly ;
- les sites mégalithiques : Sine Ngayenne inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ;

- les sites religieux : la mosquée de Médina Baye, celle de Serigne Diabel Ka ;
- les lieux de pèlerinage : Porokhane, Taïba Niasséne, Ndiaffat, Mbadakhoune, Kahone ;
- l'existence d'un agenda culturel avec des événements phares tels que: Fint' Arts, le Festival de théâtre de Kaolack (FETHEKAO), le Festival International des Arts Hip Hop de Kaolack, le Festival de tassou (FESTASS), le Festival International de l'APECE Pour les Enfants (FIAPE), le Festival de Danse Nanu Fecc.

Tableau 47 : Répertoire du patrimoine Immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Significations
Le Prim	
Le ndaga	Manifestations culturelles
Le leul du Saloum ou Djingué de latmingué	Manifestations culturelles
Le Misse le Gandiaye	Manifestations culturelles
Le génie Mbossé	Manifestations culturelles
Le génie Ndomir Back	Manifestations culturelles
Le gamou de Kahone	Manifestations religieuses
Les gamous de Médina Baye, Léona et Porokhane	Manifestations religieuses
Etc.	

Source : Centre culturel régional de Kaolack

Tableau 48 : Répertoire des cérémonies culturelles prévues de la région en 2013

Date	Activités	Localités ou lieux	Observations
Mars	La nuit du Rip	Médina sabakh Nioro Kaymor	Initiateurs: Populations
27-28 Mars	4ème édition du Festival International de Graffiti	Nioro	Initiateur : L'artiste 2mgraf (Kemp Ndao)
08 au 16 Mars	FIAPE 1ère edition	Kaolack	initiateurs: L'Association Pour la Promotion, l'Education et la Culture de l'Enfant (APECE)
10-11 Avril	FESTASS 1ére éxdition	Kaolack	Initiateur: Adji Diarra Niang
15 -16 Mai	Nanu Fecc	Kaolack	initiateurs: la compagnie de danse Bokk guis guiss
5 - 6 -7 Mai	Gamou Traditionnel de Kahône	Kahône	Initiateur:<<Association Pencum Saloum >>
20 – 25 Mai	Journées Culturelles de la Communauté Rurale de Keur Baka /Art de Koumbal/Dept de Kaolack	Keur Baka	Initiateurs: Populations
06 au 11 Juin	FETHEKAO 3ème edition	Kaolack	initiateurs: Compagnie théatrale Guindi
10 - 11 Juin	Journées Culturelles de Kahône	Kahône	Initiateurs : Commune de Kahône
Deuxième quinzaine Juin	Cérémonie rituelle d'offrandes à Mbossé Coumba Djiguéne Totem de Kaolack	Kaolack	Initiateurs: Populations
A l'approche ou pendant l'hivernage	Cérémonie divinatoire du Baaw - Naan (Prières et offrandes)	Kaolack	Initiateurs: Populations
Novembre 25 - 28	Festival International des Arts et Tradition du Saloum 5ème édition	Kaolack et les autres départements	Initiateurs : Conseil Régional de Kaolack et le Réseau des artistes de Kaolack
Dans la 2ème quinzaine Décembre	6ème édition Festival Art Hip Hop de Kaolack qui est à sa	Kaolack	Initiateur: Association Jeunesse - Action –Développement Partenaire : Centre Culturel Régional de Kaolack

Source : Centre culturel régional de Kaolack

IX.3 Les autres activités culturelles

Les journées mondiales et internationales (théâtre, danse, musique, livre, francophonie, patrimoine) sont aussi célébrés dans la région. Les concours d'orthographe sont organisés par le Centre culturel Régional pour apprécier le niveau des élèves de la région de Kaolack.

IX.3.1 La lecture

La lecture publique rencontre de réelles difficultés dans la région dues à plusieurs paramètres. Il s'agit :

- du problème de l'accessibilité du livre pour certaines populations et dans certaines zones enclavées de la région;
- du manque de moyens et de logistique des jeunes talents qui seront obligés de quitter la ville pour aller résider dans la capitale où l'information et la communication sont plus accessibles ;
- de l'Absence de **TIC** ou la défectuosité du matériel (ordinateur, internet etc.).
- de l'absence de l'Agence de la Francophonie à travers l'implantation de centres de lecture et d'animations culturelles (CLAC.)
- de l'absence du goût de la lecture causée par l'agression du livre par les TIC

Vu l'importance de l'éducation dans la région de Kaolack, il est nécessaire et efficace de disposer d'un réseau de bibliothèques avec la bibliothèque régionale du centre culturel et celle de l'Alliance Franco-sénégalaise. Cette structure permettrait de corriger l'insuffisance de lecture publique notée dans les autres départements.

IX.3.2 La musique

La région de Kaolack concentre beaucoup de musiciens, entre autres : Adji Diarra, le prim jazz, Amy Socé Barry, Nafy Thiobane, Saly Mbaye, Pape Ndiaye Thiop, etc.

On constate tout de même la montée des jeunes talents tels que : G85, Mahalay, Rifou, etc. A l'instar des autres régions, le phénomène du « Rap » est en train de se développer dans la région. Kaolack représente après Dakar la deuxième ville hip Hop au Sénégal. On note également l'existence de troupes folkloriques.

Cependant, le problème majeur pour l'émergence de la musique reste la concentration des moyens à DAKAR, d'où des difficultés au niveau de cet art :

- la politique de promotion qui fait défaut ;
- absence de mécènes ;
- la piraterie ;
- l'insuffisance d'orchestres et de structures de production
- Insuffisance des infrastructures et de la formation

Ces difficultés expliquent forcément ce laxisme sur le plan musical dont les perspectives tardent à venir. Il s'agira de :

- mettre en œuvre des mesures s'attelant à la promotion de la musique à Kaolack (création de studios d'enregistrement et de maisons de production ;
- promouvoir des idées et inciter la jeunesse de produire dans leur fief ;
- les doter de moyens financiers et matériels ;
- faire leur promotion sur le plan national et international ;

D'ailleurs, un seul groupe PRIM JAZZ est en train de montrer la voie à la génération nouvelle.

IX.3.3 Le théâtre et la danse

A côté de la musique, viennent le théâtre et la danse avec de nombreuses troupes, compagnies et Crew semi – professionnelles présentes dans la région telles que : Guindi, Acte 3, Dékil Art, A. T. I. (Atelier Théâtre et Image) bokk Guis Guiss etc. qui sont des professionnels opérants. On rencontre aussi d'autres groupes moins populaires, amateurs au niveau des ASC (Saloum, Mbossé, Renaissance…) malgré de nombreuses difficultés dont souffre le théâtre.

Il s'agit entre autres :

- du manque de lieux adéquats pour la représentation ;
- du manque de formation de certaines troupes.

Dans le domaine du perfectionnement en son et lumière, en mise en scène et chorégraphie, il faut noter :

- l'absence de formateur en régisseur de plateau ;
- la présence de la piraterie (réseau) branchement des fils de chaines télévisions.

Cependant, la solution pour pallier ce problème est d'assurer la promotion des produits tout en créant un statut social pour les acteurs, et en mobilisant des moyens logistiques pour le bon fonctionnement des troupes. **L'ARCOTS-Kaolack,** qui est en étroite collaboration avec le centre culturel, intègre certaines troupes ou groupes théâtraux dans ses programmes d'activités.

Le théâtre kaolackois occupe une place de choix. En effet, des scénarii sont diffusés dans les télés privées comme publiques du Sénégal. L'importance que la population lui accorde aujourd'hui confirme sa position de troisième rang après Dakar et Thiès.

Il est à déplorer la suppression du festival du rire depuis 2011 que le promoteur Guëdel Mbodji offrait chaque année aux fans de la culture.

IX.3.4 Les arts plastiques

Sur le plan international, les arts plastiques trouvent leur intérêt et leur importance alors que sur le plan régional cet art est presque méconnu malgré la présence de certains plasticiens (Balayéra, Ousmane Diamé etc.) qui sont concentrés dans le réseau des artistes plasticiens de Kaolack).

Les arts plastiques souffre des maux comme:

- la méconnaissance des arts plastiques ;
- le manque de promotion des jeunes artistes plasticiens ;
- l'absence de lieux d'exposition (atelier, galerie) ;
- l'absence de dynamisme dans le secteur ;
- le manque de communication sur les problèmes du secteur ;

Cependant, plusieurs efforts ont été faits comme :

- la création du réseau des artistes plasticiens ;
- l'organisation d'ateliers périodiques de peinture dans certaines zones ;
- l'intervention des ONG comme Plan International ;
- l'organisation d'ateliers de création par le centre culturel régional.

IX.4 Les contraintes et perspectives

IX.4.1 Les contraintes

- le manque considérable de matériel technique, et logistique du Centre culturel régional ;
- insuffisance de l'implication des collectivités locales dans l'action culturelle ;
- le manque de protection et de mise en valeur des sites historiques ;
- l'insuffisance d'organisation et de formation des acteurs ;
- le manque d'infrastructures (galerie, salles de spectacle aux normes, maisons de production…).

IX.4.2 Les perspectives

- la réhabilitation du centre culturel régional
- l'appui aux manifestations culturelles pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine culturel
- la restauration du Tata de Maba Diakhou Bâ.
- l'aménagement du site de Gouye Ndiouly de Kahône
- la valorisation du site mégalithique de Sine Ngayène
- la mise en place d'un cadre de concertation regroupant les acteurs culturels et autorités étatique.

- la création de centres de lecture et d'animation culturelle dans les communes et les chefs lieu d'arrondissement
- la création de nouvelles infrastructures culturelles (création de salles de spectacle capables d'accueillir un spectacle selon les normes techniques) dans la région et la réhabilitation de celles qui existent déjà.
- l'obtention de studio d'enregistrement, de production musicale mais également de lieux de formation et de perfectionnement des artistes toutes disciplines confondues.
- la création de galerie d'exposition pour les artistes plasticiens de la région.

Conclusion

La culture occupe une place importante dans la région. Ainsi, d'importants efforts sont effectués dans les domaines de la lecture, de la musique, du théâtre mais aussi de l'art plastique. Néanmoins, ces derniers sont confrontés à des difficultés surtout liées à l'insuffisance d'infrastructures culturelles adéquates. Le Centre culturel régional souffre d'un manque criard de matériel technique, et logistique capables d'assurer la diffusion des créations et représentations culturelles.

CHAPITRE 10 : TRANSPORT

Introduction

Le transport au niveau de la région de Kaolack se distingue par l'existence d'un autre type de transport urbain. Il s'agit des vélos-taxis qui font la concurrence aux taxis urbains. Cependant, le manque de données au niveau de ce type de transport fait que ce dernier ne pourra pas être inclus dans la présente édition.

Ce chapitre traite du transport routier et des activités du port et de ses annexes. Il sera fait, auparavant, le point sur la situation du réseau routier.

X.1 La situation des routes

X.1.1 Le réseau routier

L'analyse du tableau ci-dessous permet de voir qu'au niveau de la région de Kaolack, il existe un réseau routier qui s'étale sur une distance de 756,10 km. Ce réseau routier est réparti de la façon suivante :

- 191 Km de Routes Nationales (RN) entièrement revêtues, soit 16% de l'ensemble du réseau ;
- 205 Km de Routes Régionales (RN), soit 17% de l'ensemble du réseau dont 20% sont entièrement revêtues ;
- 329 Km de Routes Départementales (RD), soit 27% de l'ensemble du réseau dont 11% sont entièrement revêtues ;
- 30,9 Km de Voiries Urbaines (VU) entièrement revêtues, soit 3% de l'ensemble du réseau;
- 454 Km de pistes répertoriées entièrement non revêtues, soit 38% du réseau routier.

Il est enregistré aussi 13,7 Km de pistes non répertoriées au niveau de la région de Kaolack au courant de l'année 2013.

Tableau 49 : Répartition du réseau routier régional en 2013

Catégorie des routes	Réseau total		Routes revêtues		Routes non revêtues	
	Km	%	Km	%	km	%
Routes nationales (RN)	191,2	16	191,2	100	0	0
Routes régionales (RR)	205	17	42	20	163	80
Routes départementales (RD)	329	27	37,7	11	291,3	89
Voiries urbaines (VU)	30,9	3	30,9	100	0	0
Pistes répertoriées	454,3	38	0	0	454,3	100
Total	1210	100	301,8	40	454,3	60
Pistes non répertoriées	13,7		0	0	13,7	100

Source : Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal)

X.1.2 Les actions prioritaires du réseau routier

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) s'est attelée à définir des actions prioritaires. Les priorités concernent exclusivement des travaux d'entretien périodique et d'une construction de routes comme indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 50 : Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2012/2013

Itinéraire	Type	Actions prioritaires
Rn4:Limite Diourbel-Kaolack	Route revêtue	Réhabilitation sur 16.6 Km
R51:Wack Ngouna-Koutango	Route en terre	Entretien sur 15 km
D5303: Firgui-Kaymor	Route en terre	Entretien sur 19 km
PNC: Keur Wally Ndiaye-Ndiathiang	Route en terre	Construction sur 03 Km

Source : Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal)

X.2 La situation du transport routier

Le trafic routier de la région de Kaolack est très dense, marqué par la position géographique de la capitale qui est devenue une zone principale, desservant les régions sud et orientale et surtout les pays de la Gambie, des Guinées Bissau et Conakry et du Mali.

Les activités du transport routier s'organisent autour des gares routières qui existent dans toutes les communes de la région. Le transport urbain et interurbain est assuré par les taxis et vélos taxi, le transport hippomobile est aussi présent et répond aux besoins d'une certaine clientèle.

Tableau 51 : Evolution du parc de 2011 à 2013

Années	Parc 2 roues	Parc automobile	Gares routières fonctionnelles
2011	2 963	5 941	10
2012	3 325	6 665	10
2013	4 011	7 846	10

Source: Division Régionale des transports terrestres de Kaolack

Entre 2011 et 2013, le nombre de gares routières fonctionnelles est resté constant. Cependant, il est noté une évolution croissante du parc aussi bien automobile que des deux roues.

X.2.1 La situation des immatriculations

L'immatriculation des véhicules neufs a baissé de 71% entre 2012 et 2013. Cependant, une hausse de 43% des immatriculations est notée au niveau des voitures d'occasion entre 2012 et 2013.

Tableau 52: Evolution des véhicules immatriculés selon l'état de 2010 à 2013

Année Désignation	2009	2010	2011	2012	2013	% variation 2013/2012
Neuf	43	59	22	56	16	-71%
Occasion	63	85	91	118	169	43%
Total	106	144	113	174	185	6%

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Concernant les véhicules immatriculés pour la première fois, il est noté une hausse de 23% au niveau des particuliers, 21% au niveau des camions, 16% au niveau des tracteurs, 11% au niveau des remorques et semi-remorques. Une baisse de 29% est constatée au niveau des camionnettes et 17% au niveau des autocars pour l'immatriculation des véhicules neufs entre 2012 et 2013.

Tableau 53 : Evolution des véhicules immatriculés pour la première fois selon le genre de 2010 à2013

Désignation	2009	2010	2011	2012	2013	% variation 2013/2012
Véhicule Particulier	33	51	40	65	80	23
Camionnette	10	17	13	21	15	-29
Autocar	29	40	22	36	30	-17
Camion	15	17	8	14	17	21
Tracteur	10	10	15	19	22	16
Remorque/semi-remorque	9	9	15	19	21	11
Deux-roues (Moto)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	106	144	113	174	185	6

Source : Division Régionale des Transports Routiers

X.2.2 Les permis de conduire

Les demandes de permis tant au niveau du code qu'au niveau de la conduite ont connu une augmentation entre 2012 et 2013 passant respectivement de 3 115 à 3 740 et de 3 573 à 3 912, soit des hausses respectives de 20% et de 9% pour les demandes de code et de conduite.

Tableau 54 : Evolution des permis de conduire de 2009 à 2013

	Code			Conduite		
	demande	admis	% admis	demande	admis	% admis
2009	2 993	1 448	48,4	3 711	1 745	47,0
2010	3 245	2 183	67,3	3 285	1 701	51,8
2011	3 513	1 647	46,9	3 566	1 736	48,7
2012	3 115	1 365	43,8	3 573	1 680	47,0
2013	3 740	1 325	35,4	3 912	1 187	30,3

Source : Division Régionale des Transports Routiers

En ce qui concerne le nombre d'admis à ces différentes examens, il est noté un faible taux d'admission avoisinant les 30% aussi bien au niveau de l'examen du code (35%) que celui de la conduite (30%). Ces taux d'admis ont beaucoup diminué entre 2012 et 2013, passant de 43,8% à 35.4% pour le code et de 47% à 30.3% pour la conduite. Cette baisse et le résultat des mesures draconiennes qui ont été entreprise cette année pour la délivrance des permis.

En ce qui concerne le tableau 75, 703 détenteurs de permis dont la date de validité a expiré viennent les renouveler à la Division régionale de transports routiers (DRTR). Le reste du tableau décrit la conversion ou le duplicata des permis ou brevets militaires.

Tableau 55 : Duplicata et conversion Brevet Militaire(BM) en 2008, 2009, 2010,2011 et 2012

Année	Duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2009	439	820	56
2010	544	996	91
2011	647	512	22
2012	546	537	13
2013	616	703	13

Source : Division Régionale des Transports Routiers

X.3 Le transport maritime et fluvial

La modernisation du transport maritime et fluvial au de la région, qui dispose d'un port à Kaolack et de deux (2) Wharf (Lyndiane pour la Suneor et Diorane pour les Salins), contribuerait au renforcement des échanges entre la région et les régions sud du pays d'une part et certaines localités de la région de Fatick car la voie terrestre présente beaucoup de contraintes pour certaines localités très enclavées. Cependant, ce secteur, qui reçoit des investissements conséquents des pouvoirs publics, pourra connaître des innovations majeures.

X.3.1 Le transport maritime

a) Le trafic des navires

Le trafic global du port de Kaolack en 2013 a augmenté comparativement à l'année 2012. En effet, une hausse de 30% est notée au niveau du nombre de navires marchands.

Cependant, en étudiant l'évolution du nombre de navires marchands de 2009 à 2013, il est constaté que malgré la hausse enregistrée en 2013, des efforts restent à faire afin d'atteindre le niveau des années 2009 (40 navires), 2010 (68 navires) et 2011(51 navires).

Tableau 56 : Evolution du trafic des navires et du Fret au niveau du port secondaire de Kaolack et annexes de 2009 à 2013

Désignation	2009	2010	2011	2012	2013	%Variation 2013/2012
Nbre de navires marchands	40	68	51	27	35	29,6%
Nbre de navires militaires	0	0	0	0	0	0
Jauges brutes	55 896	101 271		70 923	80 249	13,1%
Jauges nettes	29 751	55 029		34 809	40 405	16,1%
FRET (T)						
Débarquement	-	275 197	-	-	-	
Embarquement	62 715,2	107 129,7	86 950,3	60 043,1	69 199	
Ensemble	**62 715,2**	**382 326,7**	**86 950,3**	**60 043,1**	**69 199**	15,2%

Source : Capitainerie du port de Kaolack

b) Les Frets

En 2013 le sel constitue le principal produit au niveau de l'embarquement car représentant plus de deux tiers des embarquements (76%) suivi des tourteaux (18%) et de l'huile brute (6%).

Les embarquements de sel ont augmenté de 2% en 2013 par contre ceux de l'huile raffinée ont baissé de 9% entre 2012 et 2013. Les embarquements de tourteaux a été multipliée par quatre en 2013 comparativement à l'année 2012. Les embarquements totaux ont cru de 15% entre 2012 et 2013.

Tableau 57 : Situation du trafic de marchandises (en T) du port secondaire de Kaolack en 2013

Trafic	Embarquement- (exportation) (tonne)						Débarquement (Importation) (tonne)		
	Sel	Huile brute (Suneor)	Tourteau (lyndiane)	Basalte (vers Zig)	Divers	Total	Sacs en balle(C.I)	Bois (C.I)	Total mvt (X + I)
Janvier	4 500	0	0	0	0	4 500	0	0	0
Février	7 000	0	0	0	0	7 000	0	0	0
Mars	2 500	0	1 400	0	0	3 900	0	0	0
Avril	4 205	0	0	0	0	4 205	0	0	0
Mai	2 450	0	0	0	0	2 450	0	0	0
Juin	4 450	0	2 550	0	0	7 000	0	0	0
Juillet	4 450	0	6 330,5	0	0	10 780,5	0	0	0
Août	2 450	4 257,8	0	0	0	6 707,8	0	0	0
Septembre	4 450	0	0	0	0	4 450	0	0	0
Octobre	5 650	0	392,8	0	0	6 042,8	0	0	0
Novembre	4 400	0	1 511,7	0	0	5 911,7	0	0	0
Décembre	6 250	0	0	0	0	6 250	0	0	0
Total 2013	**52 755**	**4 257,8**	**12 186,0**	0	0	69 198,7	0	0	0
Total 2012	**51 650**	**4 686,7**	**3 706,4**	0	0	60 043,1	0	0	0
%Variation 2013/2012	2,1%	-9,2%	228,8%			15,2%			

Source : Capitainerie du port de Kaolack

c) Le transport de passagers

Pour le transport de passagers, seul le bateau « Africa Queen » effectuait des liaisons depuis l'Europe pour les tours opérators vers les îles du Saloum et la Guinée Bissau. Depuis que l'ANAM a pris les rênes de la marine marchande avec les changements opérés, il n'y a plus de liaisons vers ces destinations.

X.3.2 Le transport fluvial

En plus du transport maritime, il est noté l'existence d'un transport fluvial de personnes et de biens qui a pris beaucoup d'ampleur et qui s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer entre les îles du Saloum (Niodior, Dionawar, bassoul, Djirna, etc.) et Kaolack.

Il s'effectue principalement à partir du débarcadère du marché aux poissons de la ville de Kaolack qui constitue un lieu d'embarquement et de débarquement de

pirogues assurant des liaisons régulières entre Kaolack et des villages de la région de Fatick et parfois de la Gambie à l'occasion du Gamou annuel de Médina Baye.

X.3.3 Les contraintes et perspectives

- **Les contraintes**

Certaines contraintes liées au transport maritime et fluvial peuvent être relevées. Il s'agit notamment :

- sous-équipement des ports secondaires ;
- non dragage du chenal du bras de mer ;
- absence de moyens logistiques (surtout vedette) pour la capitainerie du port ;
- de l'ensablement du chenal à hauteur de certains villages
- du non balisage des zones dangereuses ;
- de la non-application de l'arrêté réglementant le transport piroguier ;
- du faible niveau d'organisation des piroguiers.

- **Les perspectives**

Ces perspectives ci-dessous peuvent être retenues :

- faire le sondage du lit du chenal pour avoir la situation globale ;
- effectuer des missions de recensement des balises et des bouées flottantes ;
- équiper les ports secondaires ;
- renforcer les moyens logistiques et humains de la capitainerie du port ;
- renforcer la navigabilité du bras de mer par le dragage et au niveau de certains villages ;
- baliser toutes les zones dangereuses ;
- organiser les acteurs du transport fluviomaritime.

Conclusion

Le développement du transport passe nécessairement par la réorganisation de ce secteur. La réorganisation doit se faire à plusieurs niveaux dont entre autres: refaire les routes qui sont devenues très impraticables à presque toutes les entrées ou sorties de la capitale régionale, porte d'entrée des pays limitrophes : les deux Guinées, la Gambie et le Mali, développer le trafic international qui commence à bien s'implanter et Redynamiser le port de Kaolack qui relancerait du coup l'économie de Kaolack

CHAPITRE 11 : COMMERCE

Introduction

Le secteur du commerce occupe une place importante dans le développement économique de la région. Son dynamisme est soutenu par une population importante et diversifiée composée majoritairement de commerçants grossistes, demi-grossistes et détaillants. La position géographique de la région lui confère une place stratégique dans les échanges car elle constitue un passage obligatoire vers les régions du Sud et du Sud-ouest mais également vers les pays limitrophes tels que la Gambie, le Mali, la guinée Conakry et la Guinée Bissau.

Du fait de sa proximité avec la République sœur de Gambie, on note une présence massive de femmes communément appelées « Ndioganes » dans les transactions commerciales entre la Gambie et le Sénégal.

Dans la région, le tissu commercial est complété par les Industries de transformations de produits agricoles (GIE), du sel (NSSS, Sel du Saloum et GIE), de la SUNEOR et de la COPEOL (ex-NOVASEN) dans la commercialisation de l'arachide. Il dispose de beaucoup de marchés qui s'identifient par leurs statuts.

Ce chapitre tentera de dresser la situation des infrastructures existantes et du personnel selon le type et certaines caractéristiques avant de décliner les niveaux de disponibilité des denrées au cours de l'année 2013.

XI.1 Les infrastructures de commerce

La région de Kaolack dispose de vingt sept (27) marchés dont seize (16) hebdomadaires ou « loumas ». Près de 60% des marchés sont implantés dans le département de Kaolack soit dix sept (17) unités dont le marché central de Kaolack qui est l'un des plus grands du Sénégal voire de la sous-région. Le département de Guinguinéo compte deux (02) marchés dont un (01) permanent tandis que dans celui de Nioro on dénombre huit (8) marchés dont les sept (07) sont des « loumas ». On dénombre aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence).

Tableau 58: Répartition des marchés selon le département et le type en 2013

Département	Marché Permanent	Marché hebdomadaire	Total
Guinguinéo	1	1	2
Kaolack	9	8	17
Nioro	1	7	8
Région	**11**	**16**	**27**

Source : Service régional du commerce Kaolack

Tableau 59 : Listes des marchés selon le département et le type en 2013

Département	Marché				
	Permanent		Hebdomadaire		
	Nom du marché	Localisation	Localisation	Distance par rapport au Chef-lieu de département (en Km)	Jour du marché
Guinguinéo	Guinguinéo	Guinguinéo	Guinguinéo	0	Mercredi
			Mboss	Nd	Jeudi
Kaolack	Central	Qt Léona (Escale)	Gandiaye	23	Jeudi
	Guedj	Qt Léona (Escale)	Sibassor	15	Vendredi
	Médina	Qt Médina Baye	Diesel	20	Lundi
	Ocass	Qt Ndorong	Latmingué	25	Samedi
	Zinc	Qt Léona	Keur Socé	Nd	Mardi
	Boundaw	Qt Kassaville	Ndiedieng	25	Jeudi
	Ndoffane	Ndoffane	Ndoffane	25	Lundi
	Gandiaye	Gandiaye			
	Ndiedieng	Ndiedieng	--	--	--
Nioro	Nioro		Nioro	0	Mardi
	Keur Ayip		Ndiba Ndiayène	15	Jeudi
			Médina Sabakh	Nd	Dimanche
			Ngayene	Nd	Mardi
			Keur Ayip	26	Dimanche
			Porokhane	8	Vendredi
			Wack Ngouna	30	Jeudi
			Ndramé Escale	Nd	Lundi
			Keur Madiabel	35	Mercredi
			Dinguiraye	20	Samedi

Source : Service régional du commerce Kaolack

XI.2 Le personnel

La population commerçante de la région de Kaolack se compose principalement de 32 grossistes répartis dans les départements de Kaolack (20), Nioro (08) et Guinguinéo (04), 1 270 détaillants qui s'activent dans les 03 départements dont 78% dans le Kaolack et respectivement près de 18% et 4% pour les départements de Nioro et de Guinguinéo. Notons qu'il y a dans la région une présence importante de commerçants ambulants.

Tableau 60 : Répartition de la population commerçante selon le département en 2013

Département	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Grossistes	4	20	8	32
Demi-grossistes	ND	ND	ND	ND
Détaillants (divers)	50	990	230	1270
Total	54	1010	238	1302

Source : Service régional du commerce Kaolack

XI.3 La vérification des instruments de mesure

Les instruments de mesure vérifiés en 2013 sont, pour l'essentiel, composés de balances et de ponts. Ces instruments font très fréquemment l'objet de vérification dans le but de veiller à leur fiabilité pour une régularité des transactions commerciales. En 2013, les opérations de contrôle de routine sur le terrain ont donné les résultats suivants : 73,7 % des instruments de mesure vérifiés sont conformes contre près de 92% en 2012.

Graphique 14 : Répartition des instruments de mesures en 2012 et 2013

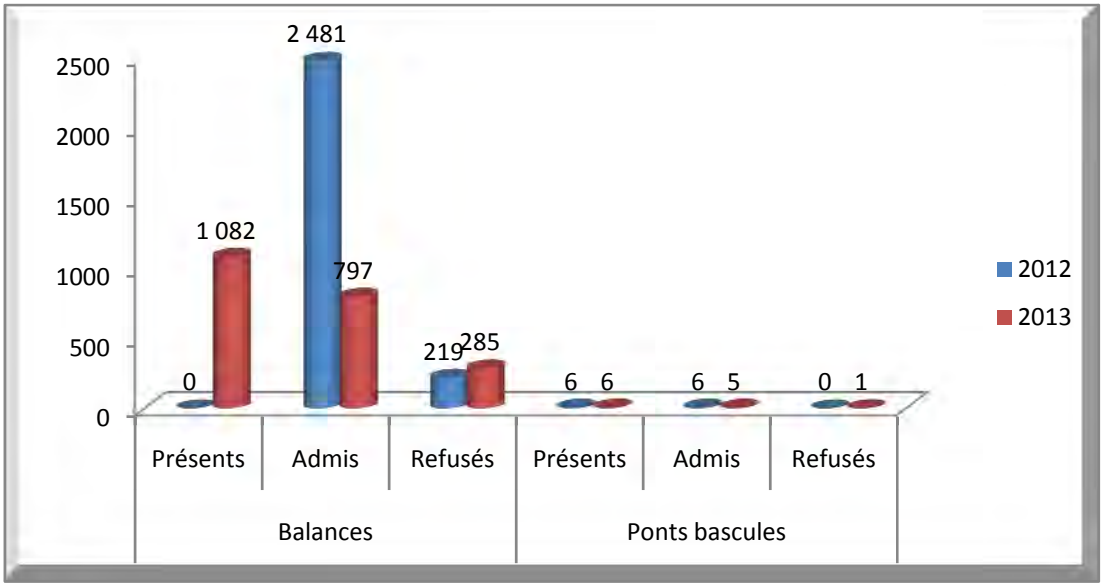

Source : Service régional du commerce Kaolack

XI.4 L'iodation du sel

Les Salins sont leaders dans ce domaine avec une production en 2013 de 398 525 tonnes. Les GIE encadrés par des ONG et l'Etat du Sénégal ont produit environ 16 955 tonnes en 2013. Les unités d'iodation, au nombre de 30 sont principalement localisées dans le département de Guinguinéo. La production totale de ses fabriques de sel iodé s'élève toujours en 2013 a atteint 10 293,3 tonnes contre 15 070,4 tonnes en 2012 soit une baisse significative du volume de production de près de 4777 tonnes en valeur absolue. Le choix du sel comme vecteur privilégié de l'iode s'explique par son importance dans l'alimentation des populations. En 2013, la plupart des tests de contrôle de sel iodé a un résultat positif. Malgré les efforts consentis pour l'iodation du sel dans tous les départements, les objectifs ne sont pas encore atteints.

Tableau 61 : Production de Sel (en tonne) selon la localité en 2012 et 2013

Localités	Maka Kahone	Palado	Parasel	Fara bou	Daga Diakhaté	Daga Daour	Nga thie	Keur Massaer	Indiv k km
2012	1260	1791	310	533	467	3068	525	320	
2013	570	473	-	13	190	1524	785	57	220

Source : Service régional du commerce Kaolack

Tableau 62 : Production de Sel (en tonne) selon la localité en 2012 et 2013 (Suite)

Localités	Keur Mb	Ndiaye Wa	Tchicat	Keur Wack	Ngo thie	Sel kaba	Lat mingué	Nguër	Sagne bambar
2012	1538	399	480	592	2303	959	376	150	
2013	285	56	251	363	3278	1825	-	237	166

Source : Service régional du commerce Kaolack

Tableau 63 : Situation des unités d'iodation du sel mobilisées pour les GIE et entreprises individuelles selon la localité en 2013

N°	Localisation GIE	Nombre d'Unité d'iodation	N°	Localisation GIE	Nombre d'Unité d'iodation
1	Maka Kahone	2	11	Keur Massaer	1
2	Palado	2	12	Keur Wack	1
3	Parassel	2	13	Ngothie	1
4	Farabougou	2	14	Selkaba	1
5	Daga Diakhaté	2	15	Nguër	1
6	Ngathie Naoudé	2	16	Latmingué	1
7	Keur Mb	2	17	Sagne Bambara	1
8	Ndiayene	2	18	Sibasel	1
9	Thicatt	2	19	Indiv K Mb	2
10	Daga Daour	2		**Total**	**30**

Source : Service régional du commerce Kaolack

XI.5 La sécurité alimentaire : stocks de denrées et autres produits

On parle de sécurité alimentaire « lorsque les citoyens ont, à tout moment, un accès à la fois physique et économique à une quantité suffisante de nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires pour une vie productive et saine ».

Afin d'éviter des ruptures de stocks de denrées et produits alimentaires qui souvent créent des tensions sur les prix, la région gagnerait à maîtriser parfaitement les stocks disponibles pour tous les produits et faciliter leur accès. Pour ce faire elle devrait créer toutes les conditions de création de grandes entreprises de distribution qui pourraient assurer un approvisionnement correct des marchés et réaliser des économies par une mise en œuvre parfaite de la loi de l'offre et de la demande pour le bien de la population.

Tableau 64: Répartition des stocks de denrées et autres produits selon le mois en 2013

Mois / Denrées/produits	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Riz brisé parfumé de lux (T)	61	37	27	58	50	42	61	30	45	39	-	18
Riz brisé parfumé (T)	300	275	257	314	293	185	283	144	280	158	148	202
Riz brisé non parfumé (T)	1 220	1 304	1 260	1 598	1 253	1 146	1 447	911	3 340	694	777	904
Huile (fût)	119	135	161	194	105	140	130	42	85	85	19	20
Huile en bouteille (litre)	113 999	116 760	98 470	127 766	102 202	124 820	109 358	135 420	104 632	33 440	26 860	79 280
Sucre en morceaux (T)	48	83	80	63	30	56	140	70	55	30	20	18
Sucre cristallisé (T)	347	208	152	279	109	181	126	151	274	67	96	115
Gaz 6Kg (bombonne)	18 430	9 292	12 793	23 986	17 025	18 408	32 931	19 155	18 233	8 598	18 147	18 745
Gaz 2,7Kg (bombonne)	4 261	1 838	2 889	5 300	4 659	5 668	8 576	5 395	4 586	2 114	4 011	5 849
Lait en poudre (T)	146	87	80	96	73	56	122	72	60	31	36	34
Lait en sachet (T)	46	33	34	145	35	24	33	30	37	15	14	18

Source : Service régional du commerce Kaolack

XI.6 Les potentialités, contraintes et perspectives

XI.6.1 Les potentialités

Le commerce dispose d'atouts non négligeables dont :

- la disponibilité de produits agricoles et animaux ;
- l'existence de loumas ;
- la forte concentration humaine ;
- l'existence du projet de « Cœur de ville » et du port de Kaolack ;
- le dynamisme des chambres consulaires ;
- la présence d'Institution de Micro Finance (IMF) et banques.

XI.6.2 Les contraintes

Les contraintes se résument fondamentalement :

- au caractère informel du secteur ;
- à l'enclavement de certaines localités ;
- au mauvais état général des routes et des pistes de production.

XI.6.3 Les perspectives

En perspective, on peut retenir essentiellement :

- la mise en place d'une politique d'urbanisme commercial ;
- l'aménagement des aires de stockage pour la commercialisation du sel iodé et des produits agricoles ;
- l'accompagnement des producteurs de sel pour le respect de la réglementation ;
- les usines de Suneor et COPEOL. (ex- Novasen) spécialisées t dans la transformation de l'arachide et les Salins du Saloum dans le sel ont un grand besoin en infrastructures pour améliorer leurs conditions et leur volume de production et d'exportation. Cette amélioration de l'environnement du secteur qui intéresse aussi les autres acteurs passe nécessairement par une meilleure organisation, une bonne synergie d'actions et surtout des infrastructures de qualité.

C'est pourquoi avec le soutien de l'Etat certains projets dont certains sont en cours aideront à impulser le secteur. Parmi ceux-ci on peut retenir:

- **le dragage du bras de mer** qui abrite le port dont la capacité d'accueil des bateaux est faible si on considère le seuil et l'effet de barre. Le dragage permettra au gros navire de joindre Kaolack à l'importation comme à l'exportation.
- **l'aménagement d'un port sec** pour le stockage des chargements pour la réexportation vers les pays limitrophes. Ce qui permettra de réduire l'utilisation des routes par les gros porteurs et des économies d'échelles pour les grandes compagnies qui peuvent assurer les procédures douanières et administratives sur place. La région de Kaolack constituera un HUB de distribution sous régional avec le flux des productions céréalières des pays de l'UEMOA ou de la CEDEAO.
- **le Projet du «Cœur de Kaolack »** Centre multifonctionnel de Commerce, de Services et de Loisirs est un projet de l'Etat très avancé. Les difficultés budgétaires ont fait que l'Etat a signé avec Saloum Hivert de l'opérateur Serigne MBOUP CCBM, par ailleurs président de la CCIA de Kaolack, une convention de gestion en BOT valable pour 25 ans. Sa réalisation sera le clou de cette nouvelle démarche de liaison entre le Port, le Port sec.
- **la remise en état de l'Aérodrome de Kaolack et la redynamisation du secteur du Tourisme :** le tourisme religieux avec Medina Baye pourrait bénéficier de la réhabilitation et de la mise aux normes de l'Aérodrome, qui semble techniquement impossible selon les techniciens de l'aviation civile qui militent plutôt pour une délocalisation.

Conclusion

Le secteur du commerce très dynamique dans la région occupe une part importante de la population composée de grossistes, demi-grossistes et détaillants et compte aussi un nombre assez important de marchés surtout dans le département de Kaolack et particulièrement dans la commune de Kaolack. Une meilleure organisation des acteurs avec l'appui de l'Etat et des partenaires pourrait propulser la région au rang de pôle commerciale et agro-industriel car, le concept « Commerce Développement » y trouve un terrain favorable à sa mise en œuvre.

En 2013, les instruments de mesures contrôlés sont pour la plupart des balances, des distributeurs de carburant et des mesures en bois dont la majeure partie est conforme.

L'iodation du sel, très importante dans ce secteur, est pratiquée dans les trois départements.

CHAPITRE 12 : HYDRAULIQUE

Introduction

Les grands programmes d'actions entrepris ou envisagés dans le secteur de l'eau concernent essentiellement la gestion des besoins en eau. Ils visent à assurer une adéquation permanente entre les ressources en eau mobilisées et la demande en eau générée par le développement économique et social du pays.

En conséquence, les efforts engagés en matière de distribution de l'eau potable seront poursuivis et renforcés en vue de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'assurer un accès facile et durable à l'eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène en portant à l'horizon 2015 un taux d'accès de 82% défini par les OMD. Aujourd'hui, à moins de deux (02) ans avant l'échéance de 2015, les OMD sont atteint au niveau national pour le sous-secteur de l'Hydraulique, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux d'accès National par AEP est actuellement à 84,1% alors que le taux d'accès global est de 90,4 %. Par contre pour le sous-secteur de l'Assainissement, une amélioration non négligeable est enregistrée pour le milieu rural (38,7%) contre une tendance à la dégradation de l'indicateur en milieu urbain (61,7%)

Le présent chapitre est composé de deux volets, à savoir :

- l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Kaolack ;
- l'hydraulique rurale, qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Kaolack, en collaboration avec certaines ONG et partenaires dans la région.

XII.1 L'hydraulique urbaine

Dans cette partie, il s'agira de voir l'évolution de la situation hydraulique urbaine de même que celle du nombre d'abonnés.

XII.1.1 L'évolution de la situation de l'hydraulique urbaine

Entre 2012 et 2013, la production d'eau a augmenté de 2,5% au niveau régional, soit 5 736 540 m^3 en 2013 contre 5 596 630 m^3 en 2012. Cette hausse est sous tendue par celle enregistrée à Ndoffane (+4,5%), à Guinguinéo (+3%) et à Kaolack (+0,5%). A Nioro en revanche, il est enregistré une légère baisse de la production de 0,8%. La consommation, à l'instar de la production, est en progression durant la période considérée avec 5 736 540 m^3 en 2013 contre 5 596 630 m^3 en 2012, soit une hausse de 4,5%. Il faut aussi noter que malgré la baisse observée au niveau de la production du département de Nioro, la consommation y a augmenté de 4,6%.

Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie de la production de 2012 a été consommée au cours de l'année 2013.

Tableau 65 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine par localité entre 2012 et 2013

Désignation	Années	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Région
Production (m^3)	2012	283 280	4 913 886	175 528	323 936	5 596 630
	2013	291 768	4 939 895	183 447	321 430	5 736 540
	% Variation 12/13	**3,0%**	**0,5%**	**4,5%**	**-0,8%**	**2,5%**
Consommation (m^3)	2012	249 326	4 141 964	172 102	314 034	4 877 426
	2013	274 873	4 308 497	183 832	328 549	5 095 751
	% Variation 12/13	**10,2%**	**4,0%**	**6,8%**	**4,6%**	**4,5%**

Source : SDE Kaolack

XII.1.2 L'évolution du nombre d'abonnés

Dans l'ensemble, on note une constance dans la progression du nombre d'abonnés dans toutes les localités de la région desservies par la Société des Eaux (SDE). Le nombre d'abonnés a augmenté dans les trois départements entre 2012 et 2013. Cette hausse provient de celle observée dans les trois départements, dont les plus importantes ont été enregistrées dans les départements de Nioro (+4,5%) et Kaolack (+4,0%).

Tableau 66 : Evolution du nombre d'abonnés selon la localité entre 2012 et 2013.

Années	Guinguinéo	Kaolack+ Kahone	Ndoffane	Nioro	Région
2012	1935	22674	1145	2024	27778
2013	1994	23581	1185	2115	28875
% Variation 2013/2012	**3,0**	**4,0**	**3,5**	**4,5**	**3,9**

Source : SDE Kaolack

Le nombre de branchements sociaux a baissé de 18,9% au niveau de la région de Kaolack en 2013 comparativement à l'année 2012.

Tableau 67 : Evolution du nombre de branchements sociaux selon la localité entre 2012 et 2013.

Années	Guinguinéo	Kaolack+ Kahone	Ndoffane	Nioro	Région
2012	126	800	77	163	1166
2013	70	746	37	93	946
% Variation 13/12	**-44,4**	**-6,8**	**-51,9**	**-42,9**	**-18,9**

Source : SDE Kaolack

XII.1.3 Le taux de couverture de la consommation urbaine d'eau

La consommation d'eau dans les communes de la région, en 2013, a donné les taux suivants selon la commune :

- Commune de Guinguinéo : 17,6 litres par jour et par habitant ;
- Commune de Kaolack et Kahone : 20,3 litres par jour et par habitant ;
- Commune de Ndoffane : 16,5 litres par jour et par habitant ;
- Commune de Nioro : 20,3 litres par jour et par habitant.

En 2013, il ressort de ces taux qu'aucune commune n'a atteint la norme internationale qui est de 35 litres par personne et par jour.

Tableau 68 : Taux de couverture de la consommation en milieu urbain selon la localité en 2012 et 2013.

Désignation	Années	Guinguinéo	Kaolack et Kahone	Ndoffane	Nioro	Région
Population	2012	15 247	199 541	10 839	15 718	241 345
	2013	15 661	211 951	11 135	16 146	254 893
Consommation	2012	249 326	4 141 964	172 102	314 034	4 877 426
	2013	274 873	4 308 497	183 832	328 549	5 095 751
Taux couverture	2012	16,4	20,8	15,9	20,0	20,2
	2013	17,6	20,3	16,5	20,3	20,0

Source : SDE Kaolack

Cependant, une régression est notée comparativement à l'année 2012, car le taux de couverture urbain régional a baissé entre 2012 et 2013 passant de 20.2 litres par personne et par jour à 20,0 litres par personne et par jour. Cependant il est à espérer que la mise de service prochaine des deux (02) nouveaux forages avec châteaux d'eau au niveau de la commune de Kaolack permettra de résorber définitivement le déficit de production.

- **Contraintes**

  Les principales contraintes sont :
  - Le déficit de production ;
  - Les délestages fréquents sur le réseau d'électricité ;
  - La construction de puits perdus à côté des conduites qui crée des problèmes de contamination du réseau ;
  - L'implantation d'ouvrages (Assainissement-Electricité-Télécommunication) sur le réseau qui ne disposent d'aucune matérialisation;
  - La construction de cantines, stations d'essence et/ou autres équipements collectifs sur les conduites d'eau.
- **Perspectives**

Afin de pallier les différents problèmes rencontrés dans le secteur, des solutions sont proposées ; il s'agit de :

- Trouver un moyen d'adoucir l'eau avant mise en conduite dans le réseau en faisant un traitement chimique ;
- Sensibiliser les autorités concernées sur l'importance de la disponibilité de l'énergie électrique sur les points de production d'eau ;
- Equiper de groupes électrogènes les quatre autres forages de la commune de Kaolack (tous les autres forages de la région sont équipés de GE) ;
- Sensibiliser les populations sur les zones d'emprises et le gaspillage de l'eau ;
- Impliquer la SDE dans les projets de voirie dans la région ;
- Sensibiliser les concessionnaires voire même créer un cadre de concertation.

XII.2 L'hydraulique rurale

XII.2.1 La situation des ouvrages de l'hydraulique rurale

L'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires au développement (coopération belge, japonaise, luxembourgeoise, programme UEMOA, O.N.G Plan ; Caritas, collectivités locales), dispose en 2013 de **100 forages motorisés** dans la région de Kaolack, répartis comme suit :

- 17 forages dans le département de Guinguinéo
- 35 forages dans le département de Kaolack
- 48 forages dans le département de Nioro

Il faut y ajouter les trois (03) forages gérés par la CARITAS à savoir Maka Kahone, Nguékhokh et Keur Bakary.

Le taux d'accès par AEP de la région qui était de l'ordre de 77,8% en 2012 est passé à 87,9 en Décembre 2013, soit une augmentation de 10.1%. Cependant, il faut aussi signaler que le taux global d'accès à l'eau potable au niveau de la région se situe en 2013 à près de 98,4%. Cette augmentation est obtenue grâce à l'appui des partenaires à travers des projets et programmes avec la réalisation de quatre (04) forages dans le département de Nioro. Les programmes en cours permettront d'augmenter de manière considérable le taux d'accès global dans la région. En outre, il faut noter que tous les forages sont équipés d'un groupe de pompage alimenté par une source d'énergie pour assurer leur fonctionnement.

Tableau 69 : Nombre de forages par département en 2011, 2012 et 2013

Circonscription administrative	2011	2012	2013
Guinguinéo	17	17	**17**
Kaolack	35	35	**35**
Nioro	42	44	**48**
Région	**94**	**96**	**100**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

Tableau 70 : Situation des forages par département selon l'état entre 2011 et 2013

Département	2011			2012			2013		
	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total
Guinguinéo	17	0	17	17	0	17	17	0	**17**
Kaolack	32	3	35	32	3	35	33	2	**35**
Nioro	42	0	42	44	0	44	48	0	**48**
Région	**91**	**3**	**94**	**93**	**3**	**96**	**98**	**2**	**100**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

XII.2.2 Les réalisations

Les réalisations concernent principalement les programmes PEPAM-BA et UEMOA.

a) Le programme PEPAM -BA

Les principales activités en matière d'infrastructure hydraulique du Sous-programme PEPAM-BA dans la région de Kaolack sont la réalisation :

- de six (06) forages multi village à savoir (Ndama, Keur Sett Diakhou, Keur Ilot Ka, Keur Babou Diop, Keur Mady Yacine et Keur Samba KA) ;
- de deux (02) châteaux d'eau (Sinthiou Mamour Ndary et Ndéméne Tata) ;
- des extensions de réseaux à Dinguiraye, Darou Salam Nioro (CR de Paoskoto) et Porokhane (CR de Porokhane).

b) Le programme UEMOA

Les travaux financés par **le programme UEMOA** depuis l'année 2012 dans la région de Kaolack consistent à la réalisation de :

- quatre (04) forages multi villages (Keur Alpha ; Payoma ; Ndienguène Ibra, Ndella ; Thissé kaymor) ;
- deux (02) châteaux d'eau (Sinthiou Thiaméne et Gandiaye).

c) Le plan Kaolack

Plan Kaolack a réalisé un forage multi village complet à Thilla grand avec 14 000 ml de réseau dans les Communautés Rurales de Keur Maba Diakhou et Keur Mandongo.

XII.2.3 Les ouvrages de captages renouvelés et non équipés dans les programmes en cours

Il s'agit des forages de :

- Djilékhar (CR de Ndiédieng), où il reste la mise en place des équipements d'exhaure ;
- Tawa Mboudaye (CR de Ndiédieng) ;
- Deux (02) forages sont à en arrêt d'exploitation ; celui de Djilékhar et de Tawa Mboudaye.

Le premier avait des problèmes au niveau de son ouvrage de captage et le second un problème de salinité.

Les deux forages sont tous renouvelés, celui de Djilékhar n'attend que des équipements d'exhaure (GE et pompe), Quant à Tawa Mboudaye, il reste la pose de la conduite de refoulement, la construction de la cabine de pompage et les équipements d'exhaure mais le château d'eau est déjà implanté.

XII.2.4 Les autres programmes en cours

- Le forage multi village de Keur Fafa Boury financé par Plan /Kaolack ;
- Les unités de potabilisation (Sibassor, Ndiaffate et Ndiago) financées par PEPAM-AQUA
- Un château d'eau à Latmingué, à Taïba Niassène, à Gapakh et à Keur Amar Asta.
- Un forage à Koung –koung serere, Gomone, Kangoly
- Thiadia Mboss : Les travaux du château sont presque terminés, il ne reste que l'équipement du château d'eau et le réseau dans le budget Consolidé d'investissement (BCI).

XII.3 Les contraintes du sous-secteur au niveau de la région

La Qualité de l'eau est la première contrainte du secteur au niveau régional, cette qualité des eaux souterraines varie en fonction de la profondeur et du lieu de captage.

Les nappes profondes et intermédiaires de la région de Kaolack, renferment de l'eau salée et fluorée en quantité importante : les chlorures varient entre 750 à 3 500mg/l et les fluorures entre 1,5 à 6 mg/l.

Ces éléments constituent un facteur limitant pour l'alimentation en eau des populations ainsi que pour le maraîchage et ont un **impact sur la santé des populations** car la consommation d'eau à forte concentration de sels tels que le fluor, le chlorure a entraîné dans certains département de la région de Kaolack l'apparition de maladies hydriques telles que (La Fluorose dentaire et la Fluorose Osseuse).

XII.4 Les perspectives

Des solutions existent, mais leur mise en œuvre reste encore problématique. Il s'agit de :

- Faire le transfert d'eau du département de Nioro où la qualité est bonne vers les départements de Kaolack et de Guinguinéo;
- Définir une politique hydraulique nationale assortie des localités qui ont un déficit de point d'eau afin d'y orienter les bailleurs pour leur financements ;
- Promouvoir la concertation, faciliter le dialogue et orienter les partenaires à financer des unités de potabilisation au niveau des forages où il y'a un problème de qualité ;
- Penser aussi au mini-transfert d'eaux;
- Promouvoir la Collecte et le traitement des eaux de pluies pour certaines localités qui ont un problème de qualité;
- Imposer de nouvelles règles de vie et surtout une éthique de l'eau (protection, solidarité, partage, respect).

Conclusion

La situation hydraulique urbaine a connu une évolution au niveau régional, corrélativement à l'augmentation de la production régionale de 2,5% et du nombre d'abonnés de 4%. Les taux de couverture en eau dans le milieu urbain n'ont pas atteint la norme dans toutes les localités où est implanté la SDE. Cependant, le secteur reste confronté à plusieurs contraintes. Ainsi, des actions sont en train d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service.
Pour ce qui est de l'hydraulique rurale elle a connu une évolution jusqu'à atteindre un taux global d'accès à l'eau potable assez satisfaisant au niveau de la région (98,41%). Cette augmentation est obtenue grâce à l'appui des partenaires à travers des projets et programmes. La qualité de l'eau qui varie en fonction de la profondeur et du lieu de captage, est la première contrainte du sous-secteur dans la région constituant ainsi un facteur limitant pour l'alimentation en eau des populations par son impact sur la santé ainsi que pour le maraîchage.

Cependant, des actions sont en train d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service.

CHAPITRE 13 : EDUCATION

Introduction

Considérée comme l'un des moteurs du développement, l'éducation fait partie des objectifs que les pays souscrits aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) se sont fixés pour pouvoir assurer une éducation primaire à tous les enfants. C'est à ce titre que l'Etat du Sénégal lui a consacré une part importante de son budget dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) pour répondre aux objectifs fixés, surtout dans la réduction de la pauvreté et dans l'atteinte des OMD. Le système éducatif national comprend : l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'Education non formelle, l'Education intégratrice, l'enseignement de l'arabe et l'enseignement supérieur.

XIII.1 L'enseignement préscolaire

La Petite Enfance est le premier palier du système éducatif sénégalais. Ce sous-secteur reçoit les enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est un ordre d'enseignement qui s'est longtemps limité aux villes et qui a aussi longtemps concerné les couches sociales privilégiées. Aujourd'hui il y a une forte mutation de ce secteur, grâce à l'introduction des Cases des Tout Petits, qui prend en compte le milieu rural.

XIII.1.1 Les infrastructures

Dans l'ensemble de la région de Kaolack, on compte 131 infrastructures préscolaires. Ces derniers sont composés des infrastructures publiques, privées et communautaires. Elles sont inégalement réparties dans la région. En effet, la majeure partie des infrastructures sont concentrées à Kaolack avec près de 65% du total de la région et les 35% restantes sont localisées dans les départements de Nioro et de Guinguinéo. Il est aussi noté que la totalité des infrastructures communautaires sont implantées à Kaolack. La majorité des infrastructures privées se retrouvent également dans le département de Kaolack soit environ 88% du total régional.

Tableau 71 : Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2013

Département	2013			
	Public	Privé	Communautaire	Total
Kaolack	48	29	08	85
Guinguinéo	22	02	00	24
Nioro	20	02	00	22
Total IA	**90**	**33**	**08**	131

Source : Cubes DPRE 2013

XIII.1.2 Les effectifs

Au niveau du système éducatif préscolaire, il est remarqué un effectif important dans la région de Kaolack.

Tableau 72 : Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2013

Départ	Statut	Genre	Effectif
Kaolack	Public	Total	3006
		dont fille	1636
	Privé	Total	2341
		dont fille	1276
	Communautaire	Total	592
		dont fille	316
Guinguinéo	Public	Total	1037
		dont fille	579
	Privé	Total	116
		dont fille	66
	Communautaire	Total	363
		dont fille	194
Nioro	Public	Total	1514
		dont fille	813
	Privé	Total	176
		dont fille	87
	Communautaire	Total	00
		dont fille	00
Total IA	Public	Total	5557
		Dont fille	3028
	Privé	Total	2633
		Dont fille	1429
	Communautaire	Total	955
		Dont fille	510

Source : Cubes DPRE 2013

En 2013, cet effectif s'est établi à 8 190 élèves. La plupart des élèves du préscolaire sont dans le privé et le public avec respectivement 67,85% et 32,21% des effectifs. Une prédominance des filles est notée dans tous les types d'établissement.

Cependant, cette prédominance est plus marquée dans les écoles communautaires (53,4%). En effet, au niveau de chaque type d'établissement, l'effectif des filles dépasse celui des garçons dans le préscolaire.

XIII.1.3 Le personnel

La connaissance de l'effectif du personnel pourrait permettre d'avoir une idée sur les conditions d'études des enfants. Dans le préscolaire, la région compte 546 enseignants. Ces derniers se répartissent comme suit : les corps émergents (21%), les Instituteurs (07%), les Instituteurs Adjoints (08,8%) et le reste des enseignants (55,9%). Le département de Kaolack regroupe 71,43% des enseignants. Les femmes sont majoritaires dans le système préscolaire car représentant 71% du personnel.

Tableau 73 : Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2013

IEF	Nioro			Kaolack			Guinguinéo			Total		
Corps	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
VE	5	3	8	3	6	9	4	8	12	12	17	29
MC	13	25	38	21	47	68	4	7	11	38	79	117
I	1	5	6	9	20	29	3	1	4	13	26	39
IA	1	4	5	5	32	37	0	6	6	6	42	48
EPS	1	0	1	3	4	7	0	0	0	4	4	8
Autres	9	29	38	64	176	240	9	18	27	82	223	305
Total IA	30	66	96	105	285	390	20	40	60	155	391	546

Source : Cubes DPRE 2013

NB : VE : Volontaire de l'Education
MC : Maitre Contractuel
I : Instituteur
IA : Instituteur Adjoint
EPS : Enseignants du Préscolaire

XIII.2 L'enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire constitue le deuxième palier du système éducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens consacrés.

XIII.2.1 Le recrutement au CI

En 2012, le taux de recrutement au CI était de 92,82% alors qu'en 2013, il est de 64,45. Nous constatons une diminution de 28,37% en l'espace de 1 an dont l'explication se trouverait sur la préférence de certains parents à envoyer leurs enfants dans les daaras. Seul le département de Kaolack a obtenu moins de 3/4 de réalisation correspondant à 71,04% par rapport aux objectifs fixés par contre il a obtenu le taux le plus élevé chez les filles.

Tableau 74 : Situation du recrutement au CI en 2013

	Objectif planifié			Recrutement			Taux de réalisation		
	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F
Kaolack commune	7 188	3 592	3 592	4 211	2 264	1 947	58,6	63,0	54,2
Kaolack Département	10 000	5 000	5 000	7 104	3 286	3 818	71,0	65,7	76,4
Guinguinéo	1 900	900	900	907	411	496	47,7	45,7	55,1
Nioro	13 000	6 500	6 500	8 458	3 892	4 656	65,1	59,9	71,6
TOTAL IA	32 088	15 992	15 992	20 680	9 853	10 917	**64,5**	**61,6**	**68,3**

Source : Cubes DPRE 2013

XIII.2.2 Les infrastructures

La connaissance de la répartition des infrastructures dans la région de Kaolack permet d'avoir une petite idée sur les conditions d'études des élèves. En 2013, la région abrite 5 145 classes pour un effectif de 138 994 élèves.

Le département de Nioro, qui abrite 40,4% des écoles de la région, ne regroupe que 28,77% de l'effectif des élèves de la région. En outre, dans la région 54% écoles ont au moins 8 classes. Dans l'IDEN de Nioro, les écoles à moins de 6 classes y sont rencontrées beaucoup plus que dans les autres départements.

Tableau 75 : Répartition des infrastructures scolaires et des effectifs de l'élémentaire en 2013

IEF	Ecoles	Classes	Effectifs
KL/Commune	75	919	38 691
KL/Département	217	1 572	42 322
Guinguinéo	143	888	17 939
Nioro	274	1 766	39 992
Total IA	**679**	**5 145**	**138 944**

Source : Cubes DPRE 2013

XIII.2.3 Les effectifs

L'enseignement élémentaire dans la région reste dominé par les élèves du public qui représentent 94% de l'ensemble. Ceci permet de dire que depuis 2010, la proportion des élèves dans le privé n'a presque pas évolué au niveau de la région. Ces derniers sont répartis dans seulement 6% des classes de la région. C'est un secteur assez dynamique qui pourrait encore faire davantage si ce n'était la conjoncture économique notée dans la région de Kaolack.

Dans le cycle primaire, les filles sont plus nombreuses que les garçons avec un pourcentage de 52% de l'effectif dans la région.

Tableau 76 : Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2013

			Ecoles	Classes	Effectif	% Filles	Ratio effectif /cl
Kaolack	KL/Commune	PU	52	643	32 413	52,3	50,3
		PR	23	243	6 278	47,3	27,3
	KL/Commune	PU	213	1 454	41 398	51,2	27,6
		PR	4	60	924	45,0	20,3
	Total	PU	256	2 097	73 811	51,7	34,6
		PR	27	303	7 202	47,0	26,0
Guinguinéo		PU	140	817	17 378	51,5	21,7
		PR	3	35	561	43,1	17,3
Nioro		PU	268	1 528	39 363	52,1	25,1
		PR	5	20	629	50,4	33,5
IA/KL		**PU**	**664**	**4 442**	**130 552**	**51,8**	**28,9**
		PR	**35**	**358**	**8 392**	**47,0**	**25,5**

Source : Cubes DPRE 2013

Le tableau n°78 fait ressortir la différence entre le milieu rural et le milieu urbain tant sur le plan humain que sur le plan infrastructure. En effet, sur les 709 écoles que compte la région, 83% appartiennent au milieu rural. Cela va de même pour les salles de classes avec un ratio de 73%. En ce qui concerne les effectifs, 60%, des 138 944 élèves de la région résident en milieu rural.

Par ailleurs les élèves du département de Guinguinéo ne semblent pas être très à l'étroit dans les écoles avec 20 élèves par classe, ce qui constitue le meilleur score de la région.

Tableau 77 : Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2013

		Kaolack	Guinguinéo	Nioro	Total IA
Ecoles	C	96	10	14	120
	HC	196	133	260	589
	T	292	143	274	709
Classes	C	1 159	117	178	1 454
	HC	1 572	773	1 588	3 933
	T	2 731	890	1 766	5 387
Effectifs	C	46 663	2 939	5 788	55 390
	HC	34 350	15 000	34 204	83 554
	T	81 013	17 939	39 992	138 944
Ratio (élève/classe)	C	40	25	33	38
	HC	21	19	21	21
	T	29	20	22	25

Source : Cubes DPRE 2013

XIII.2.4 Les examens

La fin du cycle primaire est sanctionnée par l'obtention du CFEE et de l'Entrée en sixième. De 2012 à 2013, dans la région de Kaolack le taux d'admission des candidats au CFEE est passé de 52% à 25,62%, soit une nette diminution comparé à l'année 2012. Cependant, à l'exception du département de Kaolack, les autres départements (Nioro, Guinguinéo) ont connu une baisse très sévère de leur taux de réussite au CFEE durant la période 2012-2013. Concernant le département de Kaolack, ce taux est passé de 54,96% à 44,13%.

Tableau 78 : Evolution des résultats du CFEE de 2012 à 2013

Département	Genre	2012	2013
KL/Commune	G	**57,8**	**47,5**
	F	**52,5**	41,4
	T	**55,0**	44,1
KL/Département	G	**52,5**	26,4
	F	**43,0**	20,6
	T	**47,5**	23,4
Guinguinéo	G	**57,8**	32,6
	F	**52,5**	23,8
	T	**55,0**	27,7
Nioro	G	**45,9**	17,8
	F	**35,6**	12,3
	T	**40,5**	14,9
Total Région	G	55,8	**28,7**
	F	48,6	**23,0**
	T	52,0	**25,6**

Source : Rapport National sur la situation de l'éducation DPRE 2012 et 2013

En 2012, le taux de réussite à l'entrée en sixième était de 92,5% dans la région. Cependant, au niveau des départements il est noté une certaine disparité. En effet, le département vient en première position avec 93% suivi du département de Kaolack avec 91%. Le département de Nioro n'a que 88% de réussite à l'entrée en sixième en 2012. Pour l'année 2013, les données ne sont pas désagrégées jusqu'au niveau départemental. Les résultats régionaux ont montré que les hommes ont fournis des efforts supplémentaires pour rehausser leur niveau avec un taux de réussite de 90,7% contre 70,2% l'année dernière. Par contre, les femmes ont baissé de niveau avec un taux de réussite de 89% contre 91,3%.

Tableau 79 : Evolution des résultats entrée en 6éme de 2012 à 2013

Départements	Admis					
	2012			2013		
	G	F	T	G	F	T
Kaolack/com	97,9	97,0	97,4	ND	ND	ND
Kaolack/dept	92,6	89,6	91,0	ND	ND	ND
Guinguinéo	94,32	92,2	93,2	ND	ND	ND
Nioro	90,4	86,4	88,3	ND	ND	ND
Région	**70,2**	**91,3**	**92,5**	**90,7**	**89**	**89,8**

Source : IA/Kaolack

En 2013, la Région de Kaolack compte 4 871 enseignants toutes les catégories confondues. Le personnel se répartie comme suit : les 54% sont dans le département de Kaolack, les 30% à Nioro et les 16% à Guinguinéo.

La majeure partie du personnel appartient à la catégorie MC (54%) au niveau de la région. Les deux autres corps qui suivent sont les Inspecteurs et les Inspecteurs d'académie avec respectivement 18% et 17,8% du personnel.

Tableau 80 : Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2013

Corps	Nioro			Kaolack			Guinguinéo			Total
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
VE	41	39	80	41	28	69	39	32	71	220
MC	709	260	969	842	427	1 269	286	105	391	2 629
I	175	16	191	446	108	554	119	14	133	878
IA	144	30	174	375	169	544	126	24	150	868
Autres	29	16	45	133	66	199	24	8	32	276
Total IA	**1 098**	**361**	**1 459**	**1 837**	**798**	**2 635**	**594**	**183**	**777**	**4 871**

Source : Cubes DPRE 2013

Le niveau de qualification professionnelle pourrait influer sans doute sur la qualité de l'enseignement primaire au niveau de la région. Dans la région de Kaolack, les 35,3% des enseignants ont réussi avec succès au CAP et les 63,9% ont décroché le CEAP. S'agissant de leur diplôme Académique, les 43,61% ont eu au moins le BAC.

Tableau 81 : Le niveau de qualification professionnelle de la Région en 2013

	Diplôme Académique						Diplôme Professionnel			
	Maîtrise	Licence	Bac	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Ind	Total
VE	0	4	120	90	0	214	9	124	239	372
MC	10	16	902	1 629	5	2 562	458	1 220	922	2 600
I	3	5	565	227	10	810	775	50	96	921
IA	0	2	213	609	3	827	147	514	117	778
Autres	1	8	86	91	17	203	34	40	161	235
Total IA	**14**	**35**	**1 886**	**2 646**	**35**	**4 616**	**1 423**	**1 948**	**1 535**	**4 906**

Source : Cubes DPRE 2013

Dans la région de Kaolack, le ratio élèves/enseignement est de 28 élèves par maître. C'est dans le département de Kaolack que cet indicateur est plus élevé avec 30 élèves par maître suivi du département de Nioro avec 27 élèves par maître.

Tableau 82 : L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignants

Département	Effectif	Maitres	Ratio (élève/maitre)
Kaolack	81 013	2 637	30
Guinguinéo	17 939	777	23
Nioro	39 992	1 459	27
Total Région	138 944	4 873	28

Source : Cubes DPRE 2013

XIII.3 L'enseignement moyen et secondaire

Dans cette partie, il va s'agir de faire l'état de l'enseignement au niveau des collèges et lycées de la région de Kaolack.

L'enseignement moyen

En 2013, la Région de Kaolack a obtenu un taux de réussite au BFEM de 40,8%.

Tableau 83 : Evolution des Résultats du BFEM par IEF 2013

IEF	% Admis		
	G	F	T
Guinguinéo	48,3	39,5	31,8
Nioro	55,8	39,6	48,6
KL/Département	39,5	24,8	32
KL/Commune	47,5	35,9	41,1
IA Kaolack	**47,4**	**34,1**	**40,8**

Source : Rapport National sur la situation de l'éducation 2013 de la DPRE

Le département de Nioro a obtenu le meilleur score (48,64%) suivi de Kaolack avec 41,07% et enfin vient le département de Guinguinéo avec un taux de 31,75%. Le taux de réussite au BFEM est plus élevé chez les garçons (47,4%) que chez les filles 34,1%.

L'effectif du corps professoral dans les collèges de la région de Kaolack en 2013 s'élève à 1 296. Les fonctionnaires ne représentent que 28% contre 72% pour le corps émergent dont 57% pour les professeurs contractuels et 15% pour les vacataires.

Tableau 84 : Situation du corps professoral collèges en 2013

Personnel Enseignant		Effectif	%
CEM	Fonctionnaires	363	28%
	Professeurs Contractuels	738	56,9%
	Vacataires	195	15,0%
	Total	**1 296**	100

Source : Cubes DPRE 2013

L'enseignement secondaire

Dans les lycées, les fonctionnaires sont majoritaires par rapport aux autres corps professionnels 58% du personnel enseignant contre respectivement 38% et 4% pour les PC et VAC.

Tableau 85 : Situation du corps professoral des Lycées en 2013

Personnel Enseignant		Effectif	%
second cycle	Fonctionnaires	179	57,9%
	Professeurs Contractuels	118	38,2%
	Vacataires	12	3,2%
	Total	**309**	100

Source : Cubes DPRE 2013

La région de Kaolack compte 2 383 enseignants qui se répartissent dans les CEM et lycées. 64% des enseignants se trouvent dans le département de Kaolack et 56% sont PC et seulement 26% sont des enseignants.

Tableau 86 : Situation du corps professoral des lycées en 2013 par département

Département	Fonctionnaires	PC	VAC	Total
Kaolack	472	888	173	**1 533**
Nioro	149	309	121	**579**
Guinguinéo	63	160	48	**271**
Total Région	**684**	**1 357**	**342**	**2 383**

Source : Cubes DPRE 2013

PC : Professeur Contractuel

VAC : Vacataire

La région de Kaolack n'est pas assez dotée d'infrastructures du secondaire. En effet, elle en compte 31 dont les 23 sont localisées dans le département de Kaolack.

Il n'y a pas une grande différence entre infrastructures publiques et privées.

Tableau 87 : Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2013

Département	Public	Privé	Total
Kaolack	10	13	**23**
Nioro	5	2	**7**
Guinguinéo	1	0	**1**
Total IA	**16**	**15**	**31**

Source : IA Kaolack

Sur un effectif de 18 643 élèves au secondaire, les 72% sont dans le département de Kaolack. Cependant, le département de Guinguinéo a le plus faible effectif (1 324). Les filles ne représentent que 40,75% de l'effectif.

Tableau 88 : Situation des effectifs de l'enseignement secondaire en 2013

Département	Public			Privé			T		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	5 667	4 206	9 873	1 985	1 597	3 582	7 652	5 803	**13 455**
Nioro	2 463	1 198	3 661	124	79	203	2 587	1 277	**3 864**
Guinguinéo	720	434	1 154	86	84	170	806	518	**1 324**
Total IA	**8 850**	**5 838**	**14 688**	**2 195**	**1 760**	**3 955**	**11 045**	**7 598**	**18 643**

Source : Cubes DPRE 2013

En 2013, les résultats du BAC de la région de Kaolack sont de 47,95 %. Ceci permet de dire que le taux de réussite a baissé comparativement à l'année 2012 (48,49%). Le Lycée Keur Madiabel et le Lycée Khassime Mbacké ont obtenu les meilleurs résultats avec 67% de taux de réussite. Les Lycées de Médina sabakh, El hadji Abdoulaye Niass et le Collége privé Pie XII ont eu chacun un taux de réussite qui dépasse 50%. Le lycée Valdiodio NDIAYE qui avait l'effectif le plus important dans toute la région n'a eu que 49,92% de réussite.

Tableau 89 : Evolution des résultats du BAC par établissement et selon le sexe en 2013

Etablissements	Ont composé			Pourcentages centre		
Genre	G	F	T	G	F	T
Lycée Keur Madiabel	102	54	156	**65,7**	**70,4**	**67,3**
Lycée Maba Diakhou BA	383	182	565	47,8	46,7	47,4
Lycée Médina sabakh	80	42	122	42,5	31,0	38,5
Lycée Ndoffane	195	91	286	44,1	40,7	43,0
Lycée Ndiedieng	39	17	56	46,2	35,3	42,9
Lycée Samba Dione	167	128	295	65,3	56,3	61,4
Lycée Valdiodio Ndiaye	702	524	1 226	50,3	49,4	49,9
Nouveau Lycée	273	226	499	41,4	39,2	49,9
Lycée El hadji A Niass	Nr	Nr	288	Nr	Nr	51,7
Collége privé MB SOW	83	114	197	38,6	31,6	34,5
Collége privé Pie XII	36	54	90	66,7	64,8	65,6
Lycée Koutal	116	61	177	44,0	47,5	45,2
Lycée Kahone	53	55	108	28,3	34,6	31,5
Lycée Ndiaffate	61	18	79	42,6	55,6	45,6
Collige la lumiere	68	71	139	54,4	36,6	45,3
Collége Diaraf Ndao	30	36	66	36,7	30,6	33,3
Lycée khassime Mbacke	154	75	229	67,5	66,7	67,3
Total IA BAC 2013	2 721	1 957	4 678	50,2	44,8	48,0
Total IA 2012 REF	2 118	1 438	3 988	51,7	43,5	48,5

Source : IA/Kaolack

Dans les lycées de la région nous constatons les mêmes tendances. En effet, les corps émergent sont plus nombreux (58,67%).

Tableau 90 : Evolution du corps professoral des lycées (2013)

Personnel Enseignant		Effectif	%
Lycées	Fonctionnaires	164	40,6
	PC	211	52,2
	VAC	26	6,4
	Autre	3	0,7
	Total	404	100

Source : Cubes DPRE 2013

XIII.4 L'enseignement technique et professionnel

Depuis 2011, le nombre d'infrastructures de l'enseignement technique n'a pas évolué dans la région.

Tableau 91 : Evolution du nombre d'infrastructures de l'enseignement technique

Années Scolaires	Secondes	Premières	Terminales	TOTAL
2010/2011	7	6	6	19
2011/2012	7	6	6	19
2012/2013	7	6	6	19

Source : IA Kaolack

Tableau 92 : Evolution des effectifs par niveau et par sexe

Années scolaires	Secondes G				Première G				Terminales G			
	G	F	Total	% Filles	G	F	Total	% Filles	G	F	Total	% Filles
2010/2011	124	153	277	55,2	91	105	196	53,6	76	81	157	51,6
2011/2012	141	159	300	53	111	132	243	54,3	126	126	252	50
2012/2013	118	167	285	58,6	110	148	258	57,4	135	110	245	44,9

Source : lycée Abdoulaye NIASS /Kaolack

En dehors du Lycée technique, des Centres d'enseignement techniques sont répertoriés dans la région. Il s'agit notamment de : le CRETEF de Kaolack, le CETF de Nioro et le CETF de Guinguinéo. Dans ces centres, nous avons les filières de couture de restauration et d'artisanat.

Tableau 93 : Situation des centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2013

ETS	Couture	Restauration	Section Artisanat	Total
CRETEF Kaolack	1	1	1	3
CETF Nioro	1	1	1	3
CETF GEO	3	3	2	8
IA	5	5	4	14

Source : Bureau ETF IA Kaolack

Brevet d'Etudes Professionnelles

Les filières de formation en CASI (Commerce, Administration, Secrétariat, Informatique) et Comptabilité sont ouvertes au lycée Abdoulaye NIASSE depuis plus une décennie.

S'agissant de la filière CASI depuis 2012 son effectif a pratiquement baissé. Quant à la Comptabilité, son effectif a chuté sur la période 2012-2013.

Ces baisses des effectifs pourraient être imputables à la méconnaissance de l'existence de ces filières par les jeunes.

Tableau 94 : Evolution des filières de formation

	CASI			COMPTABILITE		
	G	F	T	G	F	T
2012	03	20	23	24	25	49
2013	0	11	11	7	11	18
2014	2	10	12	29	7	36

Source : IA Kaolack

Tableau 95 : Evolution des résultats dans les sections

Années	COMPTA			CASI		
Scolaires	Inscrits	Admis	%	Inscrits	Admis	%
2011/2012	38	6	2.3	32	3	1.0
2012/2013	50	8	4	42	5	2.1
2013/2014	34	7	2.4	32	1	0.3

Source Bureau ETFP IA Kaolack

Le tableau met en évidence la situation des écoles classiques publiques et privées qui sont dans la région de Kaolack.

Tableau 96 : Les structures, filières, effectifs et taux de réussite du privé

Structures	Filières	Effectif total	Filles	% de réussite
ORBIT	Génie informatique et bureautique	Fermée		
	Analyse Programme de gestion			
CFP/CCIAK	Technique de secrétariat bureautique et gestion	33	33	89
	CAP/Aide comptable	22	16	76
	BEP/compta	20	17	60
	Maintenance réseau	18	2	98
Institut Santé Services	Assistant infirmier	46	46	30.1
	Infirmier d'Etat	26	26	56
	Sage-femme	30	30	93.8
ISM	Bachelor full time	76	60	100
	Bachelor Professional	38	12	100
Mboutou Santé	Sage-femme	6	6	50
	Infirmier d'Etat	65	50	22
Ecole coiffure Sokhna Diarra	Coiffure	19	19	84.2
	Economie Familiale	16	16	100
Institut Nelson Mandela	Electricité	Fermée		

Bureau : ETFP IA KAOLACK

La région de Kaolack compte 706 écoles, 4 841 enseignants et 124 609 élèves. Les corps émergents sont plus nombreux que les fonctionnaires et représentent 53% des maîtres. Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les écoles classiques publiques et sont 51,73%.

Tableau 97 : Situation des écoles classiques publiques en 2013

IEF	Nombre de maîtres						Effectifs		
	Nbre d'écoles	FP	VE	MC	Autre	T	G	Filles	T
kl/commune	64	672	41	463	82	1 258	14 936	16 443	31 379
KL/Dept	213	491	94	850	29	1 464	19 491	20 532	40 023
Nioro	277	364	143	924	9	1 440	17 389	18 606	35 995
Guinguinéo	152	222	94	363	0	679	8 335	8 880	17 215
Total Région	706	1 749	372	2 600	120	4 841	60 151	64 461	124 612

Cubes : DPRE 2013

XIII.5 L'enseignement de l'arabe

Les écoles franco-arabes publiques ne sont pas assez représentées dans la région. En effet, elles sont au nombre de 60 avec un effectif 8 073 élèves sur 238. Les filles représentent 51% de l'effectif.

Tableau 98 : Situation des écoles franco-arabes publique en 2013

Circonscriptions	Nbre d'écoles	nbre de maîtres	Effectif total	Dont Fille
Kaolack/commune	5	42	1 147	552
Kaolack/Dépt	34	63	3 801	1 933
Guinguinéo	4	8	412	186
Nioro	21	106	2 895	1 509
Total IA	64	219	8 255	4 180

Bureau : Daaras /IA Kaolack

L'enseignement privé arabe occupe une importante place dans la région. En effet, elle compte un effectif de 3 671 élèves répartis au niveau des départements de Kaolack et Nioro. La commune de Kaolack à elle seule regroupe les 80% des élèves. On remarque que dans tout le département de Guinguinéo il n'y a pas de daaras. La plupart des daaras est concentrée dans la commune de Kaolack. Cette dernière regroupe 77,82% des daaras de la région.

Tableau 99 : Situation de l'enseignement privé arabe en 2013

Circonscriptions	Nombre d'écoles	Nombre de maîtres	Effectif	
			Total	F
Kaolack/commune	26	181	2 940	1 184
Kaolack/Dépt	3	12	192	90
Guinguinéo	2	10	220	87
Nioro	2	12	319	157
Total IA	**33**	**215**	**3 671**	**1 518**

Bureau Daaras /IA Kaolack

Tableau 100 : Situation des daaras modernes en 2013

Circonscriptions	Nombre d'écoles	nombre de maîtres	Effectif	
			Total	F
Kaolack/commune	90	186	4 473	1 521
Kaolack/Dépt	1	3	129	17
Guinguinéo	0	0	0	0
Nioro	1	22	344	344
Total IA	92	211	4 946	1 882

Bureau Daaras /IA Kaolack

XIII.6 La coordination dans la région

Le système éducatif est coordonné par une équipe pluridisciplinaire, composée comme suit :

- L'Inspection d'Académie (IA)
- Les IEF
- L'Inspection Médicale des Ecoles (IME)
- Le Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CROSP)
- Le Pôle Régional de Formation (PRF)
- La Coordination Régionale de la Case des Tout Petits (CR/CTP).
- L'Ecole de Formation des Instituteurs (EFI)
- Les Inspecteurs Spécialisés (IS) et les Inspecteurs chargés de la Vie Sociale (IVS) :

XIII.7 Les acteurs

- L'Association des Parents d'Elèves (APE): participe à la gestion des établissements scolaires
- Les Syndicats
- Les projets/programmes et ONG intervenant dans le secteur : Caritas, APROFES, Programme Alimentaire Mondial, Plan Sénégal dans le département de Nioro, PRODDEL, PNDL, Fodeverien dans le département de Guinguinéo etc. Ces partenaires financent la construction de salles de classe et des sessions de formation au bénéfice des enseignants et élèves.

XIII.8 Opportunités / potentialités

- Existence d'instrument de planification
- la présence de plusieurs projets et ONG qui interviennent dans le secteur
- la prise en charge de la dimension éducation religieuse,
- l'ouverture d'écoles franco arabes,
- les actions des partenaires pour l'inscription et le maintien,
- L'existence de Cellules d'Animation Pédagogique et le Collectif des Directeurs d'écoles fonctionnelles

XIII.9 Contraintes

- paupérisation progressive des populations
- fort taux d'abandon,
- Faible taux d'achèvement,
- non généralisation des cantines, surtout en zone rurale,
- retard dans l'exécution des constructions de salles de classe dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) décentralisé,
- insuffisance de matériels didactiques et de fournitures scolaires,
- l'environnement scolaire peu favorable à l'épanouissement des élèves (absence de latrine, de points d'eau et de clôture dans certaines écoles),
- insuffisance et vétusté des infrastructures : écoles et collège de proximité en abris provisoires,
- insuffisance et le manque de formation des ressources humaines,
- fort taux d'analphabétisme,
- insuffisance de l'offre en formation technique professionnelle,
- manque de synergie des intervenants,
- absence de Centre Universitaire Régional (CUR),
- faible taux d'accès et le maintien des jeunes filles à l'école,
- forte présence de zones de résistance au type d'école classique

Conclusion

L'enseignement préscolaire est marqué par une situation irrégulière de beaucoup d'établissement et un personnel enseignant souvent à statut informel et sans formation initiale.

L'enseignement élémentaire quant à lui reste nécessiteux en infrastructures à cause de ses nombreux abris provisoires.

Le TBS global de la région selon le RGPHAE 2013 est de 46.4%. Ce taux est loin d'atteint les objectifs de scolarisation universelle.

Au niveau de la scolarisation des filles, la région a fait des bonds appréciables avec un indice de parité estimé à 1.07.

L'enseignement Moyen et Secondaire Général, il y a certes de nouvelles créations de collèges de proximité mais la plus part d'eux fonctionnent sous des locaux inadaptés. A cela s'ajoutent des résultats encore insuffisants au BFEM et au bac

L'enseignement technique et la formation professionnelle

Malgré l'avènement des écoles privées de formation professionnelle (notamment dans des secteurs comme la santé, les techniques de l'information et de la communication et la coiffure), la formation technique et professionnelle demeure le parent pauvre du système éducatif de la région de Kaolack. Les centres d'enseignement techniques souffrent du manque de matériels didactiques en froid, de machines à coudre et de matière d'œuvre .les établissements d'enseignement technique féminin commencent à souffrir de l'existence d'un personnel à la qualification professionnelle pas toujours conforme aux exigences des filières qui y sont enseignées. On trouve des enseignants sans formation initiale comme dans le général et des enseignants sortis d'établissements délivrant des attestations à la place de diplômes officiels.

L'enseignement de l'arabe

La gestion de l'Enseignement de l'Arabe appelle de la part des autorités académiques l'adoption d'un certain nombre de stratégies. Il faut avant tout dresser une carte de la demande d'éducation. Puis de là, mener une politique de sensibilisation à l'endroit des porteurs d'opinion pour l'acceptation de l'école traditionnelle là où c'est possible et la création d'écoles franco arabes.

CHAPITRE 14 : SANTE

Introduction

L'Etat est le garant de la santé de la population et ce principe est consacré par la Constitution de notre pays qui stipule que « L'Etat et les Collectivités publiques ont le devoir de veiller à la santé physique et morale de la famille et, en particulier, des personnes handicapées et des personnes âgées .Les soins de santé primaires et les engagements internationaux en matière de santé demeurent le fondement de la politique de santé du Sénégal. Dans une perspective d'atteinte des OMD, et surtout de la volonté de l'état d'appliquer la politique de la santé universelle, le secteur de la santé occupe un rôle de premier plan.

Les défis de la région médicale concourent pour améliorer l'accessibilité géographique des populations aux soins (surtout la disponibilité en structures hospitalières), le renforcement du personnel qualifié, en particulier les spécialistes des hôpitaux (Gynécologues, obstétriciens, pédiatres et néonatologies) et les sages femmes qui interviennent dans les programmes de lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

Ce chapitre tentera de décrire la situation sanitaire en 2013 de la région de Kaolack en partant des infrastructures, du personnel, du financement et des différentes activités des formations sanitaires.

XIV.1 Les infrastructures

XIV.1.1 Les infrastructures sanitaires de base

La région compte en 2013 un (1) hôpital de niveau 2, neuf (9) centres de santé, quatre-vingt-dix (90) postes de santé et dispensaires catholiques, huit (8) cabinets médicaux et cliniques, dix-sept (17) infirmeries et cabinets de soins infirmiers, deux cent quarante-neuf (249) cases de santé.

La carte sanitaire présente aussi des structures de soutien et d'action sociale. Parmi celles-ci, on note : deux (2) laboratoires, quarante-cinq (45) pharmacies, quatre (4) centres sociaux et de réinsertion sociale, une (1) brigade d'hygiène.

La région est riche d'un centre de recherche sur le paludisme, implanté dans le village de Keur Socé. Ce centre est une unité du département de parasitologie de l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop).

Tableau 101 : situation des infrastructures de santé selon le secteur le type en 2013

Structures	Public	Parapublic	Privé	Total
Structures d'offres de soins				
Hôpital	1	0	0	1
Centre de santé	4	3	2	9
Cabinet et clinique	0	0	8	8
Poste de santé et Dispensaire privé catholique	86	0	4	90
Infirmerie et cabinet de soins infirmiers	0	9	8	17
Case de santé	249	0	0	249
Structures de soutien et d'action sociale				
Laboratoire	1	0	1	2
Pharmacie	1	0	44	45
Centres sociaux et réinsertion sociale	4	0	0	4
Brigade d'hygiène	1	0	0	1
Centre de recherche sur le paludisme	1	0	0	1

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.1.2 Les infrastructures sanitaires publiques

La région dispose d'un seul centre hospitalier régional de niveau 2 qui polarise les régions périphériques ainsi que certains pays de la sous-région en raison de sa position géographique.

Sur les 4 centres de santé de la région, seul celui de Nioro est de niveau 2 (avec chirurgie de district). Un autre centre de santé en construction à Gandiaye dans le cadre du BCI décentralisé va enrichir sous peu le district sanitaire de Kaolack. Sur les 249 cases de santé effectives, les 80% sont fonctionnels en 2013.

L'analyse de la situation actuelle en matière d'infrastructures publiques, vue sur la base des normes OMS/PNDS, fait état d'un déficit important en structures de référence. En effet, il existe un seul hôpital régional et un seul centre de santé de niveau 2, pour faire face à la demande de plus en plus croissante en soins de santé secondaires.

Les ratios selon les normes OMS sont loin d'être atteints : un hôpital pour 300 000 personnes (OMS) contre un hôpital pour 863 511 personnes (situation actuelle). Pour une meilleure carte scolaire, il faudra 2 autres hôpitaux dont un à Nioro (ériger le CSR de Nioro en véritable hôpital de type 2). Il faudra également construire d'autres centres de santé (environ 10) mais surtout terminer et rendre fonctionnel celui de Gandiaye en construction.

L'importance du poids démographiques en milieu urbain, corrélée à la norme d'un poste de santé pour 5 000 habitants en milieu urbain, milite en faveur de l'augmentation des postes de santé en milieu urbain.

Tableau 102 : Situation des infrastructures publiques de santé selon le district sanitaire en 2013

Infrastructures	DISTRICTS SANITAIRES				Région
	Kaolack	Ndoffane	Guinguinéo	Nioro	
Hôpital	1	0	0	0	1
District sanitaire	1	1	1	1	4
Centre de santé	1	1	1	1	4
Poste de santé	25	15	19	25	84
Case de santé	30	62	50	107	249
CPRS	1	0	1	1	3
PMI	1	0	0	0	1

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 103 : situation des infrastructures de santé selon les normes OMS en 2013

	Normes OMS/PNDS	Situation actuelle	Besoins
Hôpital	1/300 000	1/960 875	2
District sanitaire	1/150 000	1/215 819	2
Centre de santé	1/50 000	1/240219	10
Poste de santé	1/10 000	1/11 439	5

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.1.3 Les infrastructures sanitaires parapubliques

Les infrastructures parapubliques de soins (armée, police, Sociétés Nationales, etc.) sont essentiellement concentrées dans la commune de Kaolack. Ce sont :

- Le centre médical de garnison du commandement de la zone centre
- Le centre de santé de l'IPRES de Kaolack et celui des fonctionnaires
- Les infirmeries des MAC, et des autres services militaires (gendarmerie, police)
- Les infirmeries des sociétés nationales (SDE, Salins du Sénégal, SUNEOR ; BCEAO).

Tableau 104 : Situation des infrastructures parapubliques de santé selon le district en 2013

Infrastructures	DISTRICTS SANITAIRES				Région
	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	
Centre Médical de garnison	0	1	0	0	1
Infirmerie MAC	0	1	1	0	2
Centre de Santé IPRES	0	1	0	0	1
Centre médicaux des Fonctionnaires	0	1	0	0	1
Infirmerie Gendarmerie	0	1	0	0	1
Infirmerie Camp de Garde	0	1	0	0	1
IME	0	1	0	0	1
Infirmerie SDE	0	1	0	0	1
Infirmerie SUNEOR	0	1	0	0	1
Infirmerie Salins	0	1	0	0	1
Infirmerie BCEAO	0	1	0	0	1

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.1.4 Les infrastructures sanitaires privées

La plupart (plus de 80%) des structures sanitaires privées sont concentrées dans la commune de Kaolack. Le district sanitaire de Kaolack compte deux centres de santé privés.

Il s'agit du centre de PMI du village SOS qui dispose d'un plateau technique assez important et proche d'un centre de santé du type 2 et du centre de santé du village de Sagne Bambara (privé musulman).

Tableau 105 : Situation des infrastructures privées de santé selon le district en 2013

Infrastructures	DISTRICTS SANITAIRES				Région
	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	
Centre de santé	0	2	0	0	2
Dispensaire Privé Catholique	1	2	1	0	4
Cabinet de soins infirmiers	0	4	0	4	8
Cabinet médical	0	10	0	0	10
Clinique médicale	0	8	0	0	8
Cabinet dentaire	0	3	0	0	3
Laboratoire d'analyse	0	1	0	0	1
Officine de pharmacie	1	33	3	7	44

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.2 La situation du personnel

Le personnel de santé dans la région de Kaolack comprend : le personnel médical, paramédical et celui du privé. Par ailleurs, il existe un autre personnel dit de soutien et communautaire. Dans le cadre de la santé publique, l'OMS a élaboré des normes pour les pays membres, servant à la planification des besoins en santé. Ces normes ont été reprises et conceptualisées par le PNDS. Ce qui nous emmène à constater que la région est loin d'atteindre les normes pour la santé publique en ce qui concerne les médecins (un médecin pour 22 723 habitants contre un médecin pour 10 000 habitants selon la norme OMS). Même si le nombre total de médecins de la région (52) était pris en compte, la norme ne serait pas atteinte car on serait à un médecin pour 16 600 habitants. Pour satisfaire la norme, la région a encore besoin de 48 autres médecins.

Tableau 106 : Situation du personnel de santé selon les normes OMS en 2013

Catégorie	Normes OMS/PNDS	Situation régionale
Médecin	1/10 000	(pour 38 médecins) 1/25 286 hbts
Infirmier et assimilé	1/5 000	1/7 448 hbts
Sage-femme	11/300 FAR	1/3 610 FAR
Bajenu Gox	1/1 000	686 formés

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.2.1 Le personnel médical

Ce personnel est composé essentiellement de médecins. A ce titre, la région compte 38 médecins dont 16 généralistes. Parmi ces médecins, 20 sont affectés à l'hôpital régional. Plus de 55% des médecins que compte la région, travaillent à l'hôpital régional. La région médicale, unité de coordination compte plus de médecins que les districts sanitaires.

Tableau 107 : Situation du personnel médical en 2013

Catégories	DISTRICTS SANITAIRES				Hôpital	RM	Région
	Nioro	Ndoffane	Kaolack	Guinguinéo			
Médecin généraliste	2	1	3	1	5	4	16
Chirurgien	0	0	0	0	2	0	2
Gynécologue	1	0	0	0	2	0	3
Chirurgien-dentiste	1	1	0	1	1	0	4
Dermatologue	0	0	0	0	1	0	1
Urologue	0	0	0	0	1	0	1
Ophtalmologue	0	0	0	0	1	0	1
Anesthésiste	0	0	0	0	2	0	2
Radiologue	0	0	0	0	1	0	1
Cardiologue	0	0	0	0	1	0	1
Pédiatre	0	0	0	0	1	0	1
Médecin ORL	0	0	0	0	1	0	1
Pharmacien	0	0	0	0	2	2	4
Total	4	2	3	2	21	6	38

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.2.2 Le personnel paramédical

Ce corps est constitué d'infirmiers et assimilés, de sages-femmes et les techniciens supérieurs de santé, travaillant dans les structures publiques. On y compte également des agents d'hygiène et agents sociaux.

La région compte entre autres 129 infirmiers et assimilés (assistants infirmiers, infirmiers brevetés etc…), 48 sages-femmes d'état, 38 techniciens supérieurs. Ces techniciens supérieurs sont plus concentrés dans l'hôpital régional avec un pourcentage de plus de 55%.

Tableau 108 : Situation du personnel paramédical en 2013

Catégories	DISTRICTS SANITAIRES				Hôpital	RM	Région
	Nioro	Ndoffane	Kaolack	Guinguinéo			
Sage-femme	14	6	11	6	8	3	48
Infirmier et assimilé	28	16	27	19	37	2	129
Technicien Supérieur	5	0	3	2	21	7	38
Travailleurs Sociaux	2	1	3	1	7	2	16
Agent d'hygiène	5	4	11	3	0	4	27

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.2.3 Le personnel communautaire

Le personnel communautaire est composé essentiellement d'ASC, de matrones, de relais et de «Bajénu Gox», une espèce de relais communautaire, spécialisée spécifiquement à la sensibilisation sur les questions de santé de la reproduction. Ce nouveau type de personnel qui commence à gagner du terrain représente 20% du personnel communautaire de la région. Le personnel communautaire est composé à 29% exclusivement de femmes (matrones et Bajénu Gox).

Tableau 109 : Situation du personnel communautaire en 2013

Catégories	Effectifs	Ratio (en %)
Agent de Santé Communautaire (homme)	450	13.3
Agent de Santé Communautaire (matrone)	307	9.1
Relais communautaire	1 761	52.1
Bajénu Gox	686	20.3
Autres	176	5.2
Total	**3 380**	**100**

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.2.4 Le personnel privé

La région n'est pas très riche en personnel privé. Le peu de médecins qui existent sont presque tous des généralistes. Cependant, du point de vue couverture médicale selon certaines spécialités comme la pédiatrie, la gynécologie, la chirurgie, entre autres, la région en est pourvue. Ce qu'il faut déplorer, c'est le fait que tout ce personnel privé est basé dans la capitale régionale, à Kaolack.

Tableau 110 : Situation du personnel privé en 2013

Catégorie	Effectif
Médecin généraliste	10
Chirurgien	1
Gynécologue	2
Chirurgien-dentiste	3
Ophtalmologue	1
Pédiatre	1
Pharmacien d'officine	38
Sage-femme	5
Infirmier	9
Travailleurs sociaux	5

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.3 Le bilan des activités des formations sanitaire

XIV.3.1 Les cibles

En rappel, les différentes composantes de la population sont présentées pour permettre à chaque fois que nécessaire de faire ressortir des ratios concernant les enfants et les femmes en âge de procréer qui sont particulièrement les cibles de cette rubrique.

Tableau 111 : Répartition de la population selon les groupes d'âge spéciaux en 2013

Districts	Population totale	Enfants		FAR
		0 à 11 mois	**0 à 5 ans**	
Kaolack	269 873	10 525	52 355	62 071
Ndoffane	164 150	6 402	31 845	37 755
Guinguinéo	113 054	4 409	21 932	26 002
Nioro	316 434	12 341	61 388	72 780
Région	**863 511**	**33 677**	**167 520**	**198 608**

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.3.2 Les activités curatives et nosologiques

a) Les consultations curatives primaires

Ce sont les consultations faites par les services de consultation externes des centres et postes de santé, ainsi que l'hôpital. Les structures des districts de santé ont procédé à 397 584 consultations pour 370 628 consultants, soit un retour théorique du malade de 0,93. En ce qui concerne l'hôpital, le nombre de retour théorique est aux environs de 0,71. Cependant, le service d'ophtalmologie est celui qui est le plus fréquenté avec plus de 26% des cas.

Tableau 112 : Consultants et consultations des districts de santé en 2013

District	Consultants	Consultations	Nouveaux cas vue et orientés
Kaolack	130 499	132 563	1 459
Ndoffane	63 108	63 685	265
Guinguinéo	45 398	51 308	354
Nioro	131 623	150 028	116
Région	370 628	397 584	2 194

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 113 : Consultants et consultations des services du CHR en 2013

Service	Consultant	Consultation	%
Consultation externe	7 996	9 417	16,7
Urgence médicale	3 717	3 731	6,6
Médecine interne	518	1 176	2,1
Pédiatrie	2 825	3 363	6,0
Cardiologie	520	3 594	6,4
Dermatologie	1 287	1 790	3,2
PTA	105	2 827	5,0
Ophtalmologie	11 600	14 701	26,1
Odontologie	1 439	2 287	4,1
Urgence chirurgie	4 642	4 642	8,2
Chirurgie générale	1 103	1 769	3,1
Chirurgie orthopédique	589	1 734	3,1
Chirurgie urologie	1 708	2 742	4,9
Visite pré anesthésique	1 199	1 249	2,2
Atelier orthopédique	60	126	0,2
Maternité	685	1 229	2,2
Total	39 993	56 377	100,0

Source : Région Médicale de Kaolack

b) Le profil nosologique (05 causes de morbidité)

Les cas de cause de morbidités les plus fréquents dans les districts de santé sont principalement l'Hypertension Artérielle (HTA), le paludisme, l'Infection Respiratoire Aigue (IRA), les maladies diarrhéiques et les affections oeso-gastro duodénales.

Dans les districts de Ndoffane et Guinguinéo, le paludisme n'apparait pas dans les premières causes de morbidité sur l'ensemble des consultations effectuées. Par contre, pour ceux de Kaolack et Nioro, le paludisme continue d'occuper les premières places, malgré les stratégies mises en place pour enrayer cette maladie. L'hôpital confirme la situation palustre du district sanitaire de Kaolack car plus de 49% des consultations souffrent du paludisme.

Tableau 114 : Les 05 premières causes de morbidités selon le district de santé en 2013

Pathologie	Kaolack	Ndoffane	Guinguinéo	Nioro	Total	%
IRA		6 175	9 669	19 755	35 599	18,5
Toux/Rhume		4 630			4 630	2,4
Diarrhée		3 626	2 880	6 990	13 496	7,0
HTA	26 312	3 129	2 959	8 145	40 545	21,0
Plaie		2 015	2 385		4 400	2,3
Oeso-gastro duodénale	11 247		2 111	6 175	19 533	10,1
Paludisme	23 101			14 939	38 040	19,7
Dermatoses	7 698				7 698	4,0
Affection respiratoire	28 754				28 754	14,9
Principales Consultations	97 112	19 575	20 004	56 004	192 695	100,0

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 115 : Les principales causes de morbidités de l'hôpital en 2013

Pathologie	Total cas	%
Paludisme	1 174	49,0
Infection néonatale	347	14,5
Diabète	312	13,0
HTA	262	10,9
Eclampsie sur grossesse	151	6,3
Traumatisme	148	6,2
Principales Consultations	2 394	100

Source : Région Médicale de Kaolack

c) Capacité d'accueil

Le nombre de lits des centres de santé est de 96. L'hôpital quant à lui triple ces centres en matière de capacités d'accueil avec 293 lits. Cet état de fait est normal car la vocation des centres de santé c'est de garder les malades en courte durée qui souffrent de maladies non compliquées. Dans le cas contraire, le malade est référé à l'hôpital.

L'état des hospitalisations montrent que le service de la pédiatrie a un taux d'occupation le plus élevé avec 84,5%. Il est suivi par celui de la médecine interne (56,67%) et celui de la maternité (41,13%). Cela explique que ces services sont très fréquentés. Cependant, il faut noter que la répartition des lits par service est disproportionnel. Par exemple, les services de la chirurgie A et B qui ont chacun 35 lits ont des Taux d'Occupation des lits (TOM) respectivement de 21% et 27%, alors que celui de la médecine interne qui n'a que 13 lits a un TOM de 57%. En ce qui concerne la durée moyenne de séjour (DMS), les malades sont pris en charge au plus 4 jours.

En matière du nombre de lits, les services de la pédiatrie et de la maternité sont les plus équipés avec respectivement 70 et 72 lits.

Tableau 116 : Répartition des lits selon le nombre de jour d'occupation et la durée moyenne de séjour par district en 2013

	(Lits installés)	TOM	DMS
Kaolack	19	ND	3,95
Ndoffane	10	11%	4
Guinguinéo	25	28%	4
Nioro	42	33%	4
Région	**96**		

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 117 : Répartition des lits selon le nombre de jour d'occupation, la durée moyenne de séjour et l'Indice de rotation des lits à l'hôpital en 2013

	Lits installés	TOM	DMS	IRL
Médecine interne	13	56,67	8	2,4
Maladie infectieuse	16	25,38	6	2,09
Pneumologie	20	28,74	12	0,73
Cardiologie	18	35,88	11	1,05
Dermatologie	6	27,35	14	0,7
Pédiatrie	70	84,5	6	4,21
Chirurgie A	35	21,16	6	1,56
Chirurgie B	35	26,99	6	1,66
Réanimation	8	38,08	4	3,19
Maternité	72	41,13	3	3,65
Total	293			

Source : Région Médicale de Kaolack

d) La mortalité hospitalière

Le nombre de décès enregistrés suite à une hospitalisation au niveau des districts est de 5,5 environ. Le district de Nioro a enregistré plus de décès avec un chiffre de 110 morts et un taux record de 12%.

Au niveau de l'hôpital, le nombre d'hospitalisation n'est pas disponible. Les ratios nous montrent que les services de la pédiatrie, des urgences médicales et de la réanimation sont ceux sui ont plus de morts avec des taux respectifs de 34%, 22% et13%. A ce titre, il meurt plus d'enfants que d'adultes.

Tableau 118 : Répartition des décès suite à l'hospitalisation dans les districts en 2013

Districts	Hospitalisations	Décès	% de décès
Kaolack	2147	83	3,9
Ndoffane	124	2	1,6
Guinguinéo	524	10	1,9
Nioro	915	110	12
Région	**3710**	**205**	**5,5**

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 119 : Répartition des décès suite à l'hospitalisation à l'hôpital en 2013

	Décès	% de décès
Pédiatrie	290	34,2
Urgence médicale	185	21,8
Réanimation	108	12,8
Maternité	65	7,7
Médecine interne	63	7,4
Maladies infectieuses	49	5,8
Pneumonie	27	3,2
Cardiologie	25	3,0
Chirurgie	29	3,4
Dermatologie	6	0,7
Total	**847**	**100,0**

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.4 Les activités de Surveillance épidémiologique des maladies et de lutte contre les grandes endémies

XIV.4.1 Les activités de surveillance épidémiologique

La surveillance épidémiologique nécessite une collecte systématique et continue des données. L'analyse de ces données permet une prise de décision pour endiguer les épidémies. La surveillance épidémiologique est soit passive (les informations sont collectées et acheminées sans sollicitation ou intervention sur les services de surveillance), ou active (les informations sont collectées par un contact régulier avec les services, la SE active cherche l'information) .Trois objectifs sont assignée à la SE :

- Suivre les tendances des maladies ;
- Identifier les populations à risque ;
- Alerter précocement en vue de la riposte ;
- Evaluer l'impact des interventions et des programmes de lutte.

Les maladies cibles de la surveillance épidémiologique sont : la Méningite Cérébrale Spinale (MCS), les Paralysie Flasque Aigue (PFA), la rougeole, l'ictère fébrile, les diarrhées sanglantes, le TNN et les morsures d'animaux (en particulier les chiens).

Les activités de surveillance épidémiologique se sont déroulées sur l'étendue de la région, les districts ont mené des sorties régulières au niveau des différents sites, les prélèvements effectués ont été acheminés soit au laboratoire régional soit à l'Institut Pasteur de Dakar (IPD). Le tableau ci-dessous fait le bilan de la surveillance pour

quelques maladies comme la méningite, la rougeole, la fièvre jaune, les PFA et les Manifestation Adverse Post-Infection.

Le dispositif de la SE a permis de détecter 27 cas de méningite (dont 15 à Nioro), 23 cas de rougeole (dont 14 à Kaolack), 29 cas de fièvre jaune 'dont 18 à Kaolack, 21 cas de PFA et 7 cas de MAPI dont un a été fatal. IL s'agit d'un enfant décédé quelque temps une vaccination au BCG mais le tableau d'imputabilité n'attribue pas le décès au vaccin.

En ce qui concerne les morsures d'animaux (particulièrement les chiens), une surveillance stricte est appliquée à la victime pour prévenir des cas de rage. Heureusement, sur les 40 morsures de chiens détectés, aucun cas de rage n'a été décelé.

Tableau 120 : Bilan des activités de surveillance épidémiologique en 2013

Structures	Méningite		Rougeole		Fièvre jaune		PFA		MAPI	
	cas	décès	cas	décès	cas	décès	cas	décès	Cas	décès
Guinguinéo	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0
Kaolack	3	0	14	0	18	0	5	0	3	1
Ndoffane	5	0	4	0	4	0	7	0	0	0
Nioro	15	0	4	0	7	0	7	0	4	0
Hôpital	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	27	0	23	0	29	0	21	0	7	1

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.4.2 Les activités de lutte contre le paludisme

Au Sénégal, le paludisme occupe une place importante dans le cadre de la lutte contre la maladie. En effet, un programme national de lutte contre le paludisme est mis en place dès 1995 et le pays a eu à élaborer trois plans quinquennaux stratégiques 2001-2005, 2006-2010, et 2011-2015. Le Sénégal a adhéré à la déclaration d'Abuja sur la lutte antipaludique du 25 avril 2000, et à celle de 2006 qui appelle à la couverture universelle des interventions à efficacité prouvée et à l'élimination du paludisme.

La mise en œuvre des trois plans stratégiques a permis de réduire de façon significative la morbidité et la mortalité liées au paludisme.

Le taux de morbidité proportionnelle est passé de 35,72% de cas cliniques en 2001 à 3,07% de cas confirmés en 2009. Dans la même période la mortalité proportionnelle est passée de 29,72% à 4,41%.

Au niveau de la région de Kaolack, la morbidité palustre est passée de 30,8% à 0,52%. Les indicateurs de la mortalité ont connu la même tendance avec un taux de 10% en 2006 et 3,46% en 2009.

En 2013, le taux de morbidité de 12,3% a connu une hausse considérable en se basant sur les indicateurs ci-dessus.

Le district de Kaolack a connu beaucoup de cas de paludisme confirmé ; c'est pourquoi il arrive en tête de la région du point de vue du taux de morbidité avec 18% suivi de celui de Nioro. C'est d'ailleurs ces deux districts qui sont à la cause du taux très élevé de morbidité.

Tableau 121 : Répartition des consultants selon le nombre de cas de paludisme confirmés en 2013

	Consultants	Cas confirmés	Taux morbidité
Kaolack	130 499	23 101	17,70
Ndoffane	63 108	5 267	8,35
Guinguinéo	45 398	2 184	4,81
Nioro	131 623	14 939	11,35
Région	**370 628**	**45 491**	12,27

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.4.3 Les activités de lutte contre la tuberculose

Pour éradiquer la tuberculose, un programme national a été mis en place intitulé PNT. Les objectifs de ce programme sont de dépister au moins 70% des cas de tuberculose à microscopie positive attendus et de guérir 85% des cas de tuberculose à microscopie positive déclarés.

Durant ces dernières années, la région a réalisé des performances significatives en atteignant plus de 87% des taux de guérison.

Tableau 122 : Indicateurs intégrés de lutte contre la tuberculose en 2013

Activités	2012	2013
Taux de notification de cas de TB toutes formes par 100.000 habitants (1/100 000)	77	75
Taux de détection des nouveaux cas à frottis positifs (en %)	47 (433/925)	56,4(536/950)
Taux de guérison (en %)	87 (356/407)	88,7 (385/ 434)
Taux de succès au traitement des nouveaux cas TPM+ (en %)	88 (3/407)	93 (10/434)
Taux d'abandon des NC TPM+ au traitement (en %)	2,70 (11/407)	3,7 (16/434)

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.4.4 Les activités de lutte contre la lèpre

Le Sénégal a atteint le seuil d'élimination qui est une prévalence inférieure à 1 cas pour 10.000 habitants depuis 1995. La problématique actuellement est de rompre la chaine de transmission et de lutter contre les invalidités. Il faut aussi souligner que la Lèpre a intégré le Paquet Maladies Tropicales Négligées (MTN).

Les Objectifs du programme sont donc d'intensifier le dépistage et d'assurer le dépistage précoce de la lèpre.

Les stratégies prioritaires de lutte reposent sur :

- L'intégration de la lutte contre la lèpre dans les activités de soins généraux ;
- La supervision des activités ;
- La disponibilité des médicaments et application de la PCT ;
- L'amélioration de la communication et de la collaboration pour la promotion des activités d'élimination de la lèpre au sein des communautés ;
- Le renforcement des activités de diagnostic et de prise en charge des malades.

La région maintient bien le taux de prévalence de la lèpre en deçà du taux d'élimination de (0,34/10 000hbts), mais les formes MB, source de confirmation et de diffusion de la maladie dans la communauté sont toujours présentes (63,7% des nouveaux cas).

C'est peut-être pourquoi les enfants représentent un pourcentage important des nouveaux cas avec 16%. Le fort taux de mutilation (20%) indique un dépistage tardif.

Tableau 123 : Indicateurs de lutte contre la lèpre en 2013

	Nombre	Ratio
Prévalence en fin d'année 2013	27	0.31/10000 hbts
Détection (nouveaux cas)	30	0.34/10000 hbts
Nouveau cas enfant	5	16%
Nouveau cas avec mutilation	6	20%
Nouveau cas féminin	10	33.4%
Nombre de MB	27	63.7% (nouveaux cas)
Nombre de PB	3	10% (nouveaux cas)
Achèvement du traitement MP		73,46%
Achèvement du traitement PB		50%

Source : Région Médicale de Kaolack

MB : Multi bacillaire, PB : Pauci bacillaire

XIV.4.5 Les activités de lutte contre le sida

La situation épidémiologique du VIH/SIDA dans la région se présente comme suit :

- Taux de prévalence nationale : 0,7%
- Taux prévalence dans la population générale de la région: 1,1 %
- Femmes: 0,9%
- Hommes: 0,5%
- Professionnel du sexe : 28 %

Parmi les facteurs de vulnérabilité de la région face au VIH/SIDA, on cite :

- Une pauvreté agissante : selon l'EDS5 et l'ESP, la région occupe la 5ème place de celle les plus pauvres, avec un taux de pauvreté de 45,4% et 48,3% de ménages ruraux vivant en deçà du seuil de pauvreté.
- Une position géographique qui fait de la région un carrefour ou passage forcé non seulement des autres régions sud mais aussi des pays limitrophes comme la Gambie, le Mali et les deux Guinées et même au-delà avec la libre circulation des pays de l'UEMOA. Cette situation de fait entraine des effets collatéraux comme par exemple la prostitution clandestine
- Des manifestations socioculturelles (Gamous de Médina Baye, Taïba Niassène et Diamal, Magal de Porokhane et Pèlerinage catholique de Ndiaffatte; Gamou de Kahone, journées culturelles dans plusieurs localicéis, campagne arachidière etc.
- Les intenses mouvements de populations liés à l'existence de gares routières et à la fréquentation des loumas

Dans le cadre de la PTME (Prévention de la Transmission Maternelle du VIH à l'Enfant), la région a un taux de séropositivité de 0,25%. Ce ratio représente presque la moitié du taux de séropositivité du pays. En effet, sur les 67 328 ayant bénéficié du test de dépistage, dont 98,7% ont retirés leur test, 394 personnes sont déclarées séropositives, soit un pourcentage de 0,59%. Le taux de séropositivité a beaucoup baissé par rapport en 2011 où il a atteint son point culminant de 2,08%.

Tableau 124 : Situation de dépistage dans le cadre de la PTME en 2013

Districts	Kaolack	Nioro	Guingneo	Ndoffane	Total
Grossesse attendue	10 525	12 341	4 409	6 402	33 677
Nbre de FE chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	8 718	13 771	3 541	5 586	31 616
Nbre de FE qui ont accepté de faire le test VIH	7 392	13 360	3 238	5 057	29 047
Nbre de FE qui ont fait le test de dépistage VIH	7 147	13 311	3 175	4 942	28 575
Nbre de FE qui ont retiré leur test de dépistage VIH	6 309	13 311	3 171	4 942	27 733
Nbre de FE dont le test de dépistage VIH est positif	39	30	3	7	79
Taux de séropositivité au VIH en 2013	0,55%	0,23%	0,09%	0,14%	0,28%

Source : Région Médicale de Kaolack

An niveau de la région, 67 328 personnes ont été dépistées du sida. Ce dépistage a révélé que 394 personnes ont été séropositives, soit un taux de dépistage de 0,59%. Ce taux a été gonflé par les chiffres de l'hôpital régional qui a atteint un taux assez élevé de 2,69%. Aucun des districts sanitaires n'a atteint le taux régional car seul celui de Kaolack l'avoisine avec 0,54%.

Tableau 125 : Situation de dépistage selon le district en 2013

	DISTRICT DE SANTE				Hop.	Région
	Kaolack	Nioro	Ndoffan	Guing.		
Nbre de personnes ayant bénéficié du consulting prétest.	21 552	29 676	9 974	8 793	-	34 541
Nbre de personnes ayant été testées pour le VIH	16 612	29 216	9 325	8 427	3 748	67 328
Nbre de personnes ayant retiré leurs tests de dépistage VIH	15 760	29 216	9 314	8 427	3 728	66 445
Nbre de personnes testées positives au VIH.	89	149	42	13	101	394
Taux de Séropositivité (en %)	0,54	0,51	0,45	0,15	2,69	0,59

Source : Région Médicale de Kaolack

En regardant le graphique n° 14, il y a lieu d'avoir un sentiment de satisfaction des résultats de la sensibilisation de la lutte contre .le sida. En effet, depuis 2011 où la séropositivité a atteint son point culminant (2,08%), elle ne cesse de baisser jusqu'à atteindre aujourd'hui un taux de 0,59%

Graphique 15 : Evolution du taux de séropositivité des quatre dernières années

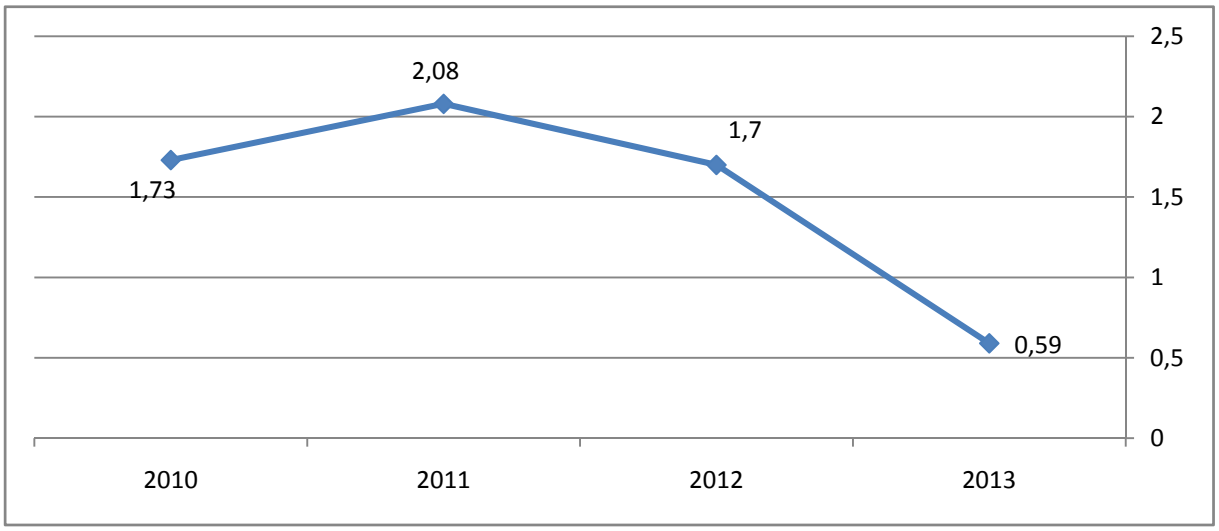

Source : Région Médicale de Kaolack

Dans la région, le nombre de personnes vivant avec le VIH sida (PVVIH) sont au nombre de 1 227. L'hôpital régional, avec son plateau médical plus complet suit plus des 52% de ces PVVIH, suivi du district de Nioro avec plus de 26%.

Tableau 126 : Nombre de PVVIH suivies au niveau des structures sanitaires

	DISTRICT DE SANTE				Hop.	Région
	Kaolack	Nioro	Ndoffan	Guing.		
Nbre de PVVIH suivies	155	313	66	53	640	1 227
Nbre de PVVIH suivies sous ARV	141	275	63	43	561	1 083
Nbre de nouveaux patients enregistre dans la PEC	86	148	19	8	82	343
Nbre de nouveaux patients mis sous ARV	74	110	20	9	80	293
Nbre de nouveaux patients enregistrés sous la PEC	89	149	42	13	101	394

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.5 Les activités des maternités et de protection maternelle

Les activités des maternités et de protection maternelle et infantile sont constituées de consultations gynécologiques, de consultations prénatales (avec la gamme de prestations de VTA, TPI, et PTME), de dépistage et de référence des grossesses à risque, d'assistance à l'accouchement (y compris la césarienne), de consultations post-natales et d'offre de service de planning familial.

XIV.5.1 Consultations prénatales

La surveillance de la grossesse est l'une des activités phares de la santé de la mère et de l'enfant. Les activités de la consultation prénatale (CPN) comprennent: la vaccination antitétanique qui protège l'enfant du tétanos néonatal, le traitement présomptif du paludisme et la PTME (Prévention de la Transmission Maternelle du VIH à l'Enfant), entre autres.

Malgré un niveau élevé d'utilisation de la CPN avec 94,4%, la région est loin d'atteindre l'objectif de 80% de la couverture en CPN4 qui est de 33,87%. Certes les femmes de la région commencent bien leurs premières CPN mais elles ne les terminent pas sérieusement avec un taux de couverture faible de 31,23%.

Tableau 127 : Répartition des femmes enceintes selon la couverture en CPN en 2013

Activités	Nombre	Couverture et observations (en %)
Nombre total de 1ers contacts en CPN	**31 336**	94,4
CPN1	**12 016**	35,7
CPN2	**25 717**	76,4
CPN3	**22 440**	66,6
CPN4	**11 408**	33,9
Taux d'achèvement		**31,2**

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 128 : Répartition des femmes enceintes selon la couverture en TPI en 2013

Trimestres 2013	Nombre Total femmes enceintes vue en CPN et ayant bénéficié de la SP2	Nombre Total de 1er contact en CPN	% de Femmes enceintes ayant bénéficié de la SP2 (TPI2)(%)
1er Trimestre	3 104	5 089	61.0
2éme Trimestre	4 117	8 803	46.8
3éme Trimestre	6 393	10 116	63.2
4éme Trimestre	5 312	7 328	72.5

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.5.2 La prévention contre le paludisme

Les données du district de Kaolack ne sont pas disponibles en ce qui concerne la distribution des MILDA (Moustiquaire Imprégnée à Longue Durée d'Action).

En tenant compte des autres districts, conformément aux objectifs de la région, toutes les femmes de la région sont dotées de moustiquaires.

Concernant la couverture en TPI (Traitement Présomptif Intermittent), 28 825 femmes enceintes ont été traitées.

Tableau 129 : Répartition des femmes enceintes selon la couverture en moustiquaires et le niveau de TPI en 2013

	KAOLACK	NDOFFANE	GUINGUINEO	NIORO	REGION
TPI1	64 584	4 338	2 969	12 069	**25 825**
TPI2	4 990	3 008	2 107	8 907	**19 012**
TPI3	15	-	-	94	**109**
MILDA/FE		3 782	1 400	13 227	18 409
TX de couverture en MILDA		58,7	38,0	94,2	

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.5.3 La situation des accouchements

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, à travers ses programmes, s'attèle à réduire le maximum possible les accouchements non assîtes pour la protection de la maman et de son enfant. Sur ce plan, le district de Guinguinéo est beaucoup à la traine car seules 46% des femmes accouchées ont été assistées par une structure médicale. Il y a beaucoup d'avortements (1 744 au total). Parmi ces avortements, les 387 ont l'aspiration manuelle intra-utérine (AMIU). Sur l'ensemble des accouchements effectués dans les différentes maternités, les morts nés représentent 972 cas, soit un pourcentage de 4.3%. Parmi ceux-là, les morts nés sont les plus importants avec 60,7%. Cependant, il faut noter que la mortinaissance ainsi que la mortalité néonatale sont faibles dans la région ; ce qui traduit la qualité de la prise en charge des femmes en état de grossesse.

Tableau 130 : Répartition des femmes selon le type d'accouchement en 2013

Activités	Kaolack	Ndoffane	Guinguinéo	Nioro	Hôpital	Région
Grossesse attendue	10 525	6 402	4 409	12 341		33 677
Acchts /Maternité	5 675	3 509	2 882	7 329	2 382	21 777
Acchts/Domicile	547	524	238	723	700	2 732
Total Acchts	**6 222**	**4 033**	**3 120**	**8 052**	**3 082**	**24 509**
Acchts assistés	4 533	3 213	1 754	6 772	3 082	**19 354**
Acchts assistés en %	73	80	56	84	100	79
Nces Vivantes	5 837	3 855	3 072	9 438	2 593	**24 795**
Avortements	400	212	44	657	44	**1 357**
AMIU	155	21	22	189	ND	**387**

Source : Région Médicale de Kaolack

Sur les 21 777 accouchements recensés au niveau de la région, 34% appartiennent au district de Nioro, 26% à celui de Kaolack, 16% à celui de Ndoffane et 13% à celui de Guinguinéo. L'hôpital qui est pourtant plus structuré est loin derrière avec 11%. Cela ne traduira t'il la rumeur de la cherté de l'hôpital. Il faut remarquer que seul le district de Nioro pratique la césarienne. Les autres districts n'ont pas un plateau médical les permettant cette pratique dont la politique du gouvernement veut appliquer la gratuité et l'accessibilité.

Tableau 131: Situation de la mortalité néo natale et des morts nés en 2013

Activités	Kaolack	Ndoffane	Guinguinéo	Nioro	Hôpital	Région
Acchts /Maternité	5 675	3 509	2 882	7 329	2 382	21 777
Mort nés frais	31	21	21	140	377	590
Mort nés macéré	80	39	29	112	122	382
Total morts nés	**111**	**60**	**50**	**252**	**499**	**972**
Décès 0-7 jours	20	3	7	20	ND	**50**
Décès 8-28 jours	1	0	2	9	ND	**12**
Acchts/Césarienne	**0**	**0**	**0**	**177**	**700**	**877**

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.5.4 La planification familiale

Le Sénégal s'est engagé à faire de la PF une forte priorité et s'est même fixé un objectif d'un Taux de Prévoyance Contraceptive (TPC) de 27% en 2015. A ce titre, un plan de relance a été élaboré depuis 2012.

Ce plan consiste à impliquer tous les secteurs publics, privés et parapublics et à assurer la disponibilité permanente des produits de planification au niveau des structures de santé compétentes.

Les niveaux de couverture de la PF varient de 11,6% (Kaolack) à 8,6% à Ndoffane. Le PCT de 10,9% de la région reste très faible et loin de l'objectif de 27%. L'une des raisons selon 34% des femmes enquêtées dans EDS5 c'est l'inaccessibilité de la PF. Selon l'EDS continue 2012/2013, le TPC de la région est de 11,5%.

Tableau 132 : Situation de la Planification Familiale en 2013

Districts	Pilule	DIU	Implants	Injectable	Total	TPC
Kaolack	5 017	680	5 855	10 855	22 407	11,64%
Ndoffane	348	124	1 209	1 586	3 267	8,65%
Guinguinéo	191	95	273	1 626	2 185	9,10%
Nioro	1 543	533	1 211	2 291	5 578	8,90%
Total Région	7 099	1 432	8 548	16 358	33 437	10,90%

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.5.5 La vaccination contre les maladies cibles du PEV

Le Programme Elargi de Vaccination (PEV) a été mis en œuvre depuis 1980. Des résultats probants sont en train d'être observés. Aujourd'hui, 11 maladies sont ciblées : la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, l'hépatite B, les infections à HI, la rougeole et la fièvre jaune.

Les 82 unités de vaccination réparties dans la région ont permis de vacciner une bonne partie des enfants âgés de 0 à 11 ans sur une cible de 33 677 enfants. Ainsi, 85% des enfants ont été complètement vaccinés au cours de l'année 2013. Les couvertures vaccinales au VAR et au VAA restent en deçà de l'objectif national particulièrement au district de Kaolack avec 79% de couverture.

Tableau 133 : Les activités de vaccination en 2013

Antigène	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total	Couverture %
BCG	4 501	10 557	7 891	13 603	36 552	108.5%
Polio zéro	2 602	6 565	2 921	5 304	17 392	
Polio 1	4 345	10 154	7 140	13 545	35 184	104.5%
Polio 2	4 379	9 579	6 673	12 804	33 435	99.3%
Polio 3	4 314	9 356	6 227	12 533	32 430	96.3%
Penta 1	4 343	10 147	7 140	13 750	35 380	105.1%
Penta 2	4 382	9 558	6 673	13 180	33 793	100.3%
Penta 3	4 334	9 322	6 227	12 839	32 722	97.2%
VAR	4 136	8 294	6 150	11 528	30 108	89.4%
VAA	4 136	8 341	6 075	11 205	29 757	88.4%
ECV	**4 136**	**8 342**	**6 057**	**10 285**	**28 820**	**85.6%**
VAT 1	1 054	5 131	2 120	7 289	15 594	46.3%
VAT2+	3 273	8 602	6 582	11 535	29 992	89.1%

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.5.6 La surveillance nutritionnelle et pondérale

Les objectifs du programme de nutrition :

- Supplémenter à la vitamine A deux dans l'année 95% ou plus les enfants de 6-59mois ;
- Déparasiter au mébendazole 500mg deux dans l'année 95% ou plus les enfants de 12-59 mois ;
- Suivre la promotion de la croissance de 80% des enfants de 0-24 mois chaque mois ;
- Dépister 80% la MAS chez les enfants de 0-59mois tous les trois mois ;
- Prendre en charge au moins 95% ou plus des cas de MAM dépistés à l'UREN-C ;
- Prendre en charge au moins 95% ou plus des cas de MAS sans complication dépistés à l'UREN ;
- Prendre en charge au moins 95% ou plus des cas de MAS avec complication dépistés au CREN ;
- 90% et plus de structures du niveau opérationnel applique la PCIME ;
- 100% les enfants qui naissent dans une formation sanitaire soient mis au sein dans les 30mns qui suivent sa naissance ;
- Au moins 90% des nourrissons soient allaités exclusivement au sein pendant 6mois révolus ;
- Au moins 90% des enfants bénéficient de l'introduction des aliments de compléments à partir de 6 mois ;
- Au moins 90% des enfants malades ayant recours aux soins précocement ;
- Au moins 90% des cas de diarrhée soient pris en charge avec les SRO/ZINC.

Tableau 134 : Surveillance nutritionnelle et pondérale en 2013

Indicateurs	Kaolack	Ndoffane	Guing.	Nioro	Région	Pourcent.
Nombre d'Enfants pesés	147 633	33 138	19 448	50 915	200 219	150
BEN (Vert)	146 137	32 278	19 191	46 430	197 606	97,20
MAM (Jaune)	1 432	764	223	3 863	2 419	2,5
MAS (Rouge)	65	96	34	618	195	0,3
MAS compliqués	-	-	-	-	-	0
Total enfants malnutris	1 497	860	257	4 481	2 614	2,8

Source : Région Médicale de Kaolack

Tableau 135 : Cas de malnutritions en 2013

DISTRICTS	CIBLE 6- 59mois	MAM	MAS	Total
GUINGUINEO	17 261	223	34	257
NDOFFANE	25 048	764	96	860
NIORO	27 394	3 863	618	4 481
KAOLACK	38 114	1 432	65	1 497
REGION	107 817	6 282	813	7 095

Source : Région Médicale de Kaolack

XIV.6 Partenaires

Tableau 136 : Les partenaires de la santé selon leurs domaines d'intervention en 2013

Partenaires	Domaines d'intervention
USAID (Intra Health, FHI 360, Child Fund, Plan Senegal, ADEMAS)	SMNI, Planification familiale, lutte contre le Paludisme, lutte contre le VIH, lutte contre la tuberculose
Programme de renforcement de la nutrition (PRN)	Nutrition
Banque Africaine de Développement (BAD)	Construction d'infrastructures, Formation et supervision
APROFES	Lutte contre le VIH, le paludisme et la santé de la reproduction
Networks:	Lutte contre le paludisme
Caritas	
Secours islamique de France	
SIGHT SAVERS (Projet de l'Union Européenne)	Renforcement de compétences; construction, équipement d'unités de soins oculaires, accès aux soins oculaires
AWA	Lutte contre le VIH/SIDA
Enda 3D, Enda Santé:	
Enda Jeunesse Action:	Travail des jeunes, VIH
Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familiale (ASBEF)	Santé de la reproduction et planification familiale
fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF)	Nutrition, Programme Elargie de Vaccination (PEV)
Programme d'Appui à la Micro Assurance (PAMAS)	Accessibilité financière aux soins (micro assurance santé: mutuelle de santé)
Fonds Mondial	Renforcement Système de Santé

XIV.7 Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers (USAID, Coopération Belge, Koica (Coopération de la Corée du Sud), JICA), etc.
- le nombre important d'événements religieux : Gamous de Médina Baye, Taïba Niassène et Diamal, Magal de Porokhane et Pèlerinage catholique de Ndiaffatte.
- Présence de plusieurs infrastructures: 1hopital (type 2), 4 centres de santé, 78 postes de santé et 220 cases de santé
- Développement du secteur privé: 7 cliniques privés, 10 cabinets médicaux et 4 dispensaires privés catholiques
- Présence d'un Centre Régional de Formation en Santé, d'une pharmacie régionale d'approvisionnement et d'un nouveau laboratoire moderne de formation et de surveillance épidémiologique
- Construction d'un centre atelier optique par Sightsavers qui va permettre à la population d'accéder à des lunettes de correction de la vision à très bas prix
- Participation des comités de santé dans le recrutement du personnel (Médecins, Infirmiers et Sage Femme)

XIV.8 Contraintes

- manque et vétusté des d'infrastructures (hôpital, centre de santé et poste de santé)
- Vétusté de certaines infrastructures sanitaires (hôpital, centre de santé de Kaolack et de Guinguineo)
- Déficit en ressources humaines qualifiées (médecins spécialistes, techniciens, infirmiers et sages femmes).
- Déficit de la carte sanitaire dans le district de Nioro
- Non fonctionnalité du scanner de l'hôpital régional
- Inexistence d'unité de dialyse rénale
- Insuffisance d'équipements au niveau de certains structures de santé: équipements de laboratoire, équipements de radiologie (Kaolack, Ndoffane et Guinguinéo)

Conclusion

La région médicale de Kaolack dispose d'une offre variée, quoique déficitaire, qui a permis de satisfaire une bonne partie des besoins de santé de la population. De réelles performances ont été enregistrées contre la maladie et la survie de l'enfant. Des efforts restent à faire dans certains programmes de reproduction, plus particulièrement le programme de planification familiale pour lequel un objectif d'un Taux de Protection Contraceptive (TPC) de 28% a été fixé en 2015 et qui est loin d'être atteint (11%). Les interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont salutaires et le maintien de leurs appuis à long terme permettra sûrement d'enregistrer de meilleures performances. En perspective, le MSAS doit appuyer la région dans l'amélioration de sa carte sanitaire (infrastructure, personnels et équipements) et dans la résolution des questions liées à la demande de soins en particulier par le développement de la mutualité et de toutes les initiatives favorisant l'accès des populations pauvres à des soins de santé de qualité.

CHAPITRE 15 : HYGIENE

Introduction

L'amélioration de l'état de santé des populations passe aussi par les mesures d'hygiène prises par la brigade régionale de l'hygiène. Cette dite brigade est chargée de :

- veiller à la salubrité publique (urbaine et rurale) et à l'hygiène collective ;
- assurer la prophylaxie des épidémies et des endémies ;
- assurer l'éducation des populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ;
- veiller au respect et l'exécution de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zone rurale ;
- créer et maintenir un environnement propice à une hygiène de vie correcte ;
- assurer la recherche et la constatation des infractions en matière d'hygiène ;
- appliquer correctement la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- assurer la surveillance aux frontières et le contrôle de la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ;
- assurer aussi l'assistance aux autorités administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique.

Dans ce chapitre, le personnel de la brigade d'hygiène sera d'abord traité avant d'aborder le bilan des différentes activités ainsi que celles en prospection. Enfin, les mesures de répressions seront décrites ainsi que les mesures de pression prises.

XV.1 Le personnel de la brigade d'hygiène

Le personnel de la brigade de l'hygiène est évalué à 30 agents, dont 6 agents étatiques en activité, 21 agents contractuels, 3 autres préventionnistes et pas d'agents auxiliaires d'hygiène. Au niveau des sous brigades, c'est-à-dire dans les districts, les agents sont chargés dans la plupart des cas de la gestion des équipes de vaccination. On trouve un agent comptable dans la région médicale de Kaolack, un sous-officier chef de poste de santé dans le district de Kaolack et un laborantin et un agent chef de poste dans le district de Nioro.

Tableau 137 : Répartition du personnel de la brigade d'hygiène de Kaolack

Structures	ING.	T.S.G.S	S/OFF.	AG.	AUX.	AUTRE préventionniste	TOTAL
			HYG.	HYG.	HYG		
BRH	1	1	1	1	0	1	**5**
S/B de Kaolack	0	1	1	9	0	2	**13**
S/B de Nioro	0	1	**0**	**4**	0		**5**
S/B Ndoffane	**0**	**1**	**0**	**3**	**0**		**4**
S/B Guinguinéo	**0**	**1**	**0**	**2**	**0**		**3**
Total	**1**	**5**	**2**	**19**	**0**	**3**	**30**

Source : Service régional de l'hygiène de Kaolack

Tableau 138 : Répartition des agents dans les districts

STRUCTURES	S/OFFICIER	AGENTS	AUXILIAIRES	TOTAL
Région de médicale	0	Comptable en matière 1	0	**1**
district de Kaolack	chef de poste de sante 1	0	0	**1**
district de Nioro	**Laborantin 1**	**chef de poste 1**	**0**	**2**
TOTAL Région	**2**	**2**	**0**	**4**

Source : Service régional de l'hygiène de Kaolack

XV.2 Le bilan des activités menées

- Les inspections et les contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques ;
- Les inspections des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) ;
- Le contrôle de la vente des denrées alimentaires et des médicaments dans les ERP, sur les voies, les lieux et places publics ;
- La lutte contre les insectes vecteurs de maladies et la lutte contre les épidémies ;
- Les actions entrant dans le cadre du maintien de la salubrité et de la prévention des maladies ;
- Les vaccinations internationales ;
- L'exécution des projets en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- La couverture des manifestations religieuses et des évènements spéciaux ;
- La campagne hivernale de lutte contre le paludisme et les autres maladies ;
- La prévention des maladies diarrhéiques et du choléra.

Et dans ce sens sont menés des :

- ✓ Actions d'IEC/CCC ;
- ✓ Travaux d'assainissement ;
- ✓ Actions de police de l'Hygiène.

XV.3 Les activités de prospection

Elles consistent en des visites de concessions et des Etablissement recevant du public (E.R.P.). Par ces visites, on constate des infractions pour le non-respect des règles élémentaires d'hygiène, infractions souvent suivies de mesures répressives. Ainsi en 2013, 5007 concessions ont été visitées dans la région. Nioro concentre le plus grand nombre de concessions visitées, 2 386, correspondant à 47,65% de la totalité des concessions visitées, suivie de Kaolack avec 2 378 correspondant à 47,5% des concessions visitées et Guinguinéo 243 visites.

Pour l'approvisionnement en eau potable, parmi les concessions visitées :

- 82,9% disposent d'un robinet à domicile ;
- 11,54% s'approvisionnent à partir des bornes fontaines ;
- 4,75% au niveau des puits et forages ;
- 1% ont d'autres sources.

Les visites des E.R.P. ont surtout concerné les boutiques qui avec un effectif de 1760 représentent 30% des sites visités dont 22,22% se trouvent à Kaolack.

Tableau 139 : Bilan des activités techniques réalisées en 2013

Sous brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total BRH
Nombre de concessions visitées		2 378	2 386	**0**	**243**	**5 007**
Population des concessions visitées		28 104	4 872	**0**	**2 916**	**35 892**
APPROVISIONNEMENT EN EAU	**Branc.Particulier**	2 078	1 935	**0**	**139**	**4 152**
	Bornes Fontaines	278	67	**0**	**23**	**578**
	Forages	0	0	**0**	**0**	**2**
	Puits	19	5	**0**	**0**	**59**
	Puits Proteges	0	5	**0**	**0**	**16**
	Sources Contrôlees	0	0	**0**	**0**	**47**
	Autres Preciser	0	0	**0**	**0**	**0**
	Robinet +Autres points d'eau	14	0	**0**	**0**	**14**

Source : Service régional de l'hygiène de Kaolack

XV.4 Les infractions constatées

Au niveau des visites de concessions il y a eu 3 607 infractions constatées en 2013. Ces infractions ont porté essentiellement sur :

- les écoulements des eaux usées (10,84%) ;
- les dépôts d'ordures non conformes (9,26%) ;
- le défaut de poubelles réglementaires (35,3%) ;
- les jets d'eaux usées sur la voie publique (12,75%) ;
- les défauts de puisard (16,5%).

Il faut cependant noter que ces principales infractions constatées concernent le département de Kaolack et le département de Nioro, qui enregistrent environs 97% des infractions constatées.

Tableau 140 : Bilans des infractions constatées lors des visites de concessions en 2013

NATURE	S/B de Kaolack		S/B de Nioro		S/B de Ndoffane		S/B de Guinguinéo		TOTAL Région
	ZONE URBAINE	**ZONE RURALE**	**ZONE URBAINE**	**ZONE RURALE**	**ZONE URBAINE**	**ZONE RURALE**	**ZONE URBAINE**	**ZONE RURALE**	
Défaut de balayage	89	0	32	83	0	0	1	0	**205**
Dépôts d'ordures Non-Conformes	207	0	31	83	0	0	13	0	**334**
Jets d'eaux Usées	366	0	27	25	0	0	42	0	**460**
Ecoulements eaux usées	317	0	34	30	0	0	10	0	**391**
Sys. Evacuation. Non-conforme	127	0	21	16	0	0	8	0	**172**
Défaut de système évacuation sanitaire	0	0	35	8	0	0	0	0	**43**
Défauts poubelle réglementaire	571	0	144	559	0	0	0	0	**1 274**
Dépôts de gravats	2	0	2	0	0	0	0	0	**4**
Défaut de désherbage	4	0	2	13	0	0	2	0	**21**
Ecuries/enclos insalubres	0	0	10	17	0	0	7	0	**34**
Défauts de puisard	0	0	142	454	0	0	0	0	**596**
Autres à préciser	Vidange Vp =16 Fd=47	Fd=10	0	0	0	0	0	0	**73**
Dépôt de fumier	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Insalubrité	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
total	**1 746**	**10**	**480**	**1 288**	**0**	**0**	**83**	**0**	**3 607**

Source : Service régional de l'hygiène de Kaolack

Au niveau des E.R.P., le nombre d'infractions constatées concernent plus le département de Kaolack et de Nioro avec respectivement 47,5% et 36,3%. La plus répandue des infractions répertoriées en 2013 est le défaut de visite médicale qui représente 54,7% des infractions relevées ; suivi ensuite de la vente de produit alimentaire périmé avec 12,25% par la vente d'aliments non protégés à hauteur de 10,38%, le défaut de poubelles réglementaires 9,74%, le défaut de balayage pour environ 3,72%, le dépôt d'ordures non conformes 2,25%, le défaut de tapis sur le comptoir 1,9% et le défaut de tablier/blouse 0,8%.

XV.5 Les mesures de répression

En 2013, le nombre de personnes convoquées et reçus a atteint 1 263. Les personnes convoquées et reçues se concentrent dans le département de Kaolack avec plus de la moitié des personnes convoquées (70,46%), suivi de Ndoffane avec 16%. Le montant total des amendes tourne autour de 5 602 000 FCFA dont les 80,27% ont été enregistrées dans le service de Kaolack correspondant à 4 497 000 FCFA. Le service de Guinguinéo n'a enregistré que 1% des amandes soit 7 500 FCFA.

Tableau 141 : Bilans des mesures de répressions prises lors des visites de concession en 2013

DESIGNATIONS	S/B de Kaolack	S/B de Nioro	S/B de Ndoffane	S/B de Guinguineo	TOTAL BRH
Nbre convocations	1 054	121	292	57	**1 524**
Convoques recus	890	111	212	50	**1 263**
Nbre avertissement	0	11	75	57	**143**
Nbre sommations	1	0	36	7	**44**
Nbre saisies	306	16	8	2	**332**
Nbre. Pv. Amendes	1 802	113	296	3	**2 214**
Montant amendes en FCFA	**4 497 000**	**598 000**	**499 500**	**7 500**	**5 602 000**
Pv a suivre	2	0	**2**	3	**7**

Source : service régional de l'hygiène de Kaolack

Conclusion

L'année 2013 a été marquée par la densité des activités liées à l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) dans le Département de Kaolack (30 villages touchés) ; les principales activités techniques sont orientées vers la couverture des multiples événements religieux et de masse dans la Région. La faiblesse des moyens humains, logistiques (véhicules, moto et matériel d'interventions dont moto poudreuse à grand débit) et financiers demeure une contrainte qui influe défavorablement sur le bon déroulement des activités du Service.

CHAPITRE 16 : ASSISTANCE

Introduction

Entièrement consacré aux actions du Groupement National des Sapeurs Pompiers de Kaolack ce chapitre comme d'habitude s'articulera sur trois points : la situation des sorties pour cause de secours aux populations, les interventions relatives aux personnes malades et enfin les déplacements effectués pour cause de décès

XVI.1 Les sorties de secours

Les sorties de secours enregistrées en 2013 ont enregistré une baisse (53%) par rapport à l'année 2012 au niveau régional. En effet, il est noté une baisse des sorties pour cause d'incendie à hauteur de 70%, suivie d'une baisse des sorties pour cause de malades de 62%, d'une baisse des fausse alertes de 60% et des accidents en 2013 par rapport à 2012. Les autres natures de sorties ont tous connu des baisses entre 2012 et 2013.

Les accidentés, les malades et les personnes en danger constituent les trois (03) premières causes de sorties de secours dans la région en 2013 avec respectivement 725 sorties, 169 sorties et 108 interventions.

Tableau 142 : Evolution des secours selon la nature de l'intervention entre 2012 et 2013

Nature	Total 2012	Total 2013
Incendie	389	115
Accidents	1 566	725
Asphyxiés		20
Malades	444	169
Personnes en danger	182	108
Corps dans vie	73	60
Ravitaillement en eau		4
Assainissement	57	33
Alertes motivées	204	100
Fausses alertes	15	6
Services de représentation	120	84
Total	1 365	1 424

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

L'analyse du tableau ci - dessus sur la répartition des secours selon la nature par département montre que le département de Kaolack occupe la première place en ce qui concerne les secours avec près de 75% des secours au niveau régional, suivi du département de Nioro avec 20% des secours et enfin le département de Guinguinéo occupe la dernière place avec 5% des secours de la région.

Au niveau du département de Kaolack, les accidents constituent la première cause des secours avec 60% des secours, suivi des malades avec 12% des secours.

Au niveau du département de Guinguinéo, les malades constituent la première cause des secours avec 31% des secours, suivi des accidents avec 22% des secours.

Au niveau du département de Nioro les accidents constituent la première cause des secours avec 48% des secours, suivi des malades avec 21% des secours.

Tableau 143 : Répartition des secours selon la nature par département en 2012

Nature	Département			Total
	Kaolack	Guinguinéo	Nioro	
Incendie	89	12	51	152
Accidents	612	14	133	759
Malades	125	20	59	204
Personnes en danger	57	3	10	70
Corps dans vie	28	1	2	31
Assainissement	18	0	2	20
Alertes motivées	72	10	14	96
Fausses alertes	4	1	1	6
Services de représentation	17	3	7	27
Total	1 022	64	279	1 365

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

XVI.2 Les activités opérationnelles dans les départements

L'essentiel des interventions des Sapeurs-pompiers dans la région s'est déroulé dans le département de Kaolack avec 181 opérations suivi du département de Nioro avec 22 opérations. Le département de Guinguinéo n'a enregistré 13 interventions durant l'année 2013.

Tableau 144 : Bilan des activités opérationnelles selon le département en 2013

Natures des sorties	Guinguinéo	Kaolack	Nioro
Incendies	1	100	5
Assistance	12	50	17
Opération d'assainissement	0	31	0
Gardiennage de métier dangereux	0	0	0
Total	13	181	22

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

XVI.2.1 La répartition de l'assistance selon la nature de la maladie

Durant l'année 2013, le Groupement national des Sapeurs-pompiers de Kaolack a enregistré 200 sorties pour cause de maladie. Le département de Kaolack a enregistré 161 cas de maladie suivi du département de Nioro avec 31 cas de maladies. Les maladies non déterminées occupent la première place avec plus de 50% des cas de maladies au niveau régional. Le même constat est fait au niveau départemental. En effet, pour le département de Kaolack sur 161 cas les 87 sont des maladies non déterminées.

Tableau 145 : Répartition de l'assistance aux malades selon la nature par département en 2012

Nature	Département			Total
	Kaolack	Guinguinéo	Nioro	
Ivresse	4	0	2	6
Crise d'épilepsie	20	1	7	28
Troubles mentaux	1	0	0	1
Paludisme	32	1	4	37
Maux de tête	10	1	1	12
Maladies d'ivresse	7	1	4	12
Maladies non déterminées	87	4	13	104
Total	**161**	**8**	**31**	**200**

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

XVI.2.2 La répartition de l'assistance selon le nombre de décès enregistrés

La répartition des causes de sorties selon le nombre de décès montre que les sorties ayant enregistré des morts sont constitués en majorité d'accident de la circulation (23 sorties et 44 mort) suivi des chutes dans un puits (8 sorties et 8 morts) et les morts naturels (2 sorties et 2 morts). Ainsi, au total, sur 36 sorties enregistrées il y a eu 57 décès enregistrés en 2013.

Tableau 146 : Répartition des causes de sortie selon le nombre de décès en 2013

Natures des sorties	Nombre de sorties	Nombre de morts
Incendie	0	0
Mort naturel	2	2
Infanticide	1	1
Accident de circulation	23	44
Noyade	2	2
Chute dans un puits	8	8
Electrocution	0	0
Total	36	57

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

Pour l'année 2012, au niveau départemental, Kaolack enregistre le plus de sortie avec 634 sorties pour cause de décès et 69 morts enregistrés. Le département de Nioro vient en seconde position avec 137 sorties et 25 morts enregistrés. En dernière position vient le département de Guinguinéo avec 15 sorties pour cause de décès et 5 morts enregistrés.

Au niveau régional, sur 786 sorties pour cause de décès il y a eu 118 décès enregistrés au courant de l'année 2012.

Tableau 147 : Répartition des sorties pour cause de décès par département en 2012

Nature	Département						Total	
	Kaolack		Guinguinéo		Nioro			
	sortie	morts	sortie	morts	sortie	morts	sortie	morts
Noyade	4	4	2	2	1	1	7	11
Accident de circulation	606	41	12	2	126	14	744	42
Chute accidentelle	10	10	1	1	8	8	19	11
Indéterminée	14	14	0	0	2	2	16	54
Total	634	69	15	5	137	25	786	118

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

Les différentes sorties du Groupement des sapeurs pompiers de Kaolack se résument sur 4 activités à savoir les incendies, l'assistance à des personnes en danger, les opérations diverses et les activités évènementielles. Les sorties les plus fréquentes se situent dans le volet assistance à une personne en danger avec un pourcentage de 70,9%. A ce niveau, les accidents sont les plus fréquents avec plus de 50% des sorties. Cela ne surprend pas avec le transport urbain des motos « Jakarta » qui font des ravages.

Tableau 148 : Bilan annuel 2013

Nature des interventions	Nombre de sortie	%
I-Incendie	**115**	8,0
Habitations	45	3,1
Etablissement recevant du public	0	0,0
Industries	21	1,5
Agricultures	39	2,7
Autres risques	10	0,7
II-Assistance à personnes	**1 022**	70,9
Accidents	725	50,3
Asphyxies	20	1,4
Malades	169	11,7
Personne en dangers	108	7,5
III-Opérations diverses	**203**	14,1
Corps sans vie	60	4,2
Ravitaillement en eau	4	0,3
Assainissement	33	2,3
Alertes motivées	100	6,9
Fausses alertes	6	0,4
IV-Activités évènementielles	**102**	7,1
Services de représentation	84	5,8
Evénement religieux	0	0,0
Pèlerinage de Popenguine	0	0,0
Magal de Touba	1	0,1
Gamou de Tivaouane	1	0,1
Daaka de Médina Gounass	0	0,0
16 ème FIDAK	0	0,0
Visite de Prévention	12	0,8
Tournées de bouches d'incendie	4	0,3
Total	**1 442**	100,0

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Kaolack

Conclusion

Le Groupement d'Intervention des Sapeurs Pompiers qui est sollicité partout où il y a danger, a effectué en moyenne 36 sorties pour l'année 2013 avec un bilan de 57 morts. Les causes de sorties les plus fréquentes sont les accidents et surtout de la circulation routière qui a fait 44 morts soit 77% des 57 morts totalisés. C'est justement ces accidents qui constituent l'un des fléaux régionaux avec surtout des conducteurs de vélo taxi communément appelés « jakarta » constitués de jeunes immatures et inorganisés.

CHAPITRE 17 : EMPLOI

Introduction

La problématique de l'emploi se pose avec acuité pour tous les pays du monde. En effet, la crise économique et financière provoque aussi une crise de l'emploi. Même les pays développés ne sont pas épargnés par cette situation a fortiori les pays en développement à l'instar du Sénégal. L'accès à un premier emploi constitue le défi d'une jeunesse qui, après une formation académique et professionnelle de longue durée, ayant souvent mobilisé les ressources limitées des parents, peine à avoir même une première embauche. Si trouver un emploi demeure un défi pour un jeune, pour l'Etat, il constitue une mission prioritaire.

Ce chapitre s'inscrit dans une perspective de trouver les remèdes aux difficultés pour les jeunes à disposer d'un emploi. Par conséquent, de l'état des lieux relatif à l'évolution du secteur aux infrastructures, en passant par les acteurs et organisations du secteur dans la région de Kaolack, nous pourrons détecter les atouts et contraintes qui favorisent ou freinent le développement de l'emploi. Nous allons finir en dégageant quelques perspectives et en proposant des recommandations concernant l'emploi des jeunes.

Encadré: Quelques définitions relatives au marché du travail

Etre **occupé** ou pourvu d'un emploi, c'est le fait d'avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.

Etre au **chômage** c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines.

La population **active** comprend les personnes pourvues d'un emploi et celles au chômage.

La population **inactive** est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.

Le BIT suggère que l'âge minimum soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.

Source : Rapport national de l'ESPS_2010-2011

XVII.1L'état des lieux

La situation de ville carrefour et de région à vocation agricole déterminent le type d'entreprises et par ricochet la nature de l'emploi dans la région de Kaolack. La configuration de l'emploi dans celle-ci se caractérise par un type d'emploi à caractère formel mais aussi par un autre type d'emploi de nature informelle.

Dans le secteur formel, le tissu économique se caractérise, sur le plan industriel, par l'existence de quatre (4) entreprises avec des effectifs en personnel permanent qui tournent aux alentours de 193, en personnel saisonnier d'environ 334 et journalier de 5371. Nous pouvons remarquer que le type d'emploi dans le secteur formel est dominé par un emploi de nature saisonnière et journalière. Cela s'explique par le fait que les entreprises de la place ont une activité essentiellement saisonnière. Par conséquent, les travailleurs concernés par ces emplois ne sont actifs que pour une partie de l'année et l'activité elle-même est dépendante de considérations exogènes qui déterminent sa durée. Par exemple, la mauvaise campagne de l'année passée n'a pas permis aux entreprises comme la Suneor d'avoir des quantités de graines suffisantes, ce qui a fait que les contrats saisonniers n'ont durée qu'un mois, provoquant un chômage de plus longue durée pour les travailleurs qui avaient l'habitude de travailler au moins entre 4 et 6 mois.

En outre, il est constaté l'existence d'entreprises de service constituées par des établissements bancaires, de micro finances, des ONG et projets, des pharmacies, des stations de service, des cabinets, etc. Au total, il existe 8 banques qui emploient un effectif qui tourne autour de 100 personnes, 26 ONG avec 349 travailleurs, des projets et programmes qui sont au nombre de cinq (5) avec des effectifs de 90 travailleurs, 6 institutions de micro finance avec des effectifs qui tournent autour de 26 travailleurs. Dans les établissements de service comme les banques et les entreprises de téléphonie, le recours aux travailleurs en mission et aux stagiaires est devenu une pratique courante et ne respecte pas toujours les dispositions légales et réglementaires qui protègent ce type de travailleur. Ce qui fait, souvent, que certains jeunes sont, soit, utilisés comme stagiaires avec l'espoir d'un recrutement qui ne viendra peut-être jamais soit comme travailleur en mission avec une précarité qui se perpétue. Il faut souligner également les emplois de la fonction publique d'Etat constitués majoritairement du personnel des secteurs de l'éducation et de la santé.

L'offre d'emploi formel est assez restreinte dans la région. De 2005 à 2013 le bureau de la main d'œuvre a enregistré en moyenne 640 demandeurs d'emploi par an avec une forte tendance à la baisse du fait de l'insuffisance des offres d'emploi et le manque de lisibilité du marché du travail. Les offres d'emploi reçues dans le cadre de la convention nationale Etat-employeurs tournent autour de 33 pour cette période, soit 6 offres par an.

L'emploi informel apparaît comme un palliatif au déficit d'emploi formel. Cet emploi informel est constitué en général du commerce et des activités des conducteurs de vélos-taxis. Dans la région de Kaolack, beaucoup de jeunes, en difficulté pour trouver un emploi dans le secteur formel, s'adonnent à la conduite des vélos-taxis. Cette activité bien que non organisée est un recours pour résorber ce nombre important de jeunes oisifs. L'état des lieux montre que le secteur formel ne répond pas correctement à la demande d'emploi des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi et le secteur informel est par essence inorganisé. Par conséquent, trouver une solution à la problématique de l'emploi suppose la levée des contraintes qui gangrènent le développement de celui-ci.

Graphique 16 : Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2013

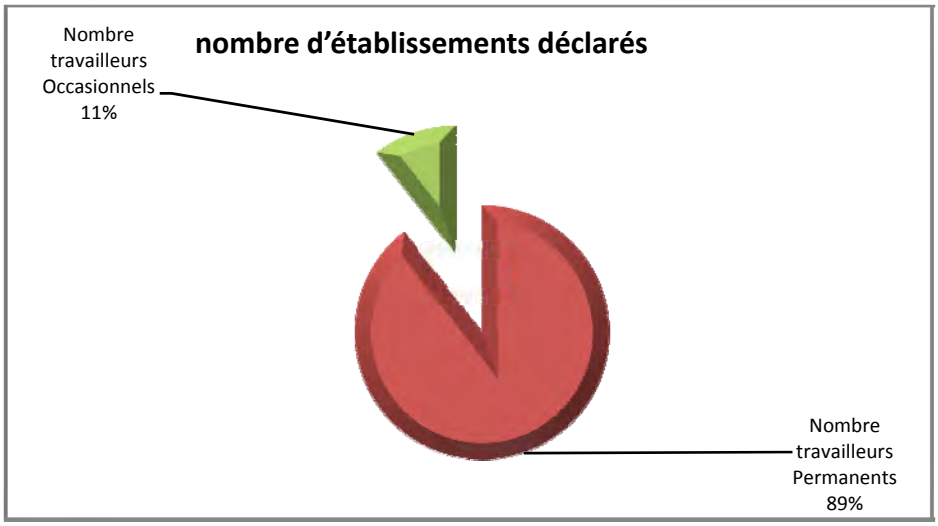

Source : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

Globalement, 68 établissements se sont déclarés à l'Inspection du travail et de la sécurité sociale, regroupant 133 travailleurs, composés de 89% de permanents et de 11% de travailleurs occasionnels.

Graphique 17 : Situation des visites de consultation reçues par l'IRTSS en 2013

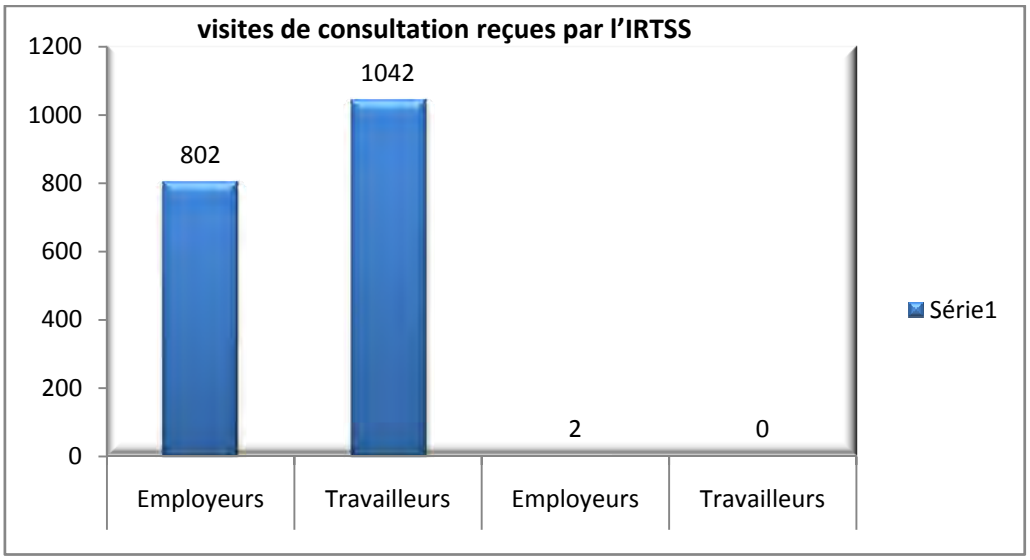

Source : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

Malgré la volonté de l'IRTSS de maitriser le milieu du travail, le spectre de l'informel rode toujours dans l'antichambre du service. En effet, les employeurs et majoritairement les travailleurs, préfèrent consulter les services de l'IRTSS oralement sans laisser aucune trace du contenu de la conversation. Par contre, seuls 2 employeurs ont communiqué avec l'IRTSS par écrit.

Graphique 18 : Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption temporaire de Travail (ITT) en 2013

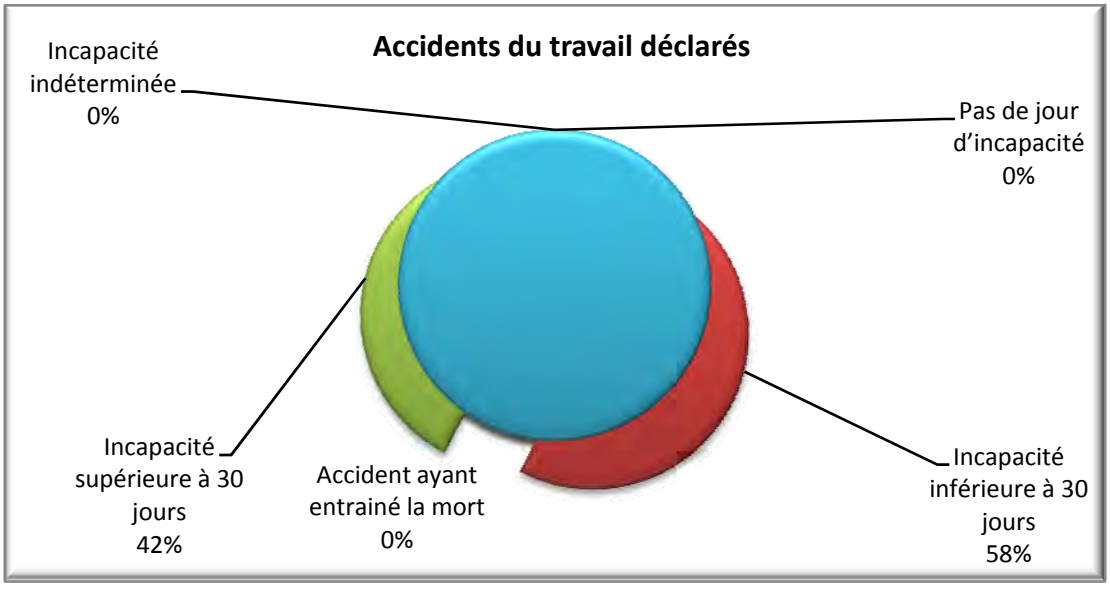

Source : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

Les accidents de travail déclarés pour l'année 2013 sont à deux niveaux : l'incapacité de travail supérieure à30 jours (42%) et l'incapacité de travail inférieure à 30 jours (58%)

XVII.2 Les demandes d'emploi

Le nombre d'inscrits au niveau du registre des offres et des demandes d'emploi de l'Inspection Régionale du Travail est 40 en 2013, ce nombre d'inscrit a encore chuté par rapport aux années précédentes. Parmi les inscrits au niveau du registre plus de la moitié sont de sexes masculins avec 52,3% de l'effectif des inscrits contre 47,7% de sexes féminins.

Tableau 149 : Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2013

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Chômeurs	12	5	17
Débutants	7	12	19
Manœuvres ordinaires	4	0	4
Personnes sous employés	0	0	0
TOTAL	21	19	40

Source : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

XVII.3 Les statistiques des contrats du travail

L'évolution des contrats de travail enregistrés au niveau de l'Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), nous indique qu'en 2013, 751 contrats de travail ont été répertoriés au niveau de la région de Kaolack contre 1002 en 2012, soit une baisse annuelle de 25%. Cette baisse s'explique, en partie, par la forte diminution des CDD et des CDIND avec respectivement 162 et 414. Ainsi, aucune hausse n'est enregistrée pour les différents types de contrats par rapport à 2012. Plus de la moitié (55,13%) des contrats enregistrés sont des CDIND, suivi des saisonniers avec (23,33%) des contrats et en dernier viennent les CDD avec (21,6%) des contrats de travail de la région. Il est noté une absence des apprentis et stagiaires au niveau des données observées en 2013.

Graphique 19 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2013

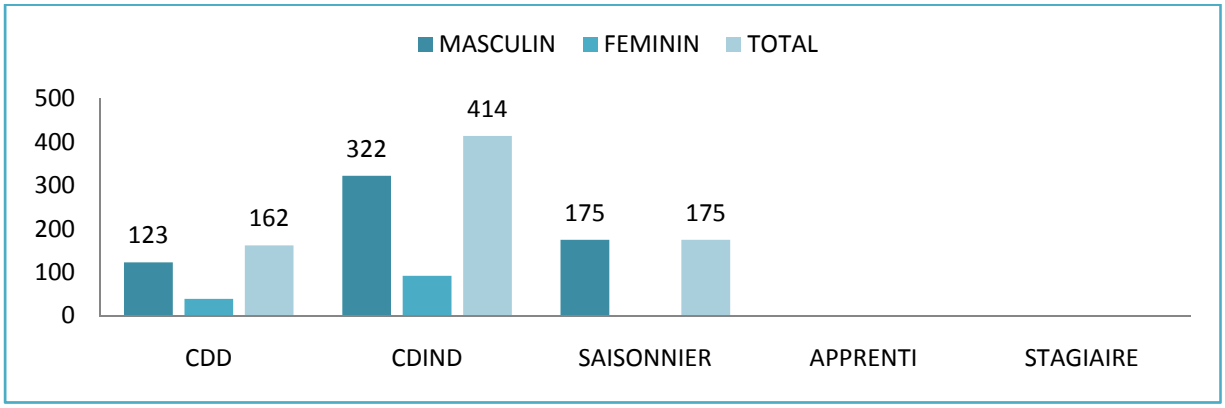

Source : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

CDD: Contrats à Durée Déterminée , CDIND: Contrats à Durée Indéterminée

XVII.4 Les contraintes du secteur

Le secteur de l'emploi dans la région est difficilement maîtrisable, à cause de :

- la part importante du secteur informel, souvent constitué d'entreprises de petite envergure et dont l'existence est éphémère ;
- l'importance de la population rurale ;
- l'indisposition de statistiques actualisées.
- favoriser l'auto emploi ;
- asseoir une bonne stratégie de communication en direction des demandeurs d'emploi par rapport aux dispositifs de création d'emploi mis à leur disposition ;
- mettre en place une politique d'emploi bien articulée.
- Le non-respect de l'article L228 du code du travail qui oblige les employeurs à saisir les services de la main d'œuvre en cas de vacance de poste dans leurs entreprises.
- L'inadéquation formation-emploi se pose aussi.
- Le manque de vulgarisation de la convention nationale Etat/Employeur.
- La création d'entreprises individuelles uniquement pour concourir à des marchés publics et qui ne sont pas porteuses d'emplois.
- L'inexistence d'entreprises à haute intensité de main d'œuvre capable de résorber les demandeurs d'emploi.
- Le secteur informel inorganisé

XVII.5 Les perspectives et recommandations

- Promouvoir l'emploi local avec la régionalisation des stratégies de la politique nationale de l'emploi pour une meilleure prise en charge des besoins locaux de développement, en mettant l'accent sur l'emploi rural et l'emploi vert avec la création de fermes agricoles et boutiques de référence en collaboration avec les ASC, les associations de quartiers et comités villageois.

- Faire un plaidoyer auprès des chefs d'entreprises pour qu'ils saisissent les services de la main d'œuvre des offres d'emploi en cas de vacance de poste mais de manière globale en cas de recrutement. Une telle démarche peut être utile pour les statistiques en matière d'emploi. Les pouvoirs publics doivent être informés du nombre d'emplois créés par les entreprises. Sans cela le marché de l'emploi devient opaque..

- Organiser les conducteurs de vélos-taxis dans l'optique de connaître le nombre de jeunes qui s'y adonnent, les revenu journalier, mensuel et annuel que cette activité génère. En résumé, il est important de savoir l'apport de cette activité dans l'économie de la région. En outre, la création d'une mutuelle de santé pour prendre en charge les frais médicaux des acteurs pourrait s'avérer nécessaire en cas de maladie.

Conclusion

Le secteur formel est marqué par la présence de quatre unités industrielles qui utilisent malheureusement peu de permanents mais beaucoup de saisonniers et de journaliers, bref un personnel peu qualifié. Il y a également des entreprises de service constituées par des établissements bancaires, de micro finances, des ONG et projets, des pharmacies, des stations de service, des cabinets, etc.

Le secteur informel est très présent dans la région mais il n'est pas créateur d'emplois rémunérés. Ce secteur est dominé par le sous-secteur du commerce qui se distingue par des initiatives individuelles. Dans ce secteur nous constatons que les personnes qui s'y activent n'ont pas de contrat de travail et par conséquent pas de protection sociale. La difficulté réside dans le fait de les convaincre à se formaliser ou au moins, à passer des contrats de travail pour les personnes qu'elles occupent. Elles prétextent souvent que c'est une affaire familiale. Ce qui n'est pas forcément vrai et quand bien même il le serait, ne s'oppose pas au respect des dispositions du code du travail

Pour une meilleure maitrise de l'emploi, une base de données « Accueil Emploi » est créée et logée à l'inspection du travail, en vue de recenser l'offre et la demande d'emplois au niveau national et international

CHAPITRE 19 : SPORT

Introduction

Malgré la relative faiblesse du nombre d'infrastructures sportives, le sport est pratiqué globalement un peu partout dans la région par une population relativement jeune qui représente près des 4/5 de la population régionale.

La région produit certes des talents dans beaucoup de disciplines sportives, cependant cette production pouvait être beaucoup plus importante si la région était bien pourvue en infrastructures de qualité, si les structures en charge du sport travaillent sur la base d'une bonne planification et sont bien impliquées dans le financement du sport en tant que compétence transférée. Presque toutes les disciplines sportives sont pratiquées à travers le mouvement associatif.

Ce chapitre consacré au sport passera en revue les infrastructures, les disciplines et les pratiquants et tentera de faire ressortir les forces et les faiblesses du secteur.

XVIII.1 Les infrastructures sportives

En 2013, la région de Kaolack compte 11 « stades et terrains clôturés » et 08 « plateaux multifonctionnels ».

Les piscines flottantes sont concentrées uniquement dans la ville de Kaolack. Cependant, il faut signaler que la natation est pratiquée au niveau du bras de mer dans la commune de Kaolack.

Entre 2012 et 2013, les infrastructures recensées au niveau de la région n'ont pas connu de variation sauf pour les stades et terrains clôturés qui ont augmenté d'une unité dans le département de Guinguinéo.

Tableau 150 : Répartition des infrastructures sportives selon le département en 2012 et 2013

INFRASTRUTURES	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	KAOLACK		GUINGUINEO		NIORO			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Stade et terrain clôturé	5	5	1	2	4	4	**10**	**11**
Plateau multifonctionnel	4	4	1	1	3	3	**8**	**8**
Terrain de football	20	20	4	4	45	45	**69**	**69**
Terrain de basketball	7	7	1	1	4	4	**12**	**12**
Terrain de handball	13	13	0	0	3	3	**16**	**16**
Terrain de volleyball	11	11	0	0	0	0	**11**	**11**
Terrain vague	21	21	12	12	35	35	**68**	**68**
Arène de lutte	4	4	0	0	1	1	**5**	**5**
Dojo	26	26	1	1	1	1	**28**	**28**
Hippodrome	3	3	0	0	0	0	**3**	**3**
Boulodrome	3	3	0	0	0	0	**3**	**3**
Piscines flottantes	2	2	0	0	0	0	**2**	**2**
Gymnase	1	1	0	0	0	0	**1**	**1**
TOTAL	120	120	20	21	96	96	**236**	**237**

Source : Service régional des sports et de la vie associative de Kaolack

XVIII.2 Les associations et centres de formation

La région compte aujourd'hui près de 690 associations de jeunesse dont une bonne partie n'est pas reconnue faute de récépissé. Il urge de sensibiliser et de montrer à la jeunesse la voie à suivre pour se mettre aux normes afin de pérenniser leur mouvement de jeunesse qui est aujourd'hui un cadre de formation de base pour les prochains leaders de la nation.

Près de 69% des centres/écoles de formation évolue dans le secteur du Football dans 183 clubs. 13 associations sont sur le Jeu de dames, 12 sur le Karaté et 11 travaillent sur le Scrabble soit respectivement près 4,9%, 4,6% et 4,2% des associations.

Avec la montée en puissance de la lutte, une autre catégorie de jeunes se spécialise dans cette discipline, malgré la faiblesse du nombre d'écuries(06) soit 2,3% des centres de formation qui occupe 4036 pratiquants licenciés, de leur organisation voire de leur professionnalisation. Cependant, il convient de rappeler que jadis, les plus grands champions de lutte au Sénégal provenaient de la région de Kaolack et celle de sa voisine Fatick.

Le Basket-ball, l'Athlétisme, la Boxe et la Gymnastique avec chacune 03 clubs représentent individuellement 1,4% du potentiel en équipes de la région.

Quant à la natation, elle n'est pratiquée que par une (01) seule équipe au niveau du bras de mer par 32 licenciés.

Tableau 151 : Répartition des associations et centres de formation selon la discipline par département en 2013

ASSOCIATIONS / CENTRES DE FORMATION	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	KAOLACK		GUINGUINEO		NIORO			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
ASC	524	524	114	114	51	51	**689**	**689**
Equipe de football	8	8	115	115	60	60	**183**	**183**
Equipe de basketball	1	1	1	1	1	1	**3**	**3**
Equipe de handball	10	10	0	0	1	1	**11**	**11**
Equipe de volleyball	4	4	0	0	1	1	**5**	**5**
Association de lutte	5	5	1	1	0	0	**6**	**6**
Association de judo	4	4	1	1	0	0	**5**	**5**
Association de karaté	11	11	1	1	0	0	**12**	**12**
Association de boxe	3	3	0	0	0	0	**3**	**3**
Association de jeux de dame	9	9	2	2	2	2	**13**	**13**
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble)	7	7	1	1	3	3	**10**	**11**
Athlétisme	2	2	0	0	1	1	**3**	**3**
Sports boules	2	2	0	0	0	0	**2**	**2**
Viet vo dao	1	1	0	1	0	0	**1**	**2**
Natation	1	1	0	0	0	0	**1**	**1**
Gymnastique	2	2	1	1	0	0	**3**	**3**
TOTAL	594	594	237	238	120	120	**950**	**952**

Source : Service régional des sports et de la vie associative de Kaolack

XVIII.3 Les pratiquants

En ce qui concerne les pratiquants, 4 151 licenciés toutes disciplines confondues sont répertoriés dans la région. Parmi les licenciés répertoriés, ceux issus des ASC ne sont pas comptabilisés.

Le football regroupe 1 189 licenciés correspondant à 28,64% du total ; ensuite vient le Karaté avec ses 1 053 pratiquants soit 25,37% des effectifs.

La lutte se situe en 3ème position avec 9,71% des licenciés, suivi de l'athlétisme avec 6,34% et du Hand –Ball avec 5,59%, des pratiquants. Le Basket - Ball et le Volley- Ball occupent des proportions assez faibles avec respectivement 3,54% et 1,98%. La gymnastique avec 1,8% et la natation avec près de 0,8% comptent le moins de licenciés.

Tableau 152 : Situation et répartition des licenciés selon la discipline et le genre dans la région en 2012 et 2013

DISCIPLINES	LICENCIES HOMMES		LICENCIEES FEMMES		TOTAL LICENCIES	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Football	1164	1164	25	25	1189	1189
Basketball	100	100	47	47	147	147
Handball	55	55	177	177	232	232
Volleyball	44	44	38	38	82	82
Lutte	403	403	0	0	403	403
Judo	117	117	45	45	162	162
Karaté	880	880	173	173	1053	1053
Box	180	180	1	1	181	181
Gymnastique	20	20	25	25	45	45
Kung Fu	38	38	20	20	58	58
Viet vo dao	84	84	1	1	85	85
Natation	16	16	16	16	32	32
Sports boules	39	39	9	9	48	48
Scrabble	124	124	47	47	171	171
Athlétisme	129	129	134	134	263	263
Total des licenciés	3393	3393	758	758	4151	4151

Source : Service régional des sports et de la vie associative de Kaolack

XVIII.4 Les forces et faiblesses du secteur des sports

Pour les forces du secteur on peut essentiellement retenir :

- l'existence de réserves foncières surtout dans les communautés rurales ;
- le faible engagement des collectivités locales et de certains établissements pour la promotion du sport;
- la disponibilité et l'aptitude physique de la jeunesse;
- l'existence d'entreprises privées (d'hôtels) capables de pallier l'insuffisance ou l'absence de certaines infrastructures qui passe nécessairement par la définition d'un bon partenariat entre le mouvement sportif et certaines entreprises privées.

Quant aux faiblesses, il faut surtout noter :

- l'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers des services déconcentrés de l'Etat en charge du sport dans la région ;
- le faible engagement des collectivités locales et de certains établissements pour la promotion du sport ;
- la difficulté de prise en charge effective des soins de qualité liée au manque de médecins du sport et leur faible implication dans l'accompagnement de la pratique du sport ;
- la non-rationalisation des ressources financières venant surtout de collectivités locales et surtout la non-existence de cadre pouvant aider à une bonne planification ;
- l'absence d'infrastructures spécialisées pour la pratique de certaines disciplines.

XVIII.5 Les recommandations

Pour promouvoir le développement du sport dans la région, il serait souhaitable que :

- les moyens des services déconcentrés en charge du sport régional soient renforcés dans leurs composantes humaines et matérielles ;
- à défaut de créer un centre médico-sportif permettant ainsi une couverture médicale correcte dans toutes les disciplines sportives, de mettre à la disposition de la région un médecin du sport et mettre à niveau les autres agents de santé en médecine du sport ;
- rationaliser les textes et lois relatifs à l'utilisation des services de l'Etat pour l'exercice des compétences transférées ;
- d'impliquer activement les services de l'Etat en charge du sport dans le financement relatif au développement du sport ;
- le nombre et la qualité des infrastructures sportives soient améliorées.

Conclusion

La région de Kaolack compte un nombre relativement faible d'infrastructures sportives qui sont essentiellement constituées de stades, de terrains clôturés et plateaux multifonctionnels. Elle compte aussi des centres de formation évoluant pour la plupart dans le football. Ce dernier regroupe le plus de licenciés, suivi du handball. Ce secteur présente aussi beaucoup d'avantages mais, il n'en demeure pas moins qu'il connait des faiblesses ; de ce fait des perspectives sont ouvertes pour promouvoir son développement.

CHAPITRE 19 : JEUNESSE

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agira d'abord de faire l'état des lieux des infrastructures et associations dédiées à la jeunesse de Kaolack, puis parler des acteurs et organisations qui travaillent sur la jeunesse de la région et pour finir il sera énuméré les forces et faiblesses de la jeunesse de Kaolack et donné quelques recommandations.

XIX.1 Les infrastructures de jeunesse

En 2013, la région de Kaolack compte 40 infrastructures de jeunesse reparties entre les foyers des jeunes(33), les CDEPS (03), les centres socio-éducatifs (03) et le centre conseil ado (CCA) (01). Le département de Kaolack occupe toutes infrastructures confondues le plus grand nombre avec 24 unités. Seul le département de Kaolack dispose d'un CCA. La région ne dispose d'aucun espace jeune. En outre, il faut noter que le département de Guinguinéo est le moins équipé car il ne dispose que d'un CDEPS. Entre 2012 et 2013, le nombre des infrastructures dans la région s'est accru que d'un centre socio-éducatif au niveau du département de Kaolack (commune de Ndoffane).

Tableau 153 : Répartition des infrastructures de jeunesse selon le département en 2012 et 2013

Infrastructures	Départements						Total Région	
	Guinguinéo		Kaolack		Nioro			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
CDEPS	01	01	01	01	01	01	**03**	**03**
Centre socio-éducatif	0	0	01	02	01	01	**02**	**03**
Espace Jeune	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**
Foyer des jeunes	0	0	20	20	13	13	**33**	**33**
CCA	0	0	1	1	0	0	**1**	**1**
TOTAL	**01**	**01**	**23**	**24**	**15**	**15**	**39**	**40**

Source : Inspection régional de la jeunesse de Kaolack

XIX.2 Les associations de jeunesse

Les associations de jeunesse sont assez bien représentées dans la région. Elles sont composées des mouvements de jeunes à caractère national, des associations affiliées au mouvement «navetanes» et des autres associations de jeunes aussi bien déclarées que non déclarées dans la région.

En 2013, il est dénombré 5 056 associations de jeunes qui s'activent dans le secteur contre 4013 en 2012 soit une hausse de 20,6%. Cette hausse est aussi observée au niveau de l'ensemble des départements de la région. Les départements de Kaolack et de Guinguinéo comptent, cependant, le plus d'associations avec respectivement 86% et 7,3%. Ainsi, Nioro ne compte que 6,7% du total des associations de la région.

Tableau 154 : Répartition des associations de jeunes selon le département en 2012 et 2013

Associations	Départements						Total Région	
	Guinguinéo		Kaolack		Nioro			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Mouvements de jeunes a caractère national	02	02	07	07	04	04	13	13
Associations affiliées au mouvement navétane	0	114	0	200	0	171	0	485
Autres associations de jeunes déclarées	0	250	4000	4150	0	158	4000	4558
Association de jeunes non déclarée (informelles)	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	02	366	4007	4357	04	333	4013	5056

Source : Inspection régional de la jeunesse de Kaolack

XIX.3 Les acteurs et organisations de jeunesse

Plusieurs acteurs interviennent dans le secteur de la jeunesse : mouvements et associations de jeunes appuyés par les collectivités locales, les ONG et projets.

Ainsi, les jeunes font partie des acteurs de premier plan dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes.

Les organisations de jeunesse sont fédérées, au niveau régional, par le Conseil régional de la jeunesse, interface entre l'Etat et les mouvements et associations de jeunes, avec une structuration qui va jusqu'à la base.

XIX.4 Les forces et faiblesses du secteur de la jeunesse

XIX.4.1 Les forces du secteur

Le secteur de la jeunesse connait quelques forces dont :

- le souhait des jeunes de se doter d'infrastructures socio-éducatives ;
- la formation du jeune surtout par les mouvements de jeunesse ;
- la disponibilité des jeunes à répondre à l'appel des pouvoirs publics ;
- la Lettre de Programme de Développement du Secteur Jeunesse (LPDSJ) cadre de référence ;
- l'existence de Plan Annuel Spécifique (PAS) qui prennent en compte tous les domaines de la LPDSL.

XIX.4.2 Les faiblesses du secteur

Les faiblesses identifiées pour ce secteur sont essentiellement :

- la non maitrise de l'administration et de la gestion au sein des associations ;
- l'éducation des jeunes au sein des associations ;
- l'insuffisance des structures de formation professionnelle ;
- le manque de moyens logistiques des services déconcentrés ;
- Faiblesse des fonds de dotation alloués à la jeunesse ;

- Insuffisance des infrastructures de jeunesse ;
- Insuffisance de partenaires intervenant dans le secteur de la jeunesse ;
- Manque de projets d'insertion des jeunes.

XIX.5 Les recommandations

Au regard de la situation dans la région, il urge de :

- accompagner les jeunes en les dotant d'infrastructures socioéducatives ;
- amener les responsables des jeunes à faire reconnaitre leur association ;
- doter les services déconcentres de moyens logistiques.

Conclusion

Au niveau des infrastructures socio-éducatives, on note un grand déficit dans la région. Néanmoins, on compte trois centres socio-éducatifs (1 dans le département de Nioro et 2 dans celui de Kaolack (Gandiaye et Ndoffane Commune) et un CDEPS). Cependant, leur état de délabrement n'offre plus à la jeunesse de la région de Kaolack, un cadre attractif pour la satisfaction de ses besoins en développement d'activités socio-éducatives.

CHAPITRE 20: URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE

Introduction

La région de Kaolack, située, constitue un carrefour par rapport à sa position géographique. Kaolack étant la capitale du Saloum avec un développement exponentiel d'activités liées à sa position carrefour. Ce qui entraine en même temps un véritable boom démographique et une croissance de la demande au logement qui se traduirait par une hausse de l'urbanisation. Cependant, cette urbanisation n'est pas homogène sur l'ensemble de la région. On constate que Kaolack avec un taux d'urbanisation de 54% constitue la ville la plus urbanisée de la région devant Guinguinéo et Nioro avec des taux respectifs de 13,9% et 7,4%.

Ce chapitre tentera de dresser la situation au niveau des secteurs de l'urbanisme et de l'habitat, étant donné que la région de Kaolack présente une dynamique d'urbanisation assez remarquable au vu de sa position de carrefour routier.

XX.1 L'urbanisme

La population de la région de Kaolack en 2013 est de 960 875 habitants avec un taux d'urbanisation de 35,3 % (5éme région après Dakar, Thiès, Saint Louis et Ziguinchor). Malgré cette position par rapport au niveau national, elle est faiblement urbanisée. Il faut noter que ce taux n'évolue que faiblement depuis 2008. Cependant, il présente des disparités suivant les départements. En effet, le département de Kaolack constitue l'entité la plus dynamique en termes d'urbanisation avec un taux d'urbanisation de 54 % et il est suivi du département de Guinguinéo avec un taux d'urbanisation de 13,9% et enfin du département de Nioro le moins urbanisé avec un taux de l'ordre de 7,4%. Cette situation est principalement due à l'implantation massive de quartiers non loties (habitats spontanés) dans les environs des centres villes et à l'extension des communes.

L'inexistence d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) pour chacune des communes de la région de Kaolack reste l'une des principales difficultés auquel est confronté le secteur de l'urbanisme de la région.

Le nombre de demandes d'autorisation de construire enregistrées est de l'ordre de 132 en 2013 contre 149 demandes enregistré en 2012, soit une baisse de l'ordre de 17 demandes entre 2012 et 2013. Plus du tiers des demandes sont autorisées c'est-à-dire que sur 132 demandes d'autorisation de construire enregistrées 57 se sont vu délivré une autorisation de construire. Cette situation a été permise grâce à la nouvelle politique pour la simplification des procédures d'obtention d'autorisation de construire qui fixe le délai de réponse à 14 jours aux services consultés qui sont désormais saisis simultanément. En plus, il est payé une quittance de 50 000 FCFA,

au moment du dépôt au lieu, comme au paravent, d'attendre jusqu'à ce que la demande soit autorisée; de ce fait, avant tout dépôt, on vérifie si tous les documents sont en ordre ce qui permettra de diminuer les rejets.

Entre 2012 et 2013, la variation des certificats de conformité est de l'ordre de 06, passant alors de 07 en 2012 à 13 en 2013. Cette faible tendance peut être expliquée par le fait que son utilité échappe encore aux populations qui ne maitrisent pas les avantages qu'elles peuvent en tirer. La faiblesse du nombre de certificats d'urbanisme délivrés (00) en 2012 et (01) en 2013 s'explique par le fait que cette pièce n'est pas exigé par les services compétant lors des transactions immobilières et aussi on suppose que les terrains en zone urbaine sont constructibles.

Les demandes de bail sont des régulations pour les lotissements approuvés ayant déjà fait l'objet d'attention. Elles sont de l'ordre de 109 en 2013 ; ce qui fait qu'on note une augmentation de 68 demandes par rapport à 2012. Les visas de branchement d'eau ont atteint 186 au courant de l'année 2013.

Tableau 155: Situation des permis de construire en 2012 et 2013

Rubriques	Nombres en 2012	Nombres en 2013
Demandes enregistrées	149	132
Autorisations délivrées	82	57
Certificats de conformité	7	13
Certificats d'urbanisme	0	1
Attestation d'urbanisme	252	373
Visas branchement eau	Nd	187
Demande de bail traité	41	109
Demande de terrain traité	0	0

Source : Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat_ Kl

- **Analyse du secteur de l'urbanisme dans la région**

La région de Kaolack se trouve être un carrefour par rapport à sa position géographique. Une ville de cette région joue un rôle important : la commune de Kaolack. La région de Kaolack étant la capitale du Saloum avec un développement exponentiel d'activités liées à sa position carrefour. Ce qui entraine en même temps un véritable boom démographique.

Le foncier, devenu une denrée rare à Dakar, entraine du coup un intérêt particulier des populations vers ses environs.

XX.2 L'habitat et le cadre de vie

Les informations les plus récentes pour cette partie proviennent de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), réalisée en 2011. Dans cette partie, nous allons traiter:

- le statut d'occupation du logement ;
- l'indice de peuplement ;
- le mode d'éclairage utilisé par les ménages ;

- la principale source d'approvisionnement en eau potable des ménages ;
- la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson ;
- et les différents éléments de confort du ménage.

XX.2.1 Le statut d'occupation du logement

Dans la région de Kaolack, plus de quatre ménages sur cinq (88,75%) sont propriétaires du logement qu'ils occupent, près de (06,6%) sont des locataires, et seuls 3,36% sont logés par une tierce personne (une connaissance, l'employeur, etc.). Cette situation se retrouve presque au niveau des trois départements de la région.

Tableau 156 : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation du logement	Région
Propriétaire / Copropriétaire	88,8
Locataire / Colocataire	6,6
Loge Gratuite par un Tiers	3,4
Autre à Préciser	1,3
Total	100

Source : ANSD/ESPSII 2010/2011

XX.2.2 Le mode d'éclairage

La principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage dans la région de Kaolack est l'électricité de la SENELEC, avec 40,90% des ménages de la région. D'autres utilisent la lampe rechargeable pour s'éclairer, avec 40,3% sur l'ensemble des ménages de cette localité.

Les lampes solaires sont faiblement utilisées pour l'éclairage, juste 13,34% des ménages de la région l'utilisent. On note aussi dans la région qu'aucun ménage n'utilise le groupe électrogène comme moyen d'éclairage et les lampes tempête et de pétrole sont faiblement utilisées avec des proportions respectives de 1,85% et 1,02%.

Tableau 157: Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé

Source d'énergie utilisée pour l'éclairage	Région
Electricité (SENELEC)	40,9
Groupe Electrogène	0
Solaire	13,3
Lampe à Gaz	0,1
Lampe Tempête	1,9
Lampe à Pétrole Artisanale	1,0
Lampe rechargeable	40,3
Bougie	8,2
Bois	0,1
Autre	4,7
Total	100

Source : ANSD/ESPSII 2010/2011

Conclusion

Le taux d'urbanisation de la région de Kaolack est resté presque stable depuis 2008 avec un taux d'urbanisation de 35,5% en 2013. Le nombre de demandes d'autorisation de construire a connu une baisse en 2013 comparativement à l'année 2012. Les certificats de conformités ont enregistré une hausse de 6 unités. Les attestations d'urbanisme de même que les demandes de bail traité ont connu d'importantes hausses entre 2012 et 2013.

ANNEXES

Tableau Annexe 158 : Répartition des réceptifs touristiques selon le type d'établissement en 2013

ETABLISSEMENT	NATURE	CATEGORIE	NBRE DE CHAMBRES	NBRE LITS	ADRESSE	CONTACTS	PROPRIETAIRE/ GERANT
Le Relais	Village Hôtel	2*	35	67	Plage de Kundam / Kl_Com	Tél : 339411000 / 01 Fax:339411002 BP.447	Alain ABOU / Mr FALL
Le Paris	Hôtel	3 *	43	68	Rue Galiez DENEUF Kl_Com	Tél : 33 941 10 18 / 19 Fax:33 941 24 70 BP.447	Paul Henry DENEUFS / Alexandre FERRADINI
Arc-en-ciel	Motel	1*	11	25	Avenue Valdiodio NDIAYE ; en face Région médicale Kl_Com	Tél : 33 941 12 12 BP.447	Alain ABOUD / Angèle RODRIGUEZ
La Paix	Motel	NC	07	10 doubles	Darou Ridwane Kl_Com	Tél : 33 942 26 96	Aly THIAM
Baobab	Auberge	NC	ND	ND	Avenue Cheikh Ibra FALL Kl_Com	Tél : 33 942 27 25 BP.447	
La Jolie (ex- Vénus)	Auberge	NC	05	05	Immeuble SARR ; 174 ; Rue de France en face AFSK. Kl_Com	Tél : 77 714 14 00	Mr SARR / Jean Adama Coulibaly
Keur Samba : (ex Napoléon)	Auberge	1*	13	13	Léona, Avenue Cheikh Ibra FALL. Kl_Com	Tél : 33 941 51 93 BP.33	Feu Samba SY / Alassane Samba SY
Darou Salam	Auberge	NC	05	16	Kaolack Com	Tél : 77 562 52 52	
Ndoucoumane	Auberge	1*	07	07	118 ; Léona ; Kl_Com	Tél : 77 37106 31	Ndèye Rokhaya Ndiaye
Etoile du Sine	Auberge	NC	07	07	Léona ; Rue Valdiodio Kl_Com	Tél : 33 941 44 58 77 63558 55 BP.553	Joseph KAMA / Elisabeth KAMA
Carrefour	Auberge	NC	06	18	Av Diogoye Basile Senghor Lot 1004 ; Route de Tamba Kl_Com	Tél : 33 941 90 00	Mbaye Mballo KEBE / Mr. THIAM
Adama Ciré	Auberge	NC	06	10	En face Av. Diogoye Basile Senghor. Kl_Com	Tél : 33 945 07 90	
Dioloff Inn	Auberge	1*	15	30	En face Rte Nationale, Près du Camp des Gardes Kl_Com	Tél : 33 941 93 60	Lamine DIAW
Le Saloum	Auberge	1*	26	44	En face Rte Nationale, Près du Camp des Gardes Kl_Com	Tél : 33 941 33 33 Tél : 33 942 21 71	Alioune DIAW / Kiné DIAW
Hilton	Auberge	NC	39	39	Léona NIASSENE Kl_Com	Tél : 33 942 21 77	Ndèye Ami NIASS
Résidence Yaye Rokhaya Niass	Auberge	NC	ND	ND	Qt Médina 2 Darou Rahmati	Tél : 77 177 93 97 BP.77	Mballo KEBE dit Papa
Le Filao	Auberge	NC	01	02	Près du camp militaire « Sémou DJIMITH » Kl_Com	Tél : 77 927 12 12	

Maison des Hôtes	Auberge	NC	06	06	Kasnack ; Kl_Com	A rechercher	Babacar GUEYE
Amitié	Auberge	NC	03	03	Kabatoki Lot N° 282-283 Kl_Com	Tél : 33 940 34 39	Tanor FALL
Les Nénuphars	Auberge	NC	ND	ND	Kabatoki	Tél : 77 555 46 55	
Résidence Jardin	Auberge	NC	16		Qt Thiant Kahone / Dept de Kaolack	Tél : 33 930 70 00 77 638 42 70	Aissaoui Touré NIANG
Karpe Dieum	Campement	NC	06	12	Keur Alpha /Dept Kaolack	Tél : 77 643 36 86	
Latmingué	Campement	NC	ND	ND	Latmingué/Dept Kaolack		
Keur Socé	Campement	NC	ND	ND	KeurSocé/Dept Kaolack		
Dabaly	Campement	NC	11	11	Dabaly/Dept de Nioro		

Source : Service Régional du Tourisme : Kaolack 2013 ***** = *Etoiles* ; **NC** = *Non classé*

Tableau Annexe 159 : Situation des restaurants touristiques de la région de Kaolack

N°	Restaurants	Capacité (Nbre de couverts)	Adresse	Contacts	Propriétaire ou Gérant
01	Blue Bird	150	Léona - Kaolack	33 941 53 50	Alexandre LATOUF
02	Chez Anour El Brassero	100	Léona - Kaolack	33 941 16 08	Marième THIAM
03	Chez Maty (ex-Mariam)	34	Léona - Kaolack	33 941 45 85	Maty DIOP
04	Complexe Paradis	50	Léona - Kaolack	33 942 19 70	Guédel MBODJ
05	K. Brunch	30 Simples 40 VIP	Av. Ibrahima Seydou NDAO	33 941 17 16	Mariame DIAKHATE

Source : Service Régional du Tourisme : Kaolack 2013

Tableau Annexe 160 : Listes des établissements commerciaux (Boulangerie/ pâtisserie)

N°	Exploitants	Dénomination	Adresses
1.	Abdel Nasser ROZE	Médina Baye	**Médina Baye**
2.	Abdoulaye GUEYE	Mamou Ndeury Ba	**Nioro du Rip entrée Kaolack**
3.	Abed Karaki	Mirna	**Sibassor**
4.	Abed KARAKI	Saliou .MB	**Ndorong prés LT**
5.	Adama CISSE	Imam Samba Cissé	**Kasnack Kaolack**
6.	Aly ROZE	Lamp Fall	**Touba Ndorong**
7.	Aly ROZE	Serigne Touba	**Rte Pont Noirot**
8.	Baba Thiam	Abdou Kadre Mbacké	**Touba Ndorong Kl**
9.	Bassirou Diop	Daray Serigne Touba	**Porokhane**
10.	Bassirou Diop	Raray Sevigne Touba	**ex. boul. l'Islam Kerr Madiabel**
11.	El Hadj Abdou Ndiaye	Serigne Matar Ndiaye	**Guinguinéo**
12.	El Hadj Maguette Touré	Mame Nogaye	**Thioffack lot 1046 Kl**
13.	Emad DAGHER	Gandiaye	**Quartier Escale Gandiaye**
14.	Emad DAGHER	Carrefour	**Kasnack**
15.	Emad DAGHER	Kheweul Gui	**Kassaville**
16.	Guedel Mbodj	Le Paradis (boul pâtisserie)	**Léona**
17.	Hanane DAGHER	Plateau	**Av. Cheikh Ibra Fall Léona**
18.	Hassane KARAKY	Serigne Fallou Mbacké	**Quartier Sara Kaolack**
19.	Mandione DIOP	Thiolom Gandiol	**Ndoffane**
20.	Mor Talla Diop	Dabakh	**Quartier Escale Guinguinéo**
21.	Moustapha ROZE	Marché OCAS	**Quartier OCAS Kaolack**
22.	Moustapha ROZE	Dialégne	**Rte de médina baye - Dialégne**
23.	Nadim YACOUB	Centre	**Léona**

24.	Nadim YAKOUB	la Nationale	**Quartier Léona Kaolack**
25.	Ousmane Sow	Thierno Aly Sow	**Ndiébel**
26.	Racha JABER Roze	Mérignac	**Quartier Sara Kaolack**
27.	Riad ROZE	Bongré	**Bongré**
28.	Rohab HACHEM	SAM	**SAM**
29.	Sami DAGHER	Marché	**Av. JFK Léona**
30.	Serigne Mansor Sall	Fass Barigot	**Fass Barigot**
31.	Serigne Mbow	Maba Diakhou Ba	**Nioro**
32.	Sidy KONTEYE	L'Islam (Fermée)	**Keur Madiabel**
33.	Soda Kane	Gie And Dax Ndool	**Fass**
34.	Bassirou Diop (Gie daaray Serigne Touba	Daaray Serigne Touba	**Ndorong – Kaolack**
35.	**Armées**	**Boulangerie des Armées**	**Camp militaire Sémou Djimith**

Source : Service régional du commerce Kaolack

Tableau Annexe 161 : listes des établissements commerciaux (Stockage et Distribution d'hydrocarbure)

N°	Exploitants	Dénomination	Adresses
1.	Abdoul Khadre Dieylani Guèye	Complexe agricole Kandé fodé bayo	**Kandé Fodé Bayo**
2.		Complexe agricole le Saloum	
3.		Complexe agricole taiba niassène	**Taiba Niassène**
4.	Demba KA	EDIC oil /Ets Demba KA Sarl	**Sortie back S. Dior Guinguinéo**
5.		EDIC oil /Ets Dumb KA Sarl	**TF N°6550 Lot N°88-92-93 Kaolack**
6.	Total Sénégal	Total Centre	**Av. DB SENGHOR Rte. Nle**
7.	Niokhobaye Diouf	Total	**Gandiaye**
8.		Total Africom	**AV. JFK Face ex Bata**
9.		Total Dinguiraye	**Nioro**
10.		Total Kaolack	**Kaolack**
11.	El Hadj A. Guèye	Total Liberté	**Boustane**
12.		Total Mboss	**Mboss**
13.		Total Nioro	**Gare Routière Nioro**
14.		Total Nouvelle Gare Routière	**Bongré**
15.	Sadio Ndiaye	Elton oïl compagny	**Kabatoki**
16.	Abdoulaye Drop	MKA Excellence	**Sibassor**
17.		Mobil Rte Gossas	**Kasnack**
18.		Oil libya Rte Kahone	**Rte Nle Sortie Kaolack**
19.		Oïl libya passage à niveau	**Route de Gossas**
20.		Oïl Lybia	**Abattoirs sortie Kaolack**
21.	Ibra Guèye	Pétrodis	**Kahone**
22.		Shell	**Route de Nioro**
23.		Shell Boustane	**Boustane**
24.		Shell Nioro	**Gare Routière Nioro**
25.		Shell Noirot	**Rte du Pont Noirot**
26.		Shell Rte de Dakar	**Rte de Dk Face Pie XII**
27.		Station Djim Gaye	**Dinguiraye Paoskoto**
28.	Regroupement des Chauffeurs	Station-service	**Gare routière Kaolack**
29.	Mamadou Diaw	Station-service	**Pont Noirot**
30.	Mbaye Ndiaye	Station-service	**Pont Noirot**
31.	El Hadj Mbodj	Station SGF ex. Elton	**Kasnack**
32.		Total passoire Ndorong	**Rte de Ndorong Kaolack**

33.		Total Rte de Gambie	**Gare Routière Nioro**
34.		Total Centre	**Av. DB SENGHOR Rte. Nle**
35.	Baba Guèye	Total Cinéma Vox	**Léona face Cinéma Vox**
36.		Total ex garage Nioro	**Garage Nioro Léona**
37.	Ousmane Diouf	Total face Clinique Soukeyna	**Léona**
38.		Total Nioro	**Nioro**
39.	Moussa Samba Thiam	Total Noirot	**Rte du Pont Noirot**
40.		Total Rte Gossas	**Passoire**
41.	Mouhamadou Ndiaye	Star oïl	**Marché**
42.	Cheikh Faye	Station-service SGF Koutal	**Koutal**
43.	Neptune oïl SA	Station Future gare routière Nioro	**Route de Nioro**
44.	GIE ADOPA « ciel oïl »	Station gare routière Nioro	**Route de Nioro**

Source : Service régional du commerce Kaolack

Tableau Annexe 162 : liste des établissements commerciaux (Dépôt de gaz combustible domestique)

N°	Exploitants	Adresses
1.	Amadou Ndao	**Koutal**
2.	Antoine KARAM	**Chez Karam Léona av. JFK**
3.	Baba SARR	**Commerçant Abattoir Lot 2166**
4.	Boubacar Diatta	**Kassaville**
5.	El Pape DIAW	**Marché Guedj (Fermé)**
6.	Elf OIL BP 52 Dakar	**TF N° 47 et 325 Lot 98/B Léona Kaolack**
7.	Hôtel le Paris	**Rue de France près du Port**
8.	Ibrahima Dianko	**Total Gaz**
9.	Ibrahima Mbaye	**Kasnack Zoo**
10.	Ibrahima Sall	**Kawsara Fall – Kaolack**
11.	Jamal HOJEIGE	**Chez Jamal Léona Av. JFK**
12.	Lamia KARAM	**Léona**
13.	Arséne LATOUF	**Vito Gaz Léona derrière Mosquée Ousmane Kane**
14.	Mamadou Sarr	**Keur Madiabel**
15.	Mame Balla SECK	**Léona**
16.	Modou KANE	**Rue Daloa Kaolack**
17.	Mouhamed Hamoud AIDARA	**Nioro**
18.	Moustapha Camara	**Ndoffane**
19.	Total Sénégal	**Sortie route de Gossas**
20.	William AOUN	**Super service du Sine Saloum Léona Av. JFK**
21.	Sayibou Ndiaye	**Sam Kaolack**

Source : Service régional du commerce Kaolack

Tableau Annexe 163 : Répartition de la taille des écoles selon le département en 2013

Ecoles à	Kaolack commune	Kaolack Département	Nioro	Guinguinéo	IA
1 classe	0	7	9	7	23
2 classes	0	13	42	15	70
3 classes	0	12	31	14	57
4 classes	3	29	30	18	80
5 classes	6	24	24	16	70
6 classes	5	27	27	11	70
7 classes	2	19	27	7	55
8 classes	4	25	26	21	76
9 classes	4	16	14	12	46
10 classes	6	6	8	6	26
11 classes	4	6	5	3	18
12 classes	4	6	2	4	16
13 classes	2	4	1	1	8
14 classes	9	4	5	1	19
15 classes	8	3	5	2	18
16 classes	7	2	6	2	17
17 classes	3	4	2	1	10
18 classes	2	2	3	0	7
19 classes	2	3	0	1	6
20 classes	2	2	2	0	6
21 classes	0	1	2	0	3
22 classes	0	1	1	0	2
23 classes	0	1	0	0	1
24 classes	2	0	1	0	3
25 classes	0	0	0	0	0
26 classes	0	0	1	0	1
Total	**75**	**217**	**274**	**142**	**708**

Source : Cubes DPRE 2013

Tableau Annexe 164 : Le niveau de qualification professionnelle du département de Guinguinéo en 2013

Corps	Diplôme Académique						Diplôme Professionnel			
	Maîtrise	Licence	Bac	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Ind	Total
VE	0	0	39	55	0	94	15	11	9	35
MC	2	1	150	203	7	363	86	257	6	349
I	0	0	90	15	6	111	126	4	0	130
IA	0	0	27	81	0	108	31	114	0	145
AUTRES	0	0	27	32	9	68	8	7	1	16
TOTAL IA	2	1	333	386	22	744	266	393	16	675

Source : Cubes DPRE 2013

Tableau Annexe 165 : Le niveau de qualification professionnelle du département de Kaolack en 2013

	Diplôme Académique						Diplôme Professionnel			
Corps	Maîtrise	Licence	Bac	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Ind	Total
VE	0	1	33	32	0	66	5	23	4	32
MC	7	6	295	1	4	313	175	583	33	791
I	1	2	144	67	2	216	209	16	2	227
IA	0	1	77	201	1	280	77	188	5	270
AUTRES	0	0	5	2	1	8	14	10	3	27
TOTAL IA	8	10	554	303	8	883	480	820	47	1347

Source : Cubes DPRE 2013

Tableau Annexe 166 : Le niveau de qualification professionnelle de Kaolack commune 2013

	Diplôme Académique					Diplôme Professionnel				
Corps	Maîtrise	Licence	Bac	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Ind	Total
VE	0	0	0	2	0	2	2	0	0	2
MC	0	4	94	248	1	347	75	249	6	330
I	2	2	173	109	4	290	229	14	21	264
IA	0	1	43	192	2	238	60	133	8	201
Autres	1	8	67	52	10	138	34	15	28	77
Total IA	3	15	377	603	17	1015	400	411	63	874

Source : Cubes DPRE 2013

Tableau Annexe 167 : Le niveau de qualification professionnelle du département de Nioro en 2013

	Diplôme Académique						Diplôme Professionnel			
	Maîtrise	Licence	Bac	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Ind	Total
VE	0	3	44	30	0	77	4	11	1	16
MC	3	5	359	578	0	945	155	565	6	726
I	0	1	142	32	3	178	185	3	0	188
IA	0	0	56	105	0	161	44	118	0	162
Autres	0	0	7	21	5	33	4	13	2	19
Total IA	3	9	608	766	8	1394	392	710	9	1111

Source : Cubes DPRE 2013

Tableau Annexe 168 : Situation du corps professoral du secondaire en 2013 par département

Département	Fonctionnaires	PC	VAC	Autre	Total
Kaolack	132	164	14	2	312
Nioro	21	32	8	1	62
Guinguinéo	11	15	4	0	30
Total Région	164	211	26	3	404

Source : IA Kaolack

Tableau Annexe 169 : Formation initiale des ressources humaines du secondaire 2013

	DIPLOMES PROFESSIONNELS					
	Autre	CAECM	CAEM	CAES	CAP	Total
Kaolack	183	11	56	59	3	312
Nioro	41	1	12	8	0	62
Guinguinéo	18	0	9	3	0	30
Total IA	**242**	**12**	**77**	**70**	**3**	**404**

Source : IA Kaolack

Tableau Annexe 170 : Bilans des activités de prospection menés au niveau des ERP et Assimilés en 2013

CATEGORIES	S/B de Kaolack	S/B de Nioro	S/B de Ndoffane	S/B de Guinguinéo	TOTAL BRH
Boutiques	1300	179	**179**	102	**1760**
Restaurants	149	21	**0**	6	**176**
Garrottes	417	20	**30**	15	**482**
Cafétérias	7	0	**0**	0	**7**
Dibiteries	39	16	**31**	6	**92**
Boulangeries	51	12	**22**	7	**92**
Kiosques Pain	27	113	**8**	0	**148**
Kiosques A Lait	4	42	**30**	0	**76**
Tangana	149	88	**74**	30	**341**
Vente Sur La Voie Publique	35	66	**3**	75	**179**
Boucheries	31	23	**18**	10	**82**
Cantines	79	48	**45**	30	**202**
Vente Eau. Glace	3	93	**40**	15	**151**
Vente Gateaux	2	33	**0**	11	**46**
Marches	62	11	**50**	6	**129**
Etabl. Vte Eau De Table	0	0	**0**	0	**0**
Cinémas	0	0	**0**	0	**0**
Bars	7	0	**13**	4	**24**
Hotels	5	0	**0**	0	**5**
Ecoles	69	9	**0**	2	**80**
Daaras	11	3	**0**	0	**14**
Eps (Hopitaux, Cs , Ps, ...)	7	0	**0**	7	**14**
Atelers Meuniers	43	27	**42**	0	**112**
Epicerie	14	1	**0**	0	**15**
Buvettes	0	0	**1**	0	**1**
Vendeurs Poissons	0	3	**0**	10	**13**
Usines De Glaces	0	0	**5**	0	**5**
Usines Transformation (Lait)	1	0	**0**	0	**1**
Pousses Pousses	9	0	**0**	0	**9**
Vente Fruit	0	4	**591**	2	**597**
Autres	Moulins= 22 Magasin =3	Uc d'eau=1 Bouillie=1	Etals= 970	0	**997**
Total	**2550**	**814**	**2152**	**338**	**5850**

Source : Service régional de l'hygiène de Kaolack

Tableau Annexe 171 : Bilans des infractions constatées lors des visites au niveau des ERP et Assimilés en 2013

NATURE	S/B de Kaolack		S/B de Nioro		S/B de Ndoffane		S/B de Guinguinéo		TOTAL BRH
	Zone urbaine	Zone rurale	Zone urbaine	Zone rurale	Zone urbaine	Zone rurale	Zone urbaine	Zone rurale	
Défaut de balayage	75	0	8	48	3	11	0	0	**145**
Dépôts d'ordures non-conformes	53	5	9	19	0	0	2	0	**88**
Défauts poubelles réglementaires	230	11	19	23	26	50	17	4	**380**
Ventes alimentaires non protégées	134	0	52	44	99	50	10	16	**405**
Ventes aliments avaries	0	0	2	3	7	1	0	0	**13**
Vente prod. Aliment périmés	353	16	10	94	2	0	2	1	**478**
Défauts de visites médicales	764	115	541	430	110	19	94	61	**2134**
Défauts de tapis sur le comptoir	4	0	30	2	9	28	0	0	**73**
Ventes produits pharmaceutiques	0	0	9	0	0	10	0	0	**19**
Défauts tabliers/blouse	1	0	13	0	17	0	0	0	**31**
Autres à préciser	JEUVP=3 Dpalettes=14	0	Toiles d'arai;=2	59	Exp.ncf=34	Exp.ncf=23	0	0	**135**
Insalubrité	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Total	**1690**	**147**	**695**	**722**	**307**	**192**	**125**	**82**	**3901**

Source : Service régional de l'hygiène de Kaolack